

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	283
Date du rapport :	05 janvier 2021
Date des Données	04 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **237 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 04 janvier 2021, soit un **total de 100 645 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 229,26 pour 100 000 habitants ;
- **05 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 777 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,76 % ;
- **23 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **191 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 04 janvier 2021, soit un total de **67 999 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **27 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

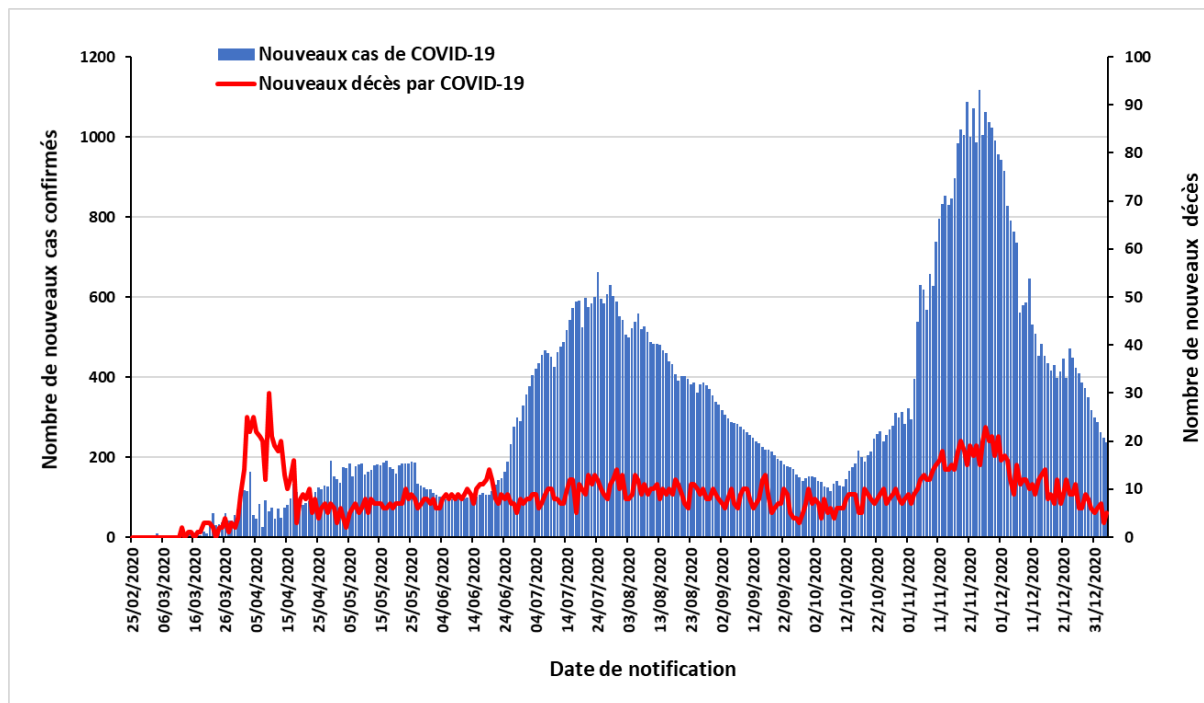
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 05 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **100 645 cas** dont **2 777 décès** avec un **taux d'incidence national de 229,26/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,76%**.

Durant les dernières 24 heures, 23 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 19 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 06 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 04 janvier 2021 en Algérie**

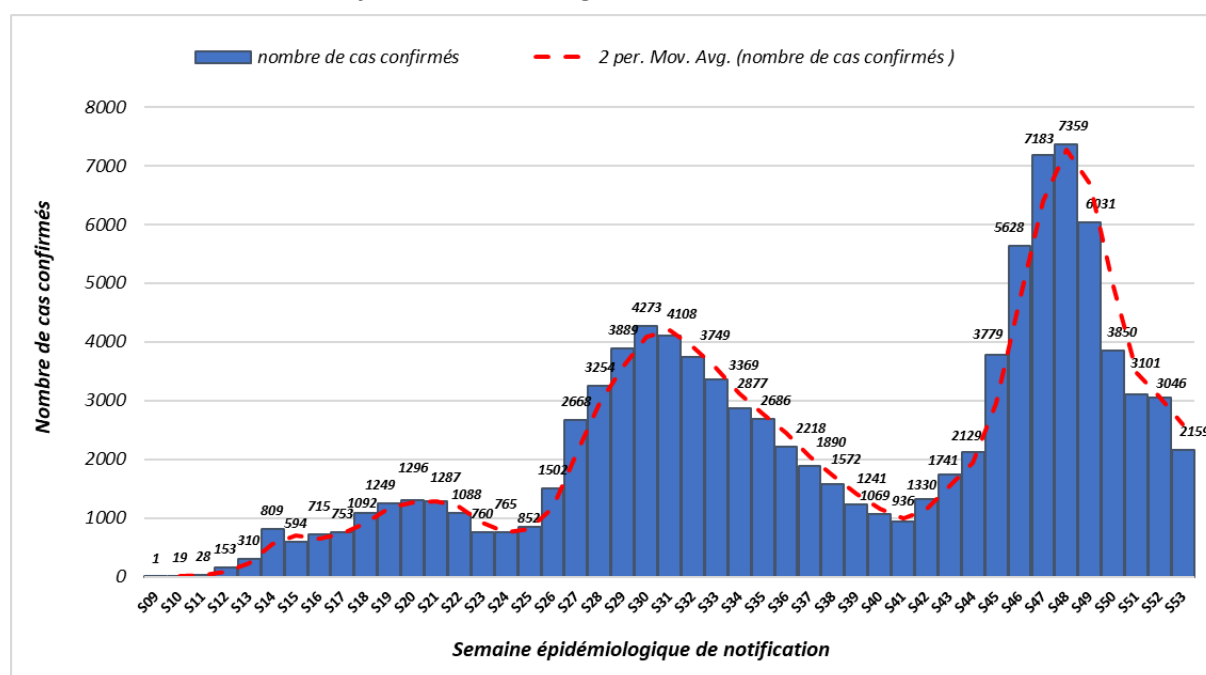


Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour pour le cinquième jour consécutif depuis le 31 décembre 2020, ce qui n'avait pas été observé depuis le 02 novembre 2020.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 100 645 cas le 04 janvier 2021, avec un taux d'accroissement estimé à **1,7%** sur les 07 derniers jours. Cet accroissement du nombre de cas cumulés est chiffré à 18,7 % en un mois (entre le 01 décembre 2020 et le 01 janvier 2021) versus 44,4% entre le 01 novembre et le 01 décembre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 10 décès par jour depuis 10 jours, avec une moyenne de 6 décès par jour. 05 décès sont notifiés le 04 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,76% et le taux de mortalité est de 6,33 décès pour 100 000 habitants.

**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 53 au 03 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue et significative du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021).

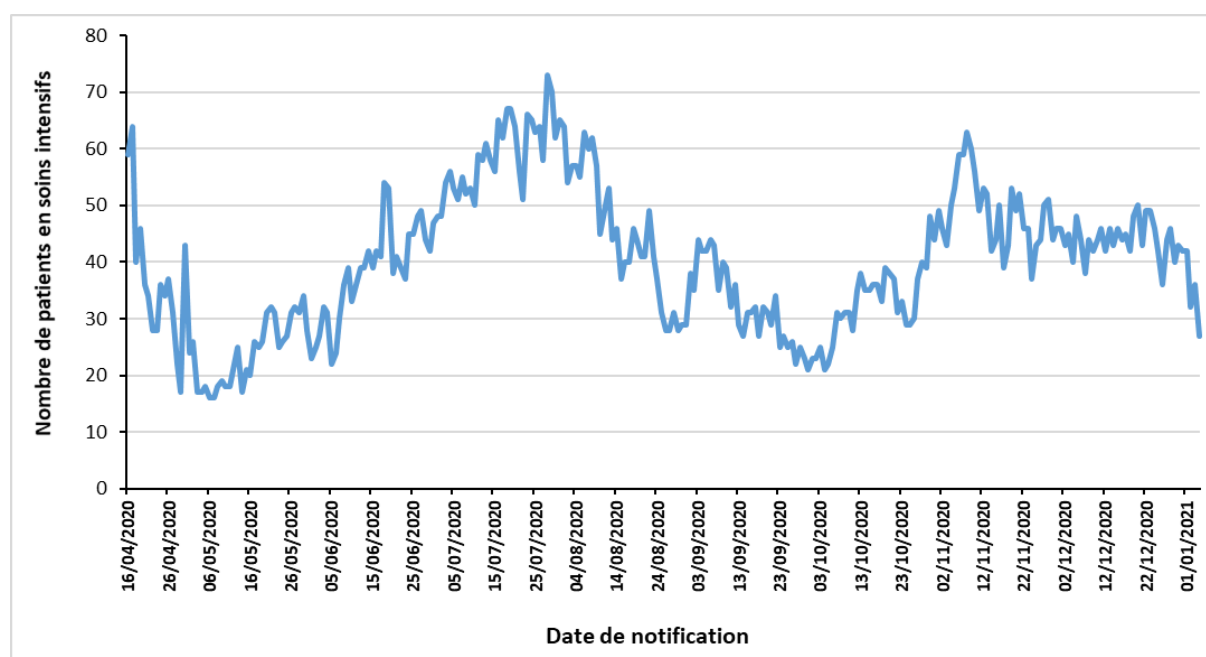
2159 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 308,4 cas et une baisse estimée à 29,1% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines épidémiologiques N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°53 (04,92/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020, avec 04,85/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 04 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	191
	Nombre cumulé	67 999
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		318
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		27
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 04 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national.

Le 04 janvier 2021, 27 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 09 patients de moins par rapport aux données de la veille. Le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire n'était pas passé sous la barre des 30 depuis le 25 octobre 2020.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 31 décembre 2020, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 1er janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

- 1- En matière de confinement partiel à domicile :
  - Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine,

Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

#### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Reprise progressive et contrôlée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 des activités de transport et notamment du transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

#### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

#### 4- Pour les écoles coraniques :

- Ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, à compter du lundi 04 janvier 2021.

#### 5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

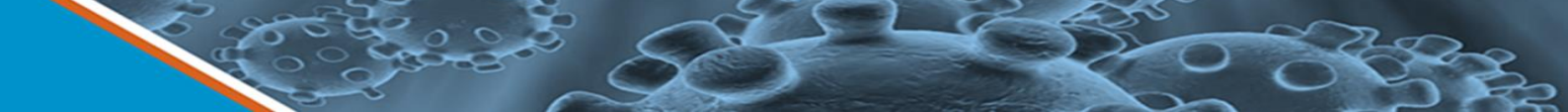
❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :



Lors d'une réunion du Conseil des ministres le 03 janvier 2021, le Président M. Abdelmadjid Tebboune a souligné la nécessité de poursuivre les préparatifs nécessaires pour lancer, courant janvier 2021, la campagne de vaccination contre la Covid-19.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	284
Date du rapport :	06 janvier 2021
Date des Données	05 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **228 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 05 janvier 2021, soit un **total de 100 873 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 229,78 pour 100 000 habitants ;
- **05 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 782 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,76 % ;
- **21 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **186 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 05 janvier 2021, soit un total de **68 185 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **29 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

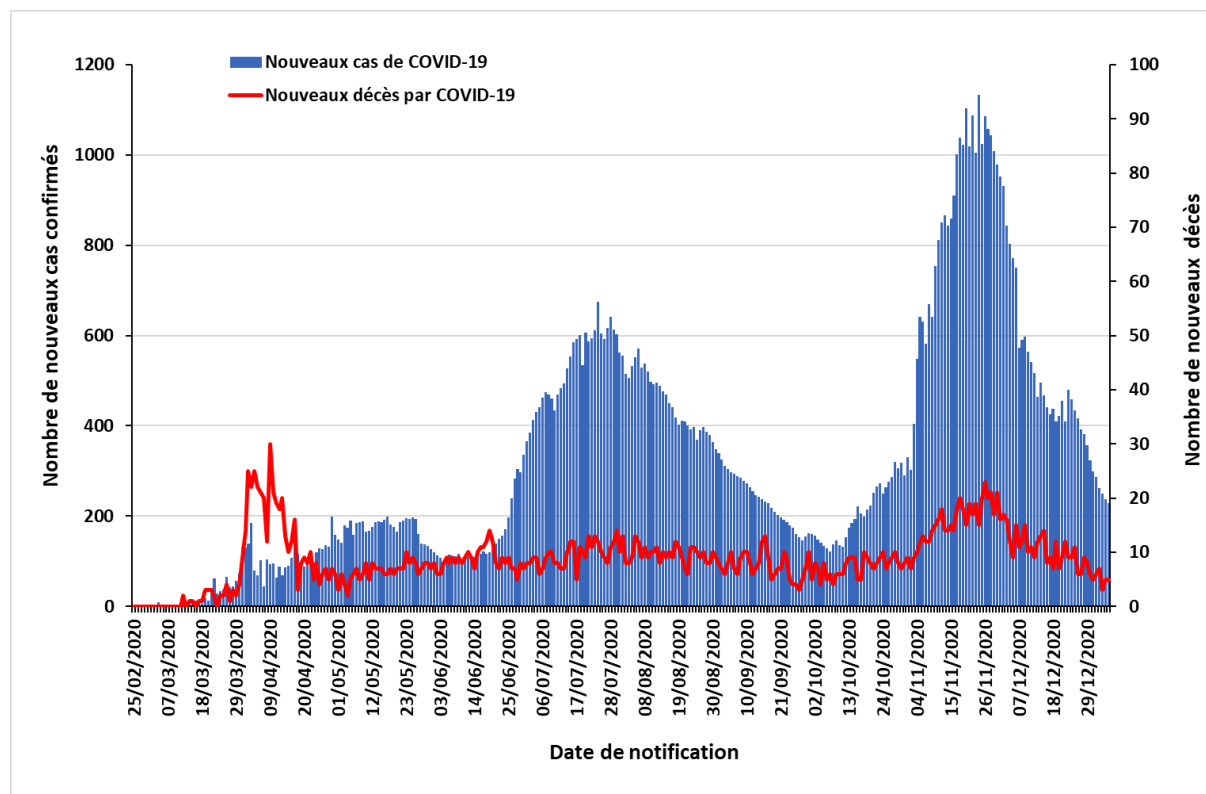
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 05 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **100 873 cas** dont **2 782 décès** avec un **taux d'incidence national de 229,78/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,76%**.

Durant les dernières 24 heures, 21 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 22 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 05 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 05 janvier 2021 en Algérie**



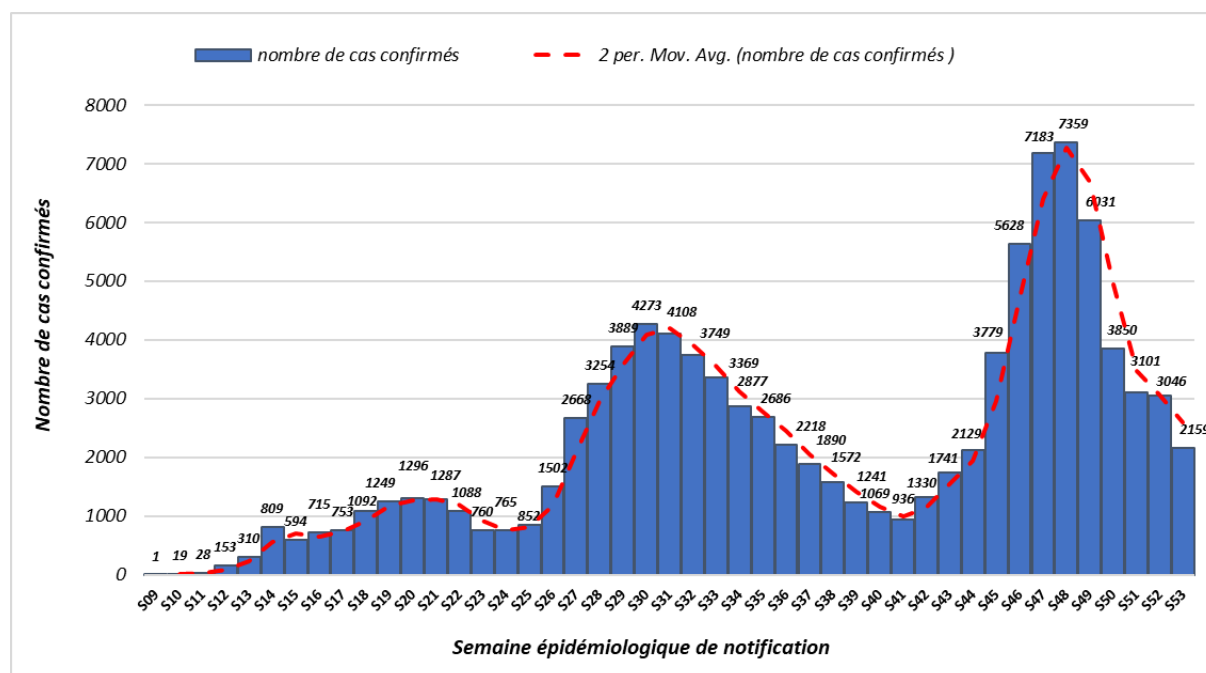
Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour pour le sixième jour consécutif depuis le 31 décembre 2020, ce qui n'avait pas été observé depuis le 02 novembre 2020.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 100 873 cas le 05 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,6%** sur les 07 derniers jours alors qu'il était pendant les 4 semaines précédentes de 2,5% (23-29 décembre 2020), 2,7% (16-22 décembre 2020), 3,4% (09-15 décembre 2020) et 5,1% (02-08 décembre 2020), ce qui souligne le ralentissement de la circulation du virus.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 10 décès par jour depuis 11 jours, avec une moyenne de 6 décès par jour. 05 décès sont notifiés le 05 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,76% et le taux de mortalité est de 6,34 décès pour 100 000 habitants.



**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 53 au 03 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue et significative du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021).

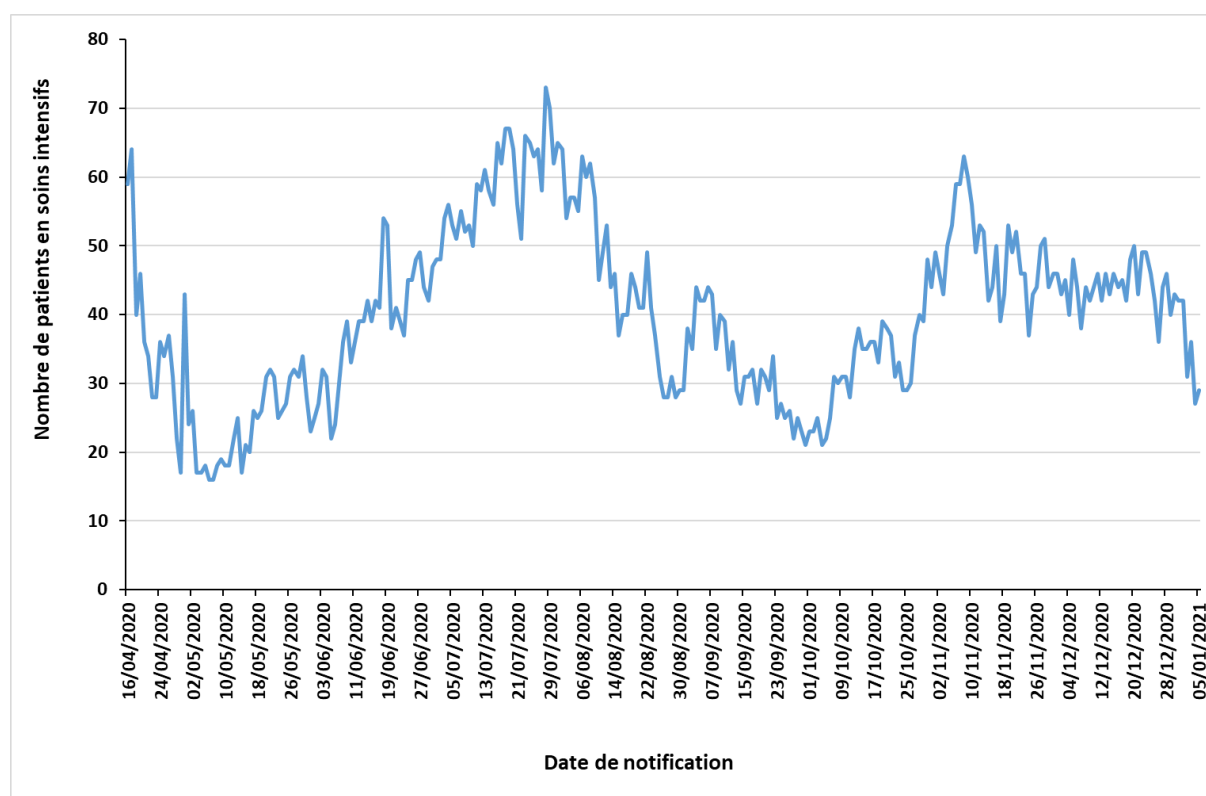
2159 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 308,4 cas et une baisse estimée à 29,1% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines épidémiologiques N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°53 (04,92/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020, avec 04,85/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 04 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	186
	Nombre cumulé	68 185
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		309
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		29
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 05 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national.

Le 05 janvier 2021, 29 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 02 patients de plus par rapport aux données de la veille. Le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire se situe sous la barre des 30 pour le deuxième jour consécutif, ce qui n'avait pas été observé depuis les 24 et 25 octobre 2020.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 31 décembre 2020, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 1er janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

#### 1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

#### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Reprise progressive et contrôlée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 des activités de transport et notamment du transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

#### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

#### 4- Pour les écoles coraniques :

- Ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, à compter du lundi 04 janvier 2021.

#### 5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS

- 
- ❖ **Partenariat** : RAS
  - ❖ **Communication du risque** : RAS
  - ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS
- 

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	285
Date du rapport :	07 janvier 2021
Date des Données	06 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **247 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 06 janvier 2021, soit un **total de 101 120 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 230,34 pour 100 000 habitants ;
- **04 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 786 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,76 % ;
- **18 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **198 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 06 janvier 2021, soit un total de **68 383 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **32 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

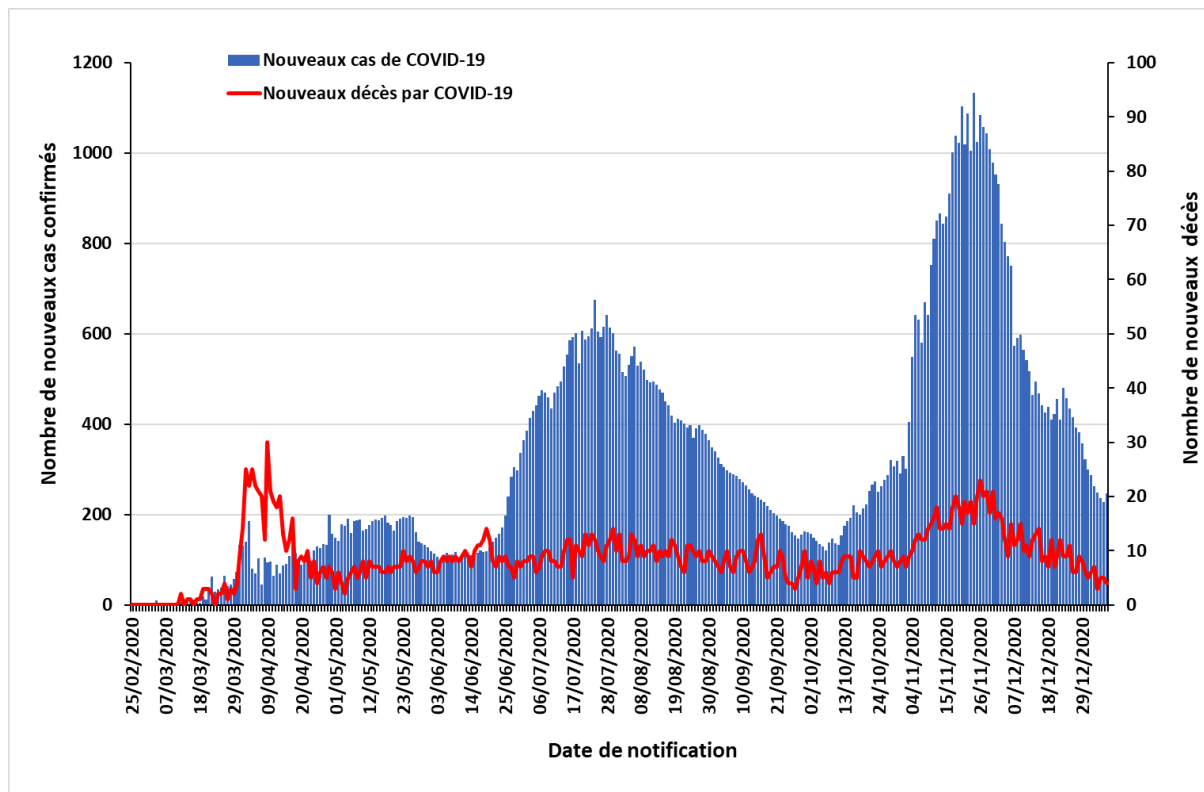
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 06 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **101 120 cas** dont **2 786 décès** avec un **taux d'incidence national de 230,34/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,76%**.

Durant les dernières 24 heures, 18 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 23 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 07 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 06 janvier 2021 en Algérie**

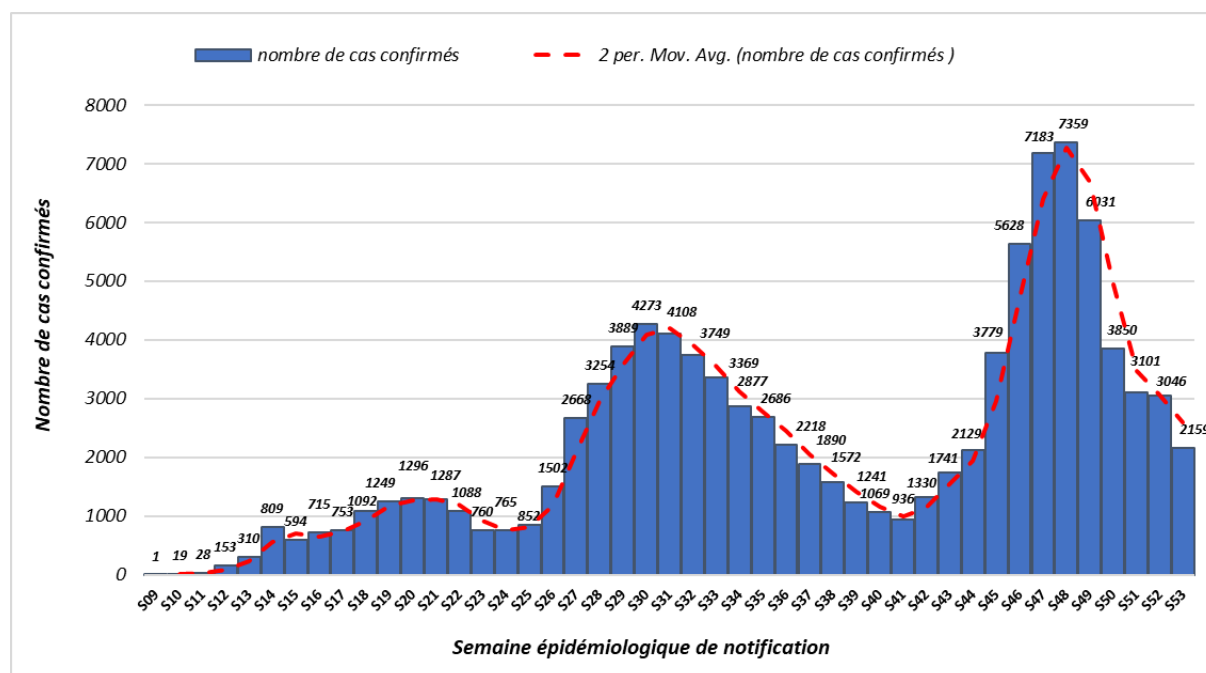


Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis une semaine mais présente une hausse par rapport au jour précédent pour la première fois depuis 15 jours.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 101 120 cas le 06 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,5%** sur les 07 derniers jours alors qu'il était pendant les 4 semaines précédentes de 2,4% (24-30 décembre 2020), 2,8% (17-23 décembre 2020), 3,2% (10-16 décembre 2020) et 4,8% (03-09 décembre 2020), ce qui souligne le ralentissement de la circulation du virus.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 10 décès par jour depuis 12 jours, avec une moyenne de 5 décès par jour sur la dernière semaine. 04 décès sont notifiés le 06 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,76% et le taux de mortalité est de 6,35 décès pour 100 000 habitants.

**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 53 au 03 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue et significative du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021).

2159 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 308,4 cas et une baisse estimée à 29,1% par rapport à la semaine précédente.

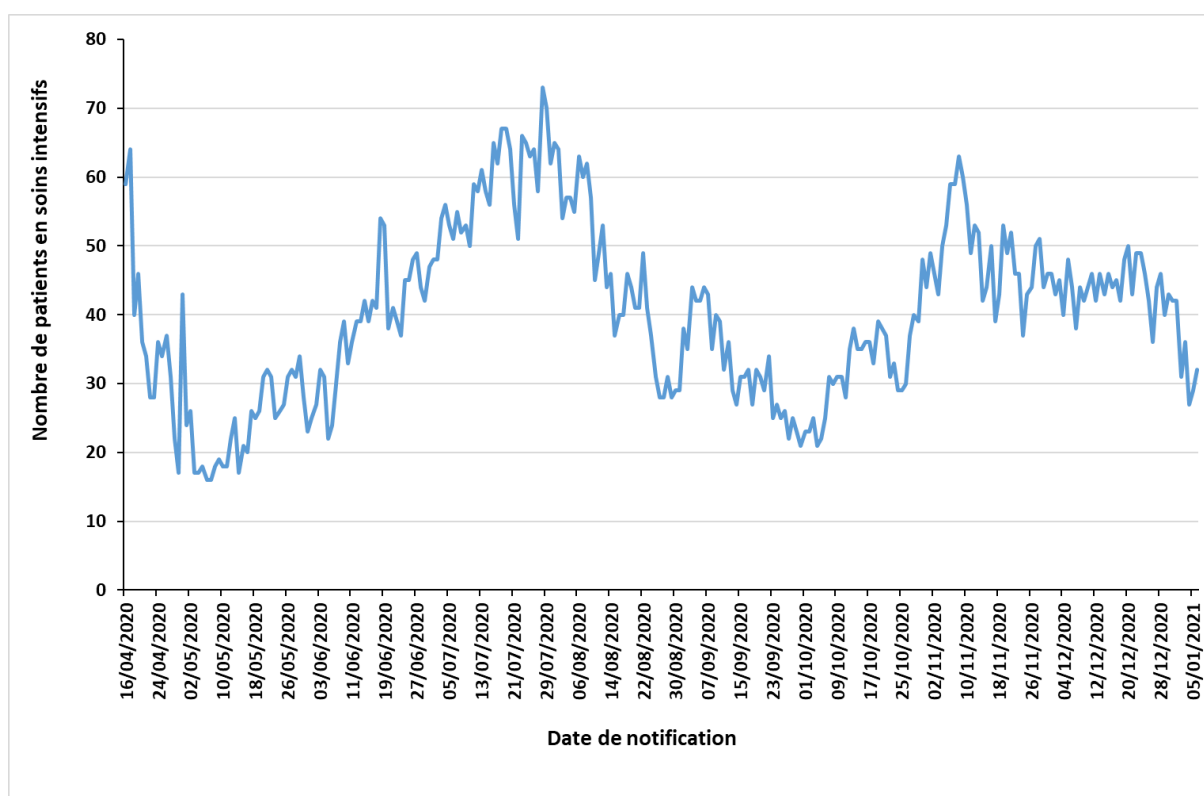
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines épidémiologiques N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°53 (04,92/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020, avec 04,85/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 06 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	198
	Nombre cumulé	68 383
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		32
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

\*ND : données non disponibles à notre niveau

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 06 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national.

Le 06 janvier 2021, 32 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 03 patients de plus par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ Mesures prises au niveau national

Le 31 décembre 2020, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 1er janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

- 1- En matière de confinement partiel à domicile :
  - Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa,



Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

#### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Reprise progressive et contrôlée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 des activités de transport et notamment du transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

#### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

#### 4- Pour les écoles coraniques :

- Ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, à compter du lundi 04 janvier 2021.

#### 5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

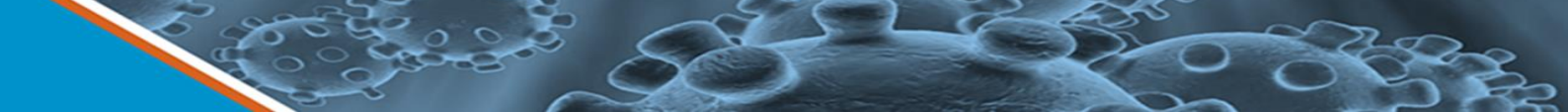
❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS



---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	286
Date du rapport :	08 janvier 2021
Date des Données	07 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **262 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 07 janvier 2021, soit un **total de 101 382 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 230,94 pour 100 000 habitants ;
- **06 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 792 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,75 % ;
- **20 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **206 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 07 janvier 2021, soit un total de **68 589 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **27 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

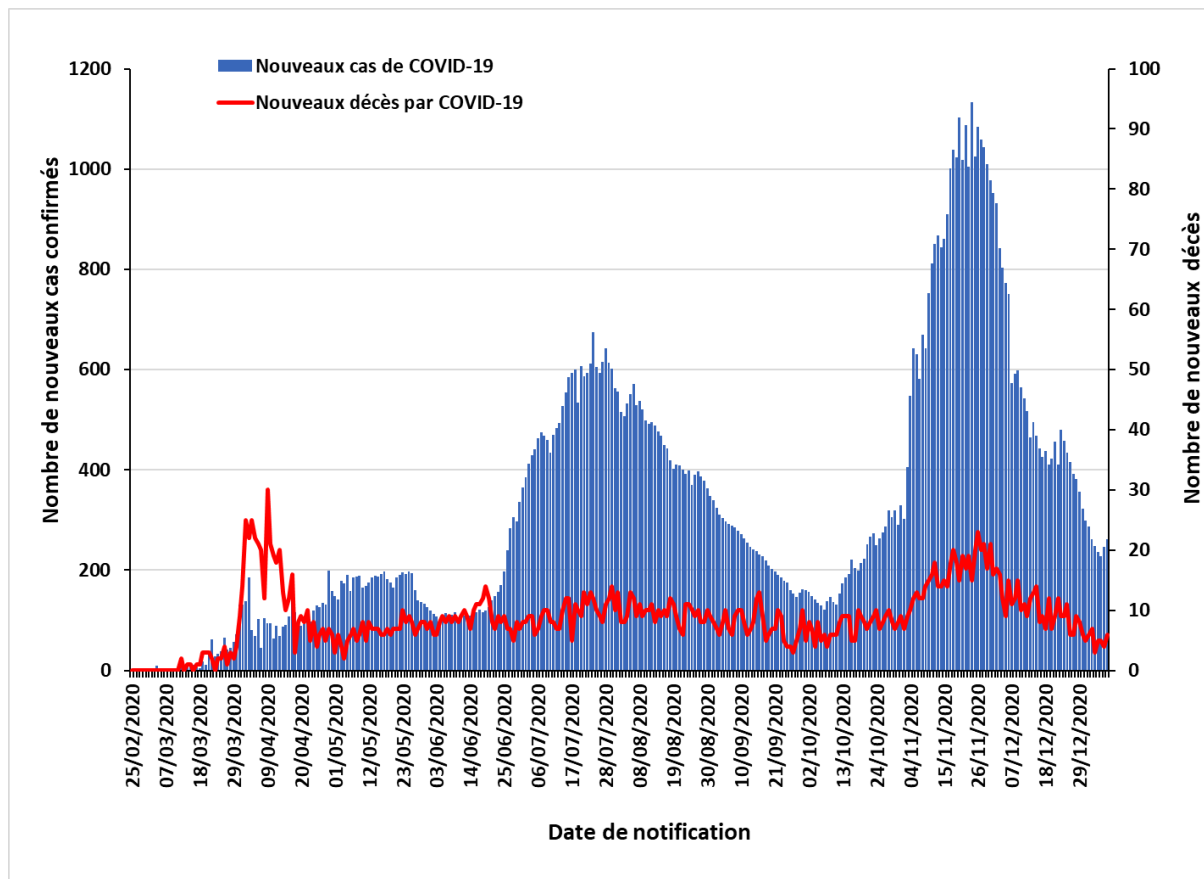
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 07 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **101 382 cas** dont **2 792 décès** avec un **taux d'incidence national de 230,94/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,75%**.

Durant les dernières 24 heures, 20 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 22 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 06 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 07 janvier 2021 en Algérie**

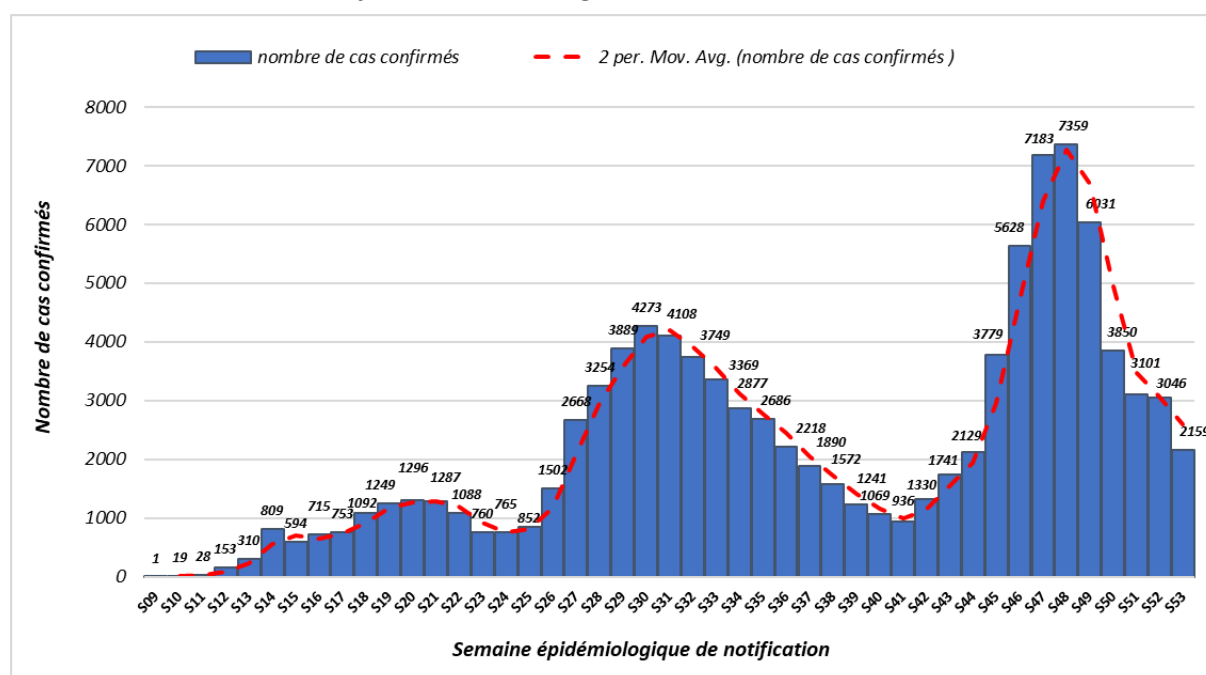


Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 8 jours mais repart légèrement à la hausse sur les deux derniers jours.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 101 382 cas le 07 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,5%** sur les 07 premiers jours du mois de janvier alors qu'il était pendant les 4 semaines précédentes de 2,2% (25-31 décembre 2020), 2,8% (18-24 décembre 2020), 3,1% (11-17 décembre 2020) et 4,4% (04-10 décembre 2020), ce qui souligne le ralentissement de la circulation du virus.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 08 décès par jour depuis 09 jours, avec une moyenne de 5 décès par jour. 06 décès sont notifiés le 07 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,75% et le taux de mortalité est de 6,36 décès pour 100 000 habitants.

**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 53 au 03 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue et significative du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021).

2159 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 308,4 cas et une baisse estimée à 29,1% par rapport à la semaine précédente.

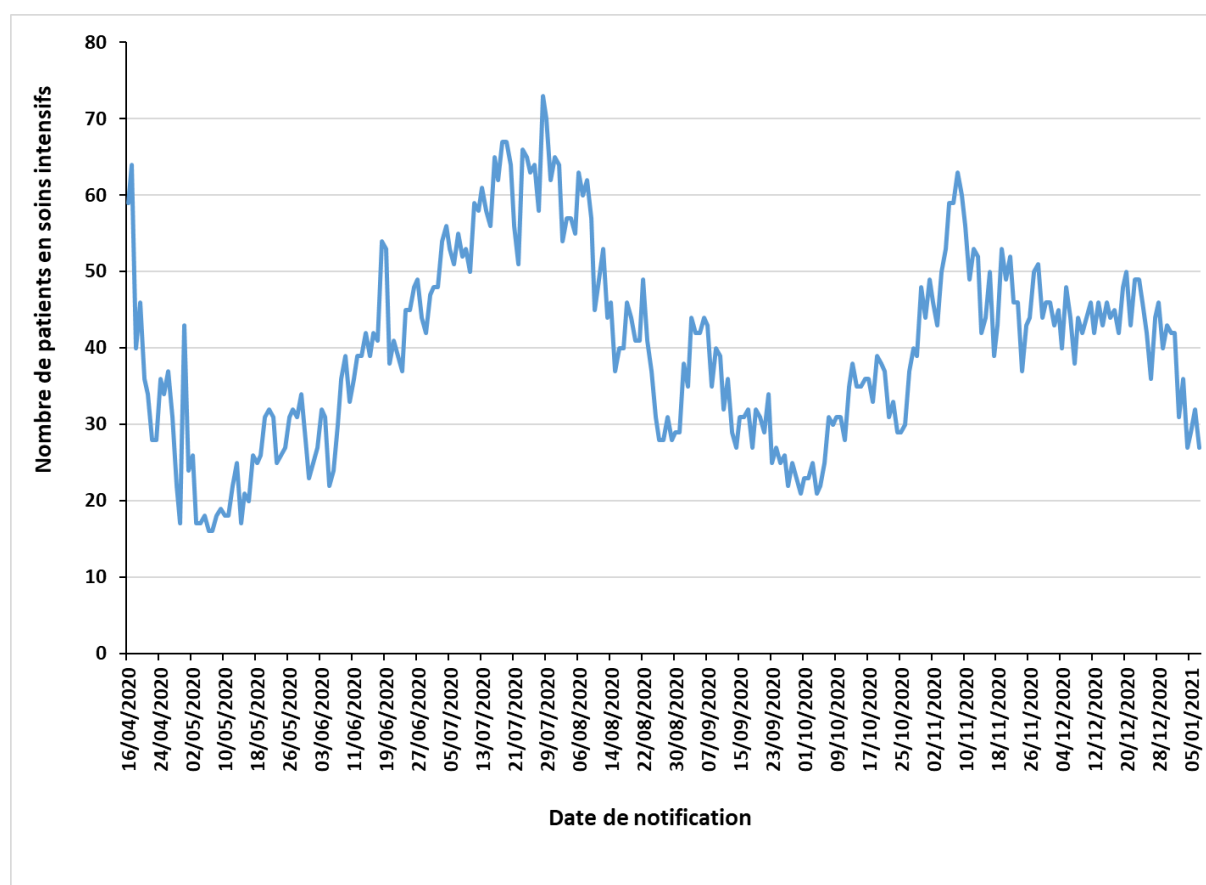
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines épidémiologiques N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°53 (04,92/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020, avec 04,85/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 06 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	206
	Nombre cumulé	68 589
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		27
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

\*ND : données non disponibles à notre niveau

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 07 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre se stabilise autour de 30 patients en moyenne sur les 6 derniers jours (du 02 au 07 janvier 2021).

Le 07 janvier 2021, 27 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 05 patients de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ Mesures prises au niveau national

Le 31 décembre 2020, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 1er janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Reprise progressive et contrôlée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 des activités de transport et notamment du transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

4- Pour les écoles coraniques :

- Ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, à compter du lundi 04 janvier 2021.

5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS

- 
- ❖ **Partenariat** : RAS
  - ❖ **Communication du risque** : RAS
  - ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS
- 

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>



## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	287
Date du rapport :	09 janvier 2021
Date des Données	08 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **275 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 08 janvier 2021, soit un **total de 101 657 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 231,56 pour 100 000 habitants ;
- **06 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 798 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,75 % ;
- **22 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **213 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 08 janvier 2021, soit un total de **68 802 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **34 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

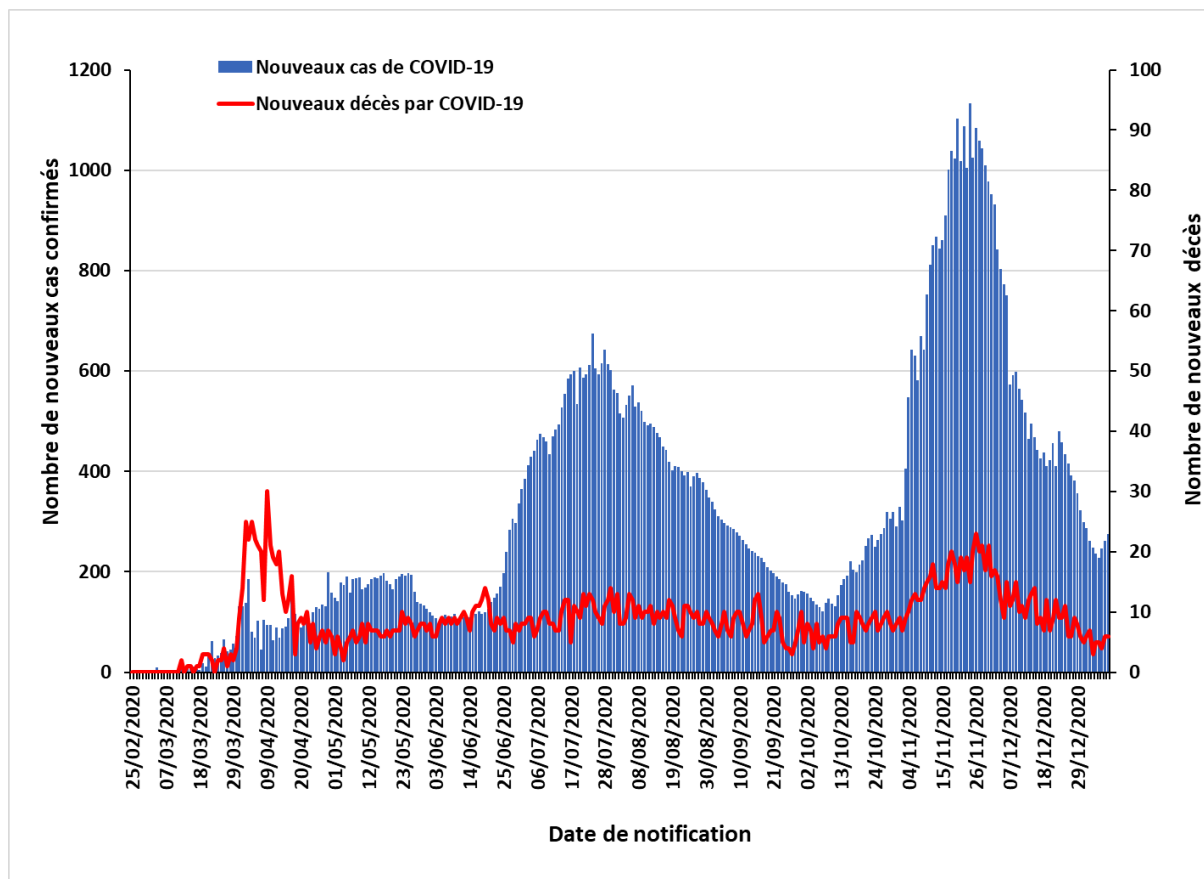
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 08 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **101 657 cas** dont **2 798 décès** avec un **taux d'incidence national de 231,56/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,75%**.

Durant les dernières 24 heures, 22 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 17 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 09 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 08 janvier 2021 en Algérie**

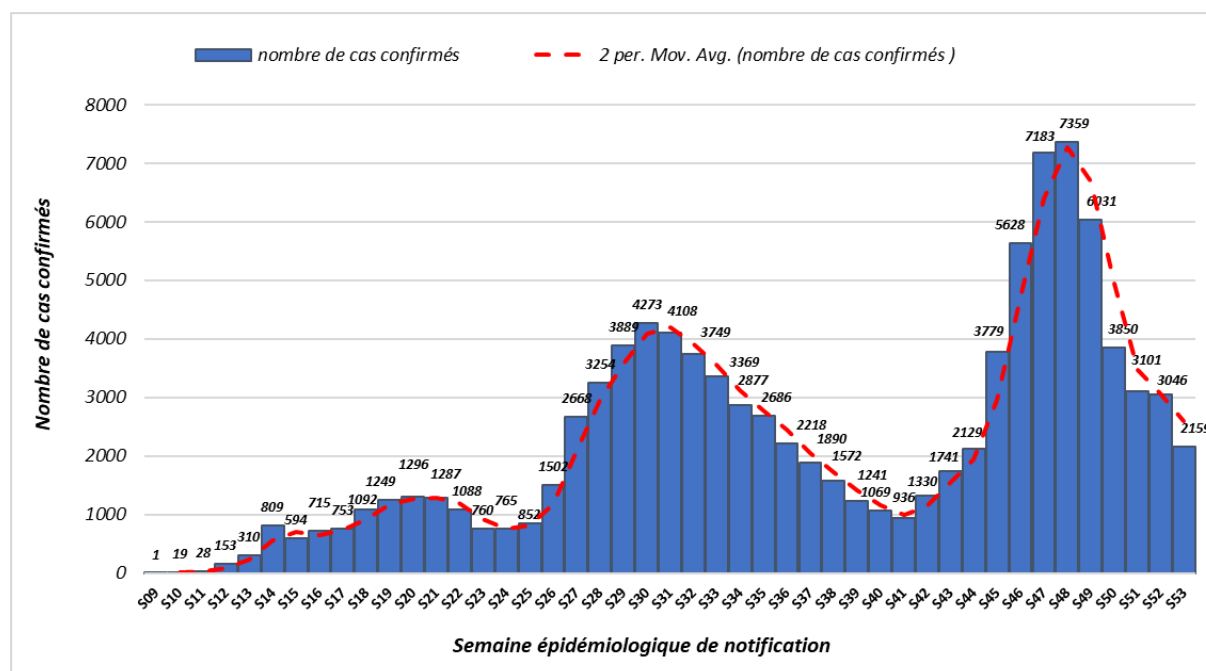


Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 8 jours mais repart légèrement à la hausse sur les trois derniers jours.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 101 657 cas le 08 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,5%** sur les 07 derniers jours du mois de janvier alors qu'il était pendant les 6 semaines précédentes de 2,1%, 2,8%, 3,0%, 4,1%, 6,8% et 8,7% respectivement, ce qui souligne le ralentissement de la circulation du virus.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 08 décès par jour depuis 10 jours, avec une moyenne de 5 décès par jour. 06 décès sont notifiés le 08 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,75% et le taux de mortalité est de 6,37 décès pour 100 000 habitants.

**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 53 au 03 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue et significative du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021).

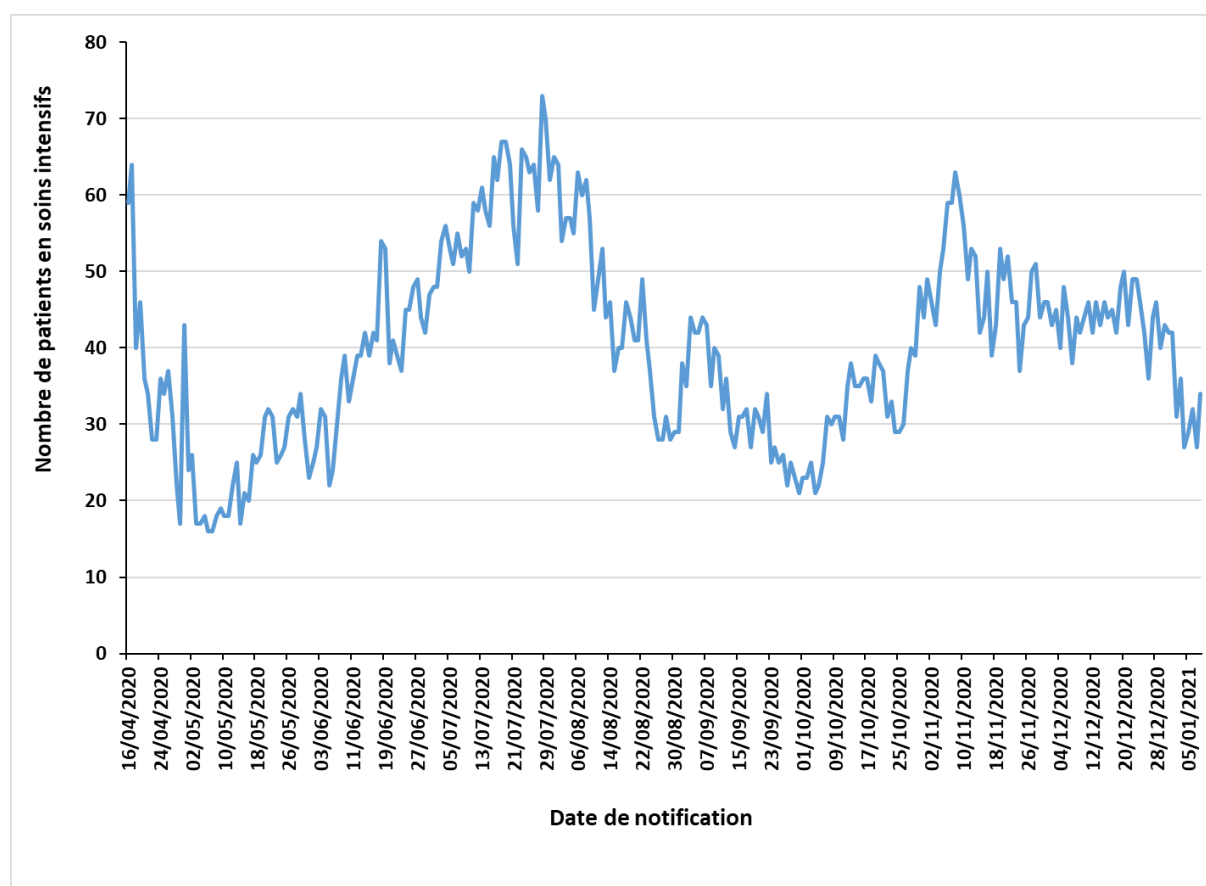
2159 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 308,4 cas et une baisse estimée à 29,1% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines épidémiologiques N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°53 (04,92/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020, avec 04,85/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 08 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	213
	Nombre cumulé	68 802
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		328
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		34
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 08 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre se stabilise autour de 31 patients en moyenne sur les 7 derniers jours (du 02 au 08 janvier 2021).

Le 08 janvier 2021, 34 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 07 patients de plus par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ Mesures prises au niveau national

Le 31 décembre 2020, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 1er janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

#### 1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

#### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Reprise progressive et contrôlée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 des activités de transport et notamment du transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

#### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

#### 4- Pour les écoles coraniques :

- Ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, à compter du lundi 04 janvier 2021.

#### 5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

- 
- ❖ **Partenariat : RAS**
  - ❖ **Communication du risque : RAS**
  - ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	288
Date du rapport :	10 janvier 2021
Date des Données	09 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **256 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 09 janvier 2021, soit un **total de 101 913 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 232,15 pour 100 000 habitants ;
- **05 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 803 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,75 % ;
- **23 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **209 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 09 janvier 2021, soit un total de **69 011 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **33 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

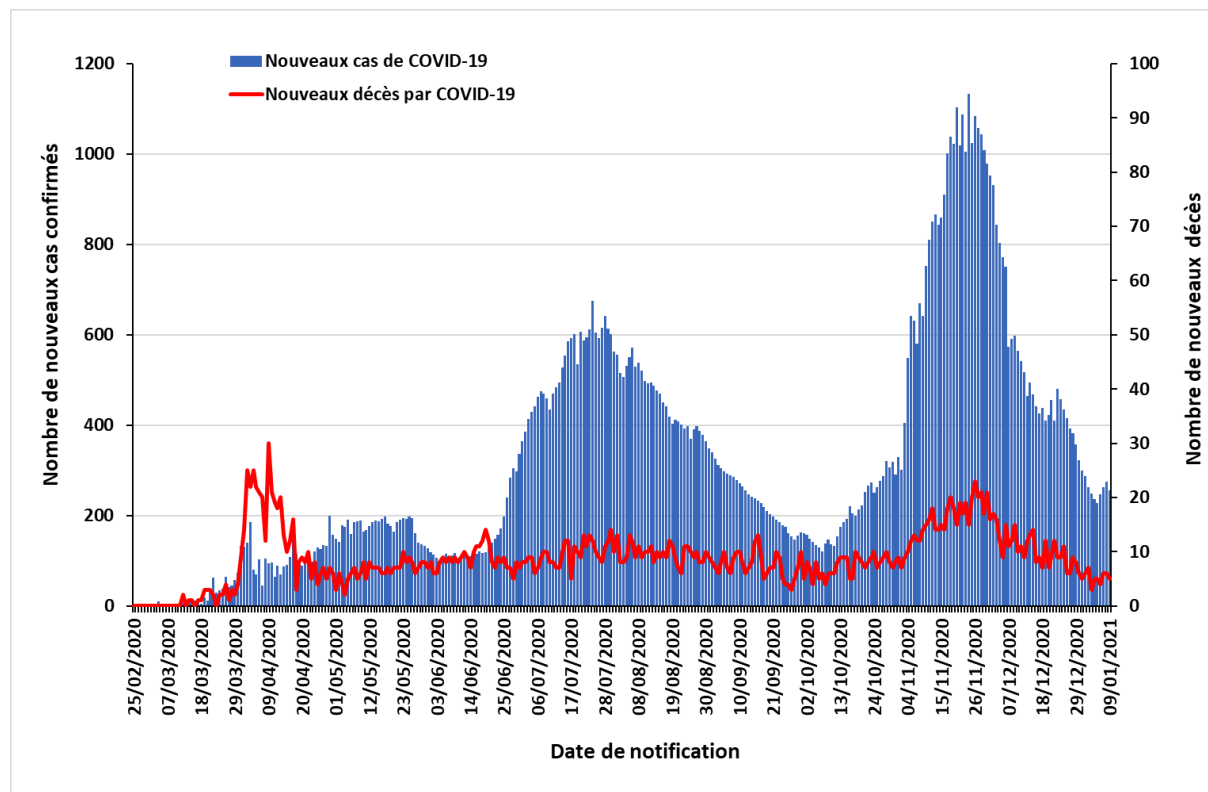
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 09 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **101 913 cas** dont **2 803 décès** avec un **taux d'incidence national de 232,15/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,75%**.

Durant les dernières 24 heures, 23 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 17 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 08 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 09 janvier 2021 en Algérie**



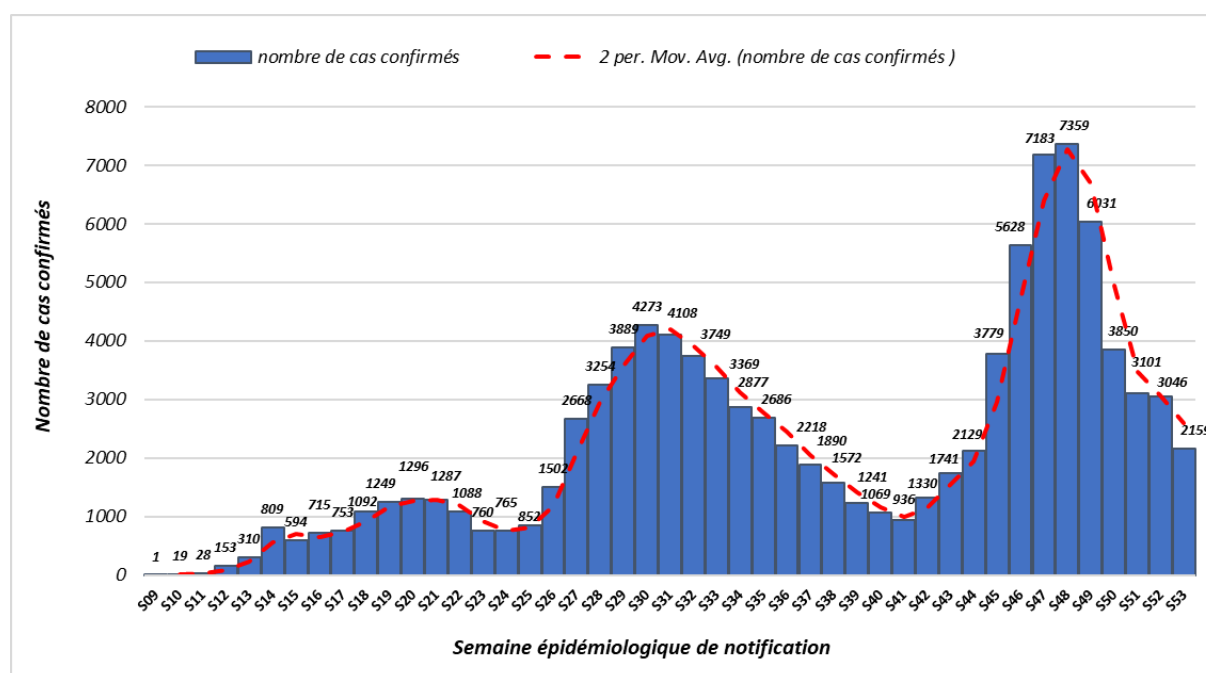
Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 10 jours (31 décembre 2020) et il est de 250 cas par jour en moyenne sur la dernière semaine.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 101 913 cas le 09 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,5%** sur les 07 derniers jours alors qu'il était pendant les 6 semaines précédentes de 1,9%, 2,8%, 2,9%, 3,8%, 6,4% et 8,5% respectivement, ce qui souligne le ralentissement de la circulation du virus.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 08 décès par jour depuis 11 jours, avec une moyenne de 5 décès par jour. 05 décès sont notifiés le 09 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,75% et le taux de mortalité est de 6,38 décès pour 100 000 habitants.



**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 53 au 03 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue et significative du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021).

2159 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°53 (28 décembre 2020 au 03 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 308,4 cas et une baisse estimée à 29,1% par rapport à la semaine précédente.

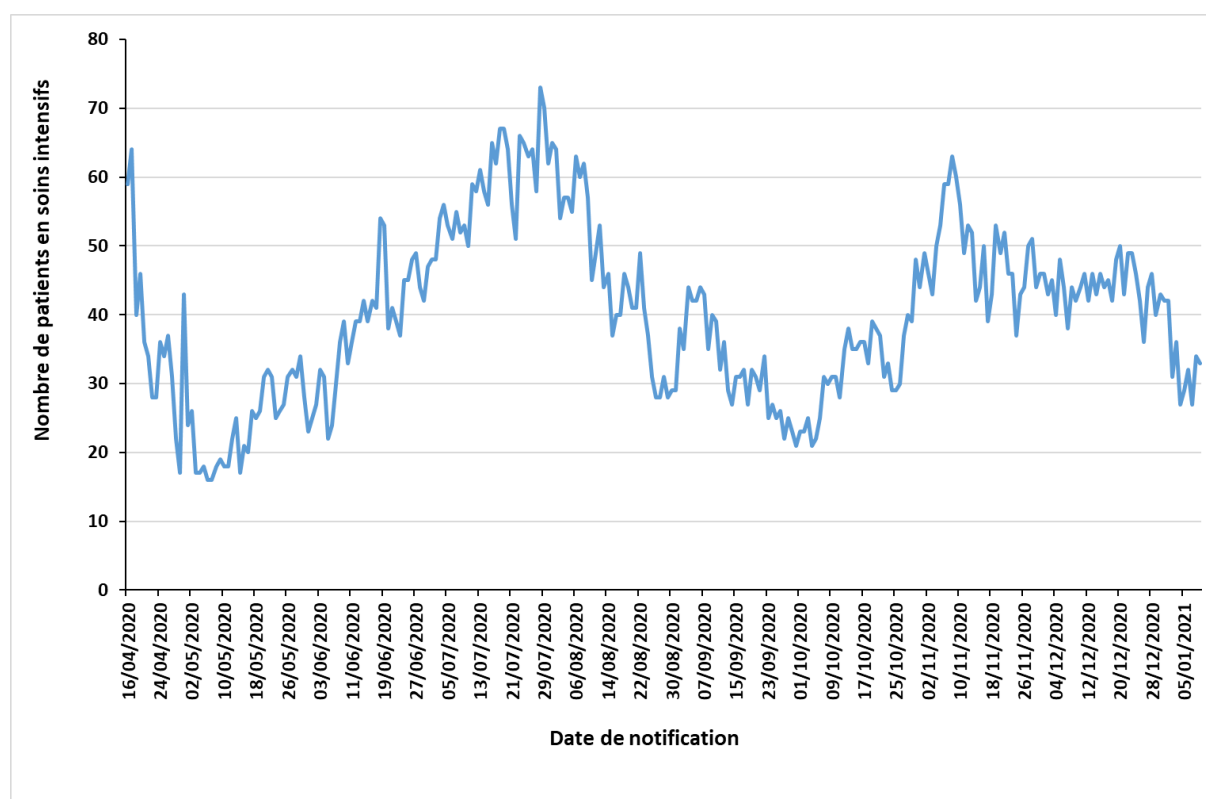
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines épidémiologiques N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°53 (04,92/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020, avec 04,85/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 09 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	209
	Nombre cumulé	69 011
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		33
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

\*ND : données non disponibles à notre niveau

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 09 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre se stabilise autour de 31 patients en moyenne sur les 08 derniers jours (du 02 au 09 janvier 2021).

Le 09 janvier 2021, 33 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 01 patients de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ Mesures prises au niveau national

Le 31 décembre 2020, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 1er janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

- 1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

#### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Reprise progressive et contrôlée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 des activités de transport et notamment du transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

#### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

#### 4- Pour les écoles coraniques :

- Ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, à compter du lundi 04 janvier 2021.

#### 5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

- ❖ **Communication du risque : RAS**
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX :**

Une conférence de presse a été tenue le samedi 09 janvier à l'occasion du coup d'envoi d'une campagne de sensibilisation à l'importance de la vaccination contre la Covid-19. Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar, a précisé que l'Algérie a acquis une première quantité de 500.000 doses du vaccin SPOUTNIK V pour commencer la vaccination dès le mois de janvier et qu'elle aura recours par la suite à plusieurs vaccins de différents laboratoires. La vaccination concernera en premier lieu les publics prioritaires suivants : professionnels de la santé, personnes exerçant une activité stratégique, personnes âgées de plus de 65 ans, personnes ayant des comorbidités, puis l'ensemble de la population âgée de plus de 18 ans (à l'exception des femmes enceintes et des personnes présentant une allergie aux composants du vaccin), et elle ne sera pas obligatoire.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	289
Date du rapport :	11 janvier 2021
Date des Données	10 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **231 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 10 janvier 2021, soit un **total de 102 144 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 232,67 pour 100 000 habitants ;
- **04 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 807 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,75 % ;
- **28 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **201 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 10 janvier 2021, soit un total de **69 212 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **29 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

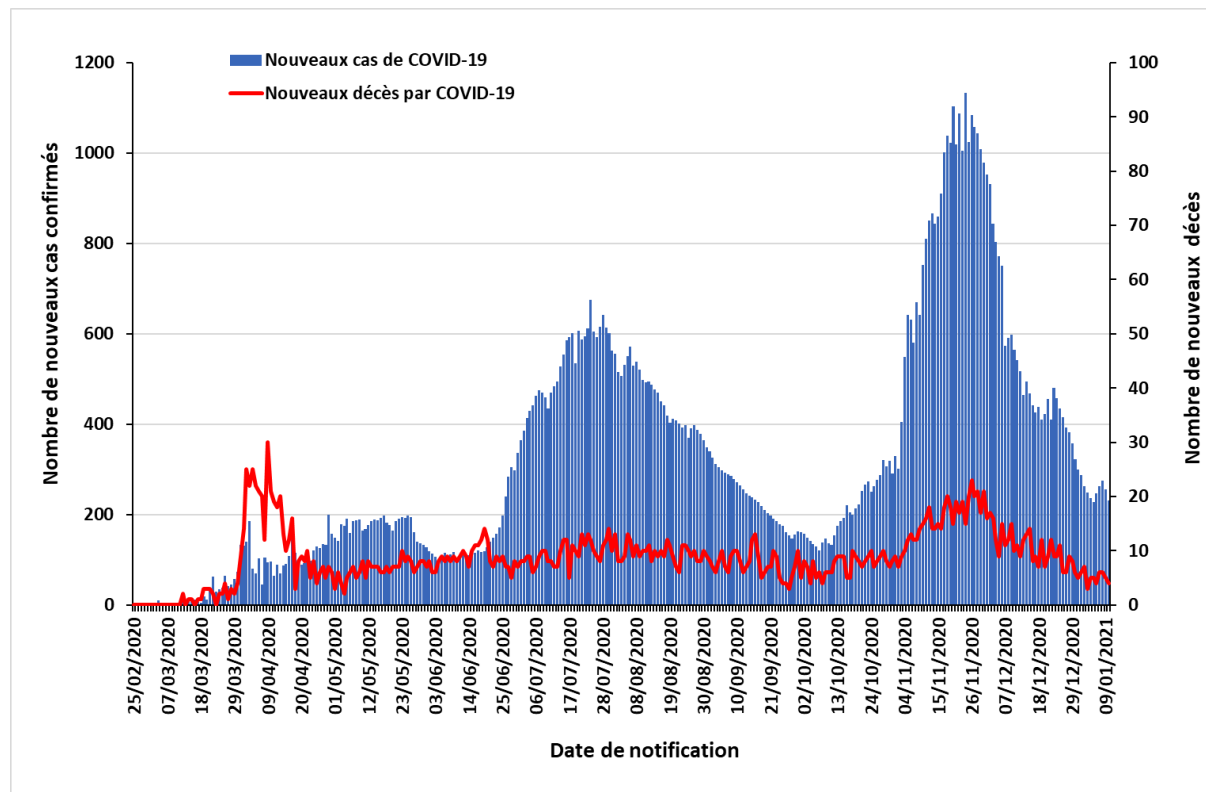
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 10 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **102 144 cas** dont **2 807 décès** avec un **taux d'incidence national de 232,67/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,75%**.

Durant les dernières 24 heures, 28 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 12 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 08 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 10 janvier 2021 en Algérie**

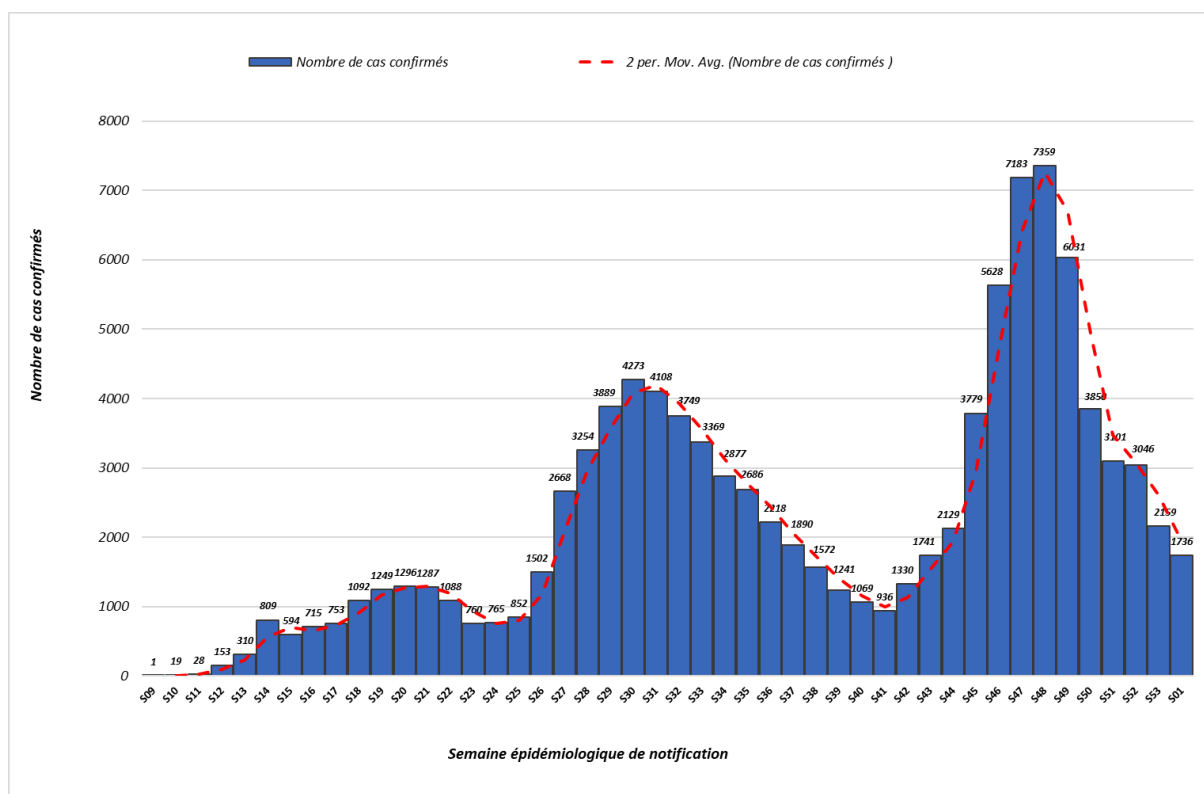


Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 11 jours (31 décembre 2020) et il est de 248 cas par jour en moyenne sur la dernière semaine.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 102 144 cas le 10 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **2,25%** sur les 10 premiers jours de janvier alors qu'il était de 7,64% sur les 10 premiers jours de décembre et de 8,88 sur les 10 premiers jours de novembre, ce qui souligne le ralentissement de la circulation du virus.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 07 décès par jour depuis 08 jours, avec une moyenne de 5 décès par jour. 04 décès sont notifiés le 10 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,75% et le taux de mortalité est de 6,39 décès pour 100 000 habitants.

**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 01 au 10 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue et significative du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°01 (04-10 janvier 2021).

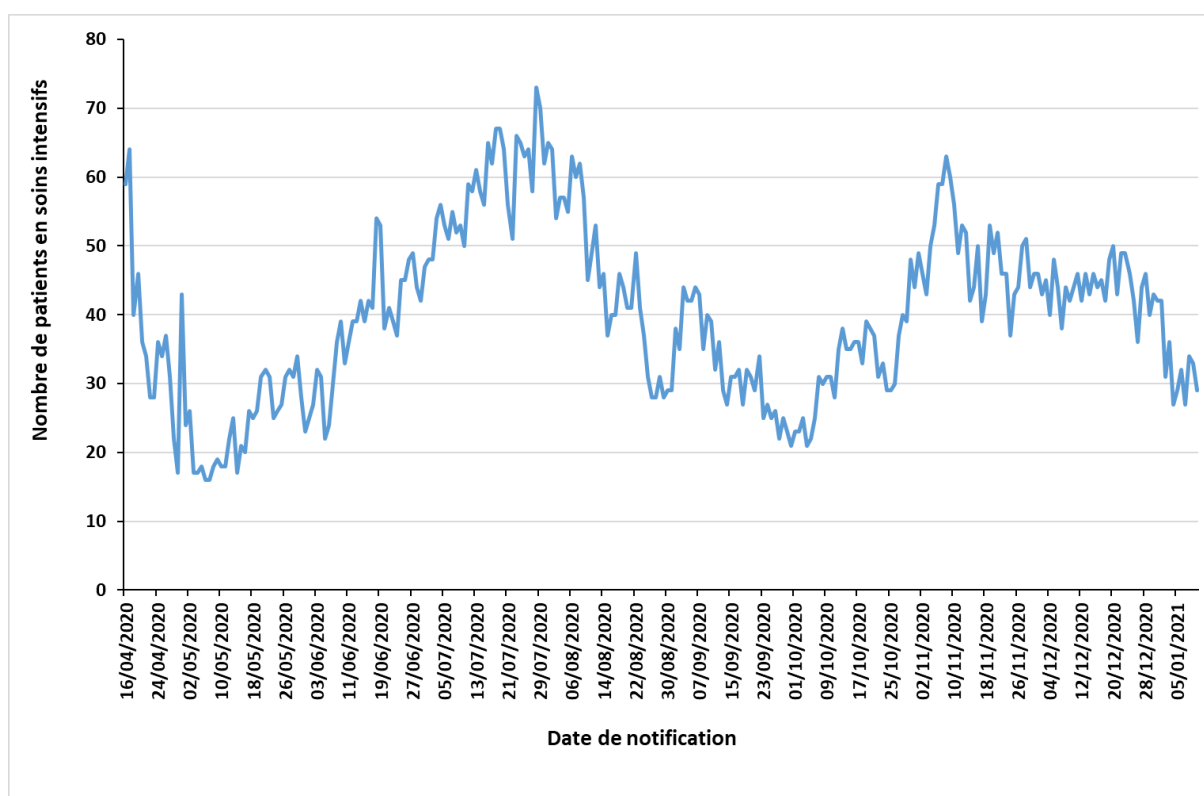
1736 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°01 (04-10 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 248,0 cas et une baisse estimée à 19,6% par rapport à la semaine précédente, alors qu'elle était de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines épidémiologiques N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°01 (03,95/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 10 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	201
	Nombre cumulé	69 212
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		308
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		29
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 10 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre est inférieur à 40 patients depuis 09 jours et se stabilise autour de 31 patients en moyenne (du 02 au 10 janvier 2021).

Le 10 janvier 2021, 29 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 04 patients de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ Mesures prises au niveau national

Le 31 décembre 2020, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 1er janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :



- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

#### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Reprise progressive et contrôlée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 des activités de transport et notamment du transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

#### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

#### 4- Pour les écoles coraniques :

- Ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, à compter du lundi 04 janvier 2021.

#### 5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

- ❖ **Communication du risque : RAS**
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX :**

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé dimanche 10 janvier 2021, dans un communiqué, l'enregistrement du vaccin russe GAM-COVID-Vac (Spoutnik V) par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, dans le cadre des mesures d'urgence prises pour commencer la campagne de vaccination en janvier.

Dans le cadre de l'appui apporté par l'OMS à la Direction Générale de la Prévention et Promotion de la Santé pour réaliser l'évaluation de la chaîne de froid, une réunion a été tenue le dimanche 10 janvier 2021 afin de faire un point sur l'avancement de l'évaluation et d'identifier les besoins urgents en équipements de la chaîne de froid en vue de l'arrivée des vaccins dans les prochaines semaines.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	290
Date du rapport :	12 janvier 2021
Date des Données	11 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **225 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 11 janvier 2021, soit un **total de 102 369 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 233,19 pour 100 000 habitants ;
- **05 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 812 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,75 % ;
- **20 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **191 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 11 janvier 2021, soit un total de **69 403 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **28 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

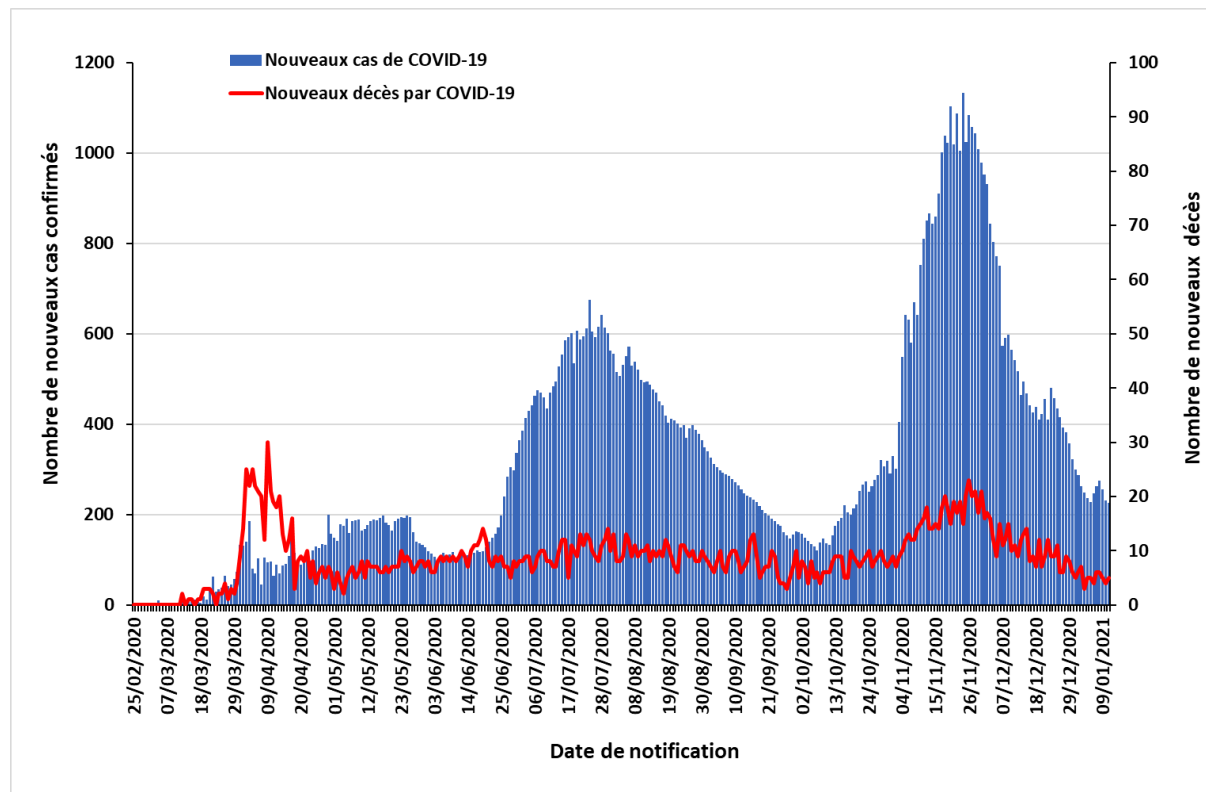
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 11 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **102 369 cas** dont **2 812 décès** avec un **taux d'incidence national de 233,19/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,75%**.

Durant les dernières 24 heures, 20 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 21 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 07 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 11 janvier 2021 en Algérie**

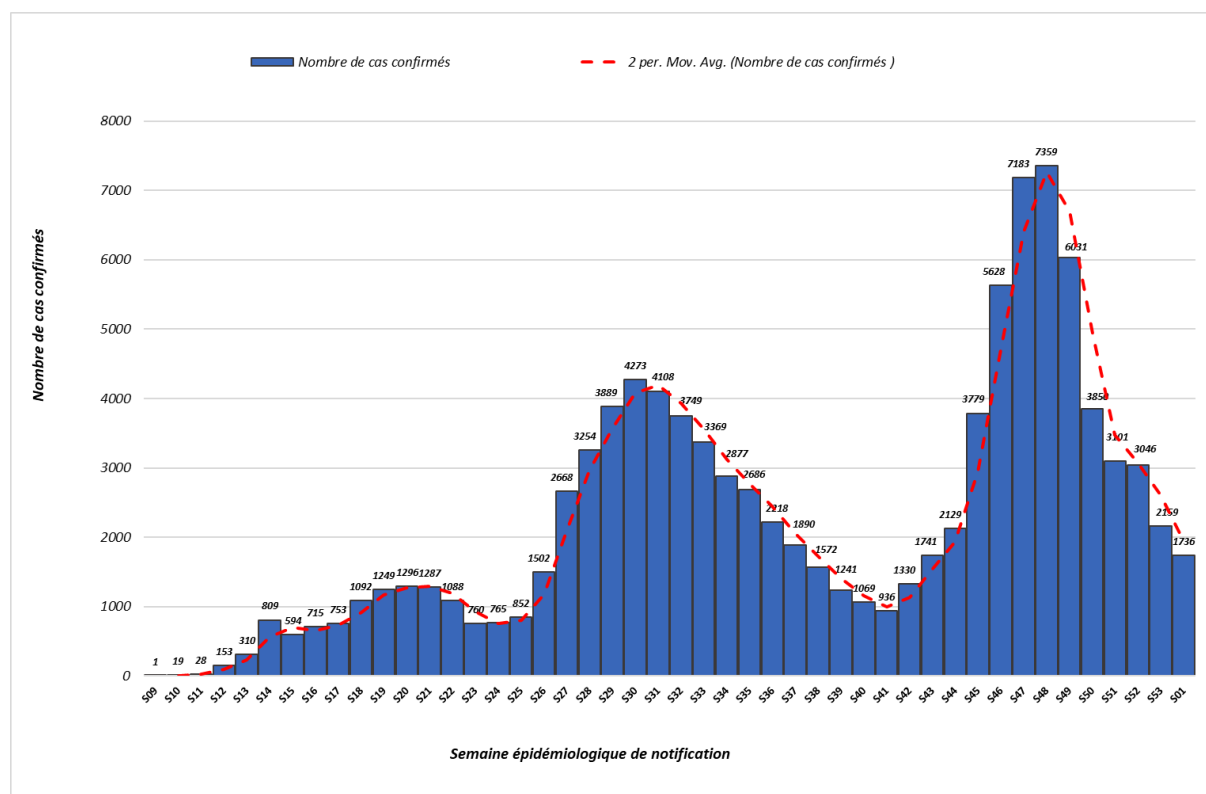


Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 12 jours (31 décembre 2020) et il est de 246 cas par jour en moyenne sur la dernière semaine.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 102 369 cas le 11 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,5%** sur les 7 derniers jours, alors qu'il était pendant les 6 semaines précédentes de 1,7%, 2,7%, 2,8%, 3,6%, 5,6% et 8,1% respectivement, ce qui souligne le ralentissement de la circulation du virus.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 07 décès par jour depuis 09 jours, avec une moyenne de 5 décès par jour. 05 décès sont notifiés le 11 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,75% et le taux de mortalité est de 6,41 décès pour 100 000 habitants.

**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 01 au 10 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°01/2021 (04-10 janvier 2021).

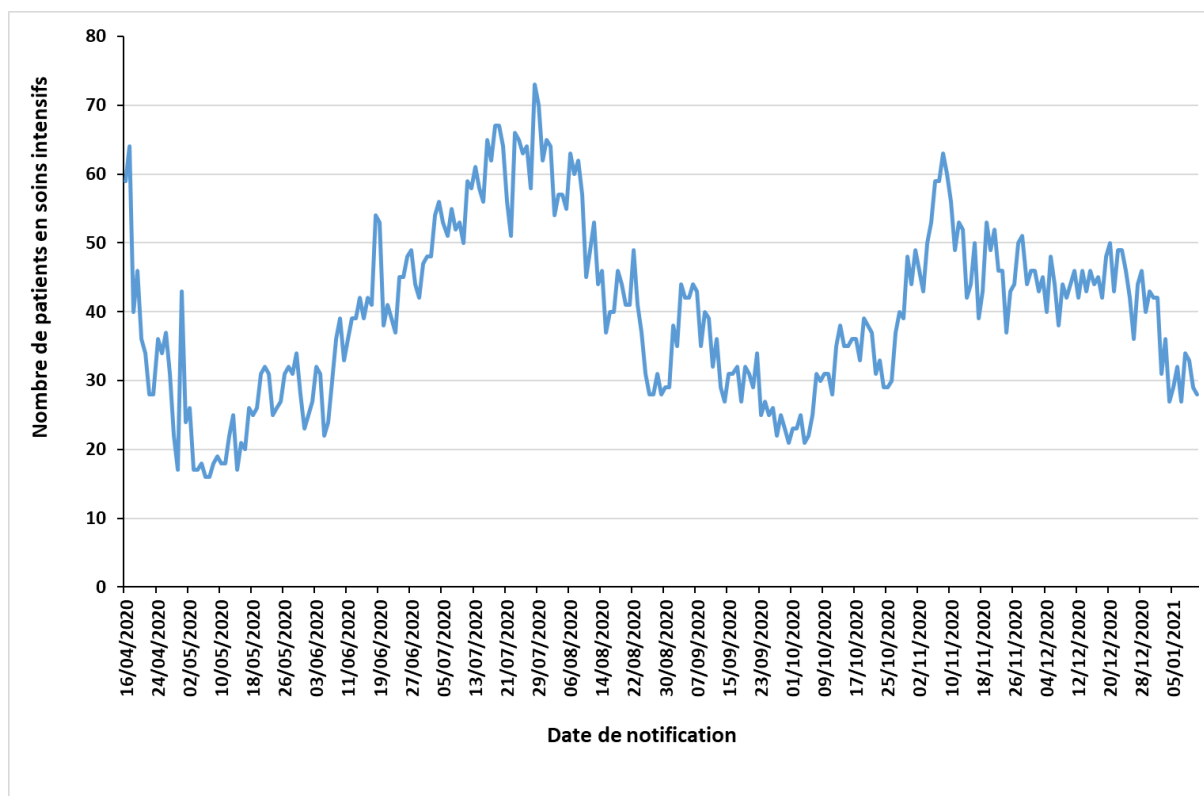
1736 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°01/2021 (04-10 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 248,0 cas et une baisse estimée à 19,6% par rapport à la semaine précédente, alors qu'elle était de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines épidémiologiques N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°01/2021 (03,95/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 11 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	191
	Nombre cumulé	69 403
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		350
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		28
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 11 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre est inférieur à 40 patients depuis 10 jours et se stabilise autour de 31 patients en moyenne (du 02 au 11 janvier 2021).

Le 11 janvier 2021, 28 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 01 patient de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ Mesures prises au niveau national

Le 31 décembre 2020, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 1er janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

#### 1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

#### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Reprise progressive et contrôlée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 des activités de transport et notamment du transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

#### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

#### 4- Pour les écoles coraniques :

- Ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, à compter du lundi 04 janvier 2021.

#### 5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS

- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar, a indiqué que la réception par l'Algérie du premier lot de vaccin anti-COVID-19 'Sputnik 5' était imminente.

Il a également affirmé que l'Algérie recevra entre 8 et 10 millions de doses d'autres vaccins anti-COVID-19 au cours du premier trimestre 2021 pour vacciner 20% de la population via le mécanisme COVAX.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>



## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	291
Date du rapport :	13 janvier 2021
Date des Données	12 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **272 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 12 janvier 2021, soit un **total de 102 641 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 233,81 pour 100 000 habitants ;
- **04 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 816 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,74 % ;
- **16 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **205 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 12 janvier 2021, soit un total de **69 608 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **24 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

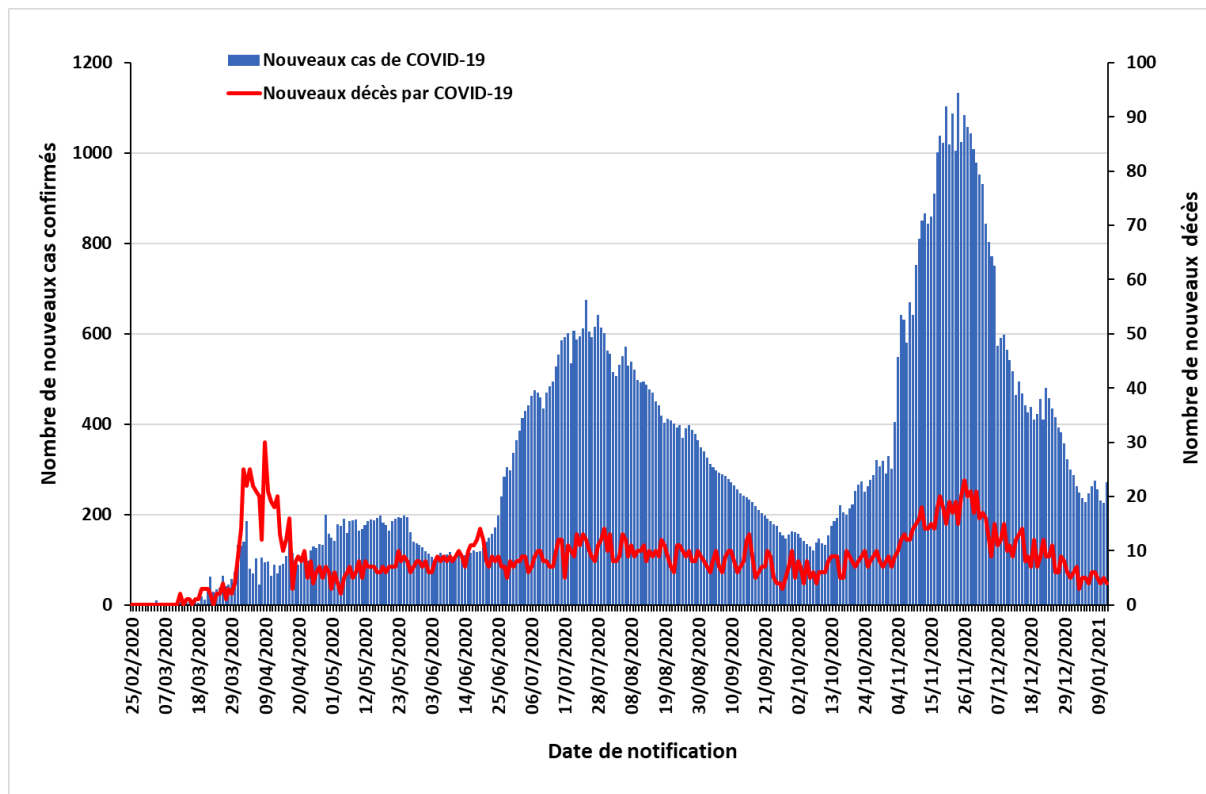
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 12 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **102 641 cas** dont **2 816 décès** avec un **taux d'incidence national de 233,81/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,75%**.

Durant les dernières 24 heures, 16 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 25 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 07 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 12 janvier 2021 en Algérie**

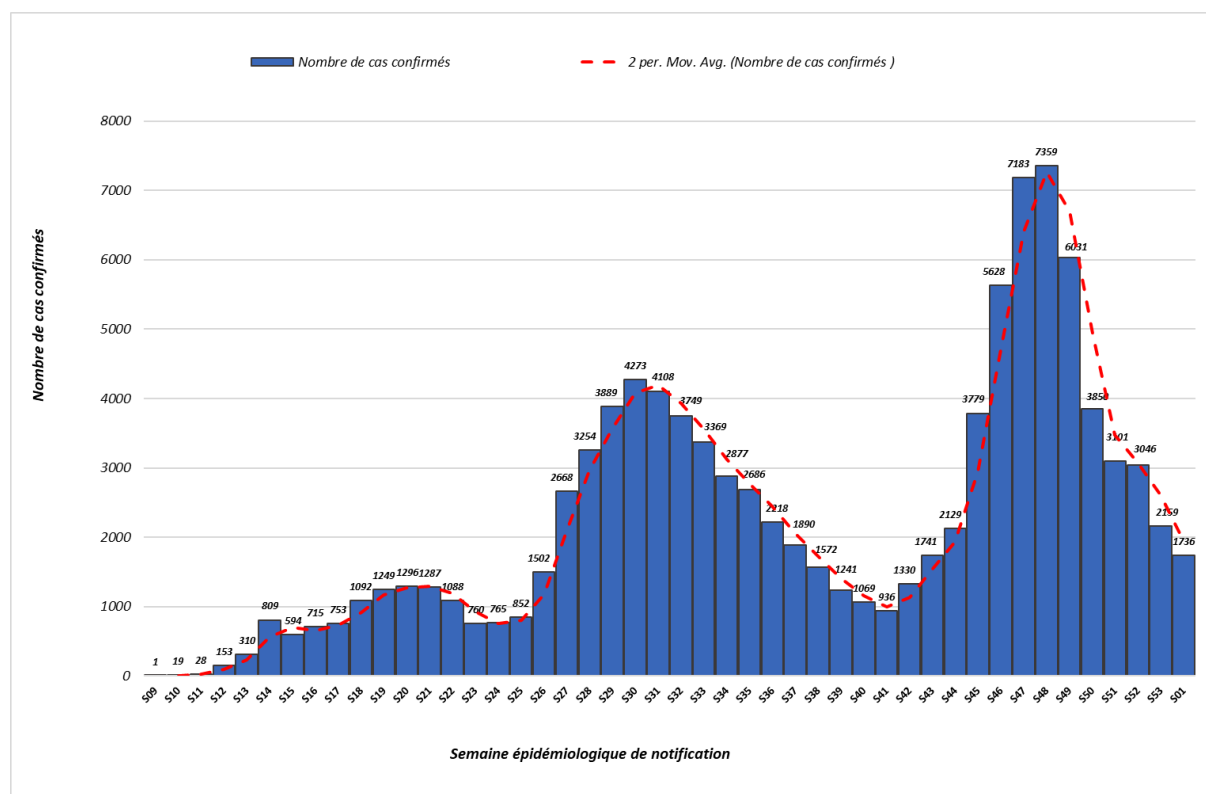


Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 13 jours (31 décembre 2020) et il est de 253 cas par jour en moyenne sur la dernière semaine.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 102 641 cas le 12 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,5%** sur les 7 derniers jours, alors qu'il était pendant les 6 semaines précédentes de 1,6%, 2,5%, 2,7%, 3,4%, 5,1% et 7,9% respectivement, ce qui souligne le ralentissement de la circulation du virus.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 07 décès par jour depuis 10 jours, avec une moyenne de 5 décès par jour. 04 décès sont notifiés le 12 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,74% et le taux de mortalité est de 6,41 décès pour 100 000 habitants.

**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 01 au 10 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°01/2021 (04-10 janvier 2021).

1736 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°01/2021 (04-10 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 248,0 cas et une baisse estimée à 19,6% par rapport à la semaine précédente, alors qu'elle était de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

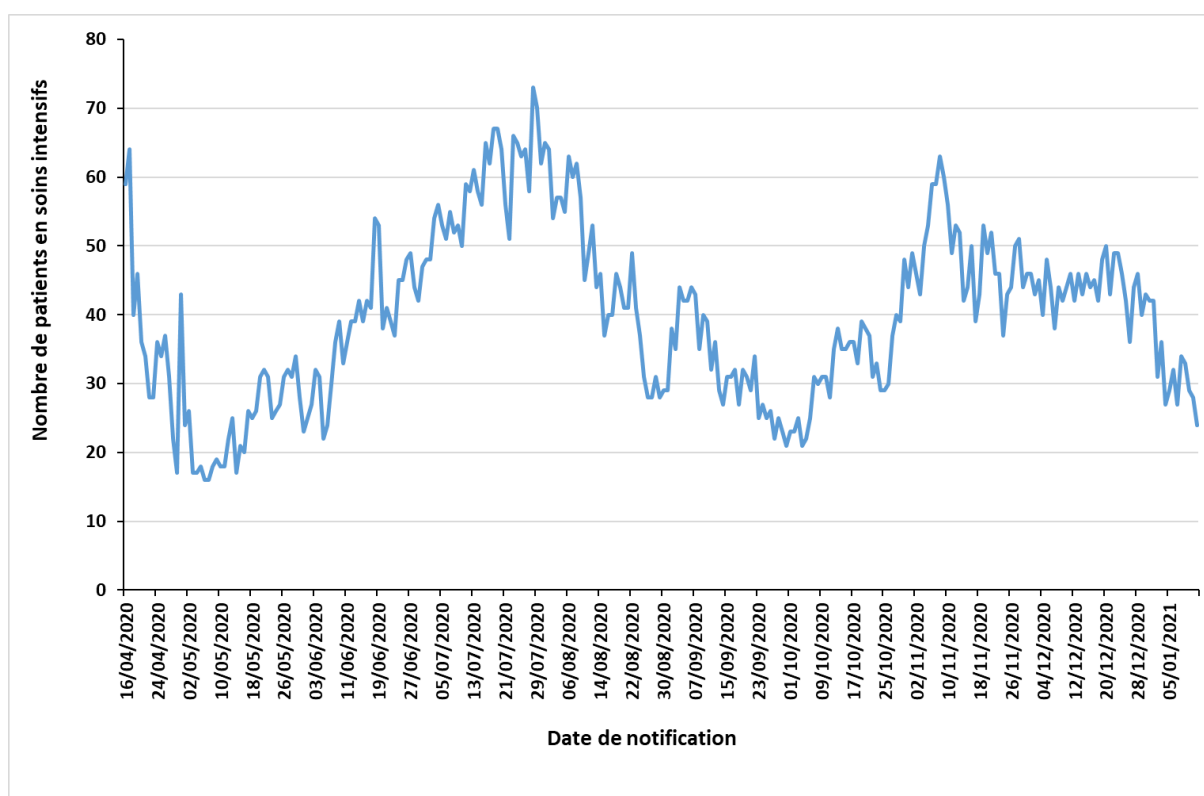
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°01/2021 (03,95/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 12 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	205
	Nombre cumulé	69 608
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		28
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

\*ND : données non disponibles à notre niveau

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 12 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre est inférieur à 40 patients depuis 11 jours et se stabilise autour de 30 patients en moyenne (du 02 au 12 janvier 2021).

Le 12 janvier 2021, 24 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 04 patient de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ Mesures prises au niveau national

Le 31 décembre 2020, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 1er janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

#### 1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

#### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Reprise progressive et contrôlée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 des activités de transport et notamment du transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

#### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

#### 4- Pour les écoles coraniques :

- Ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, à compter du lundi 04 janvier 2021.

#### 5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS

- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar, a indiqué que la réception par l'Algérie du premier lot de vaccin anti-COVID-19 'Sputnik 5' était imminente.

Il a également affirmé que l'Algérie recevra entre 8 et 10 millions de doses d'autres vaccins anti-COVID-19 au cours du premier trimestre 2021 pour vacciner 20% de la population via le mécanisme COVAX.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	292
Date du rapport :	14 janvier 2021
Date des Données	13 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **219 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 13 janvier 2021, soit un **total de 102 860 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 234,31 pour 100 000 habitants ;
- **03 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 819 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,74 % ;
- **30 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **183 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 13 janvier 2021, soit un total de **69 791 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **31 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

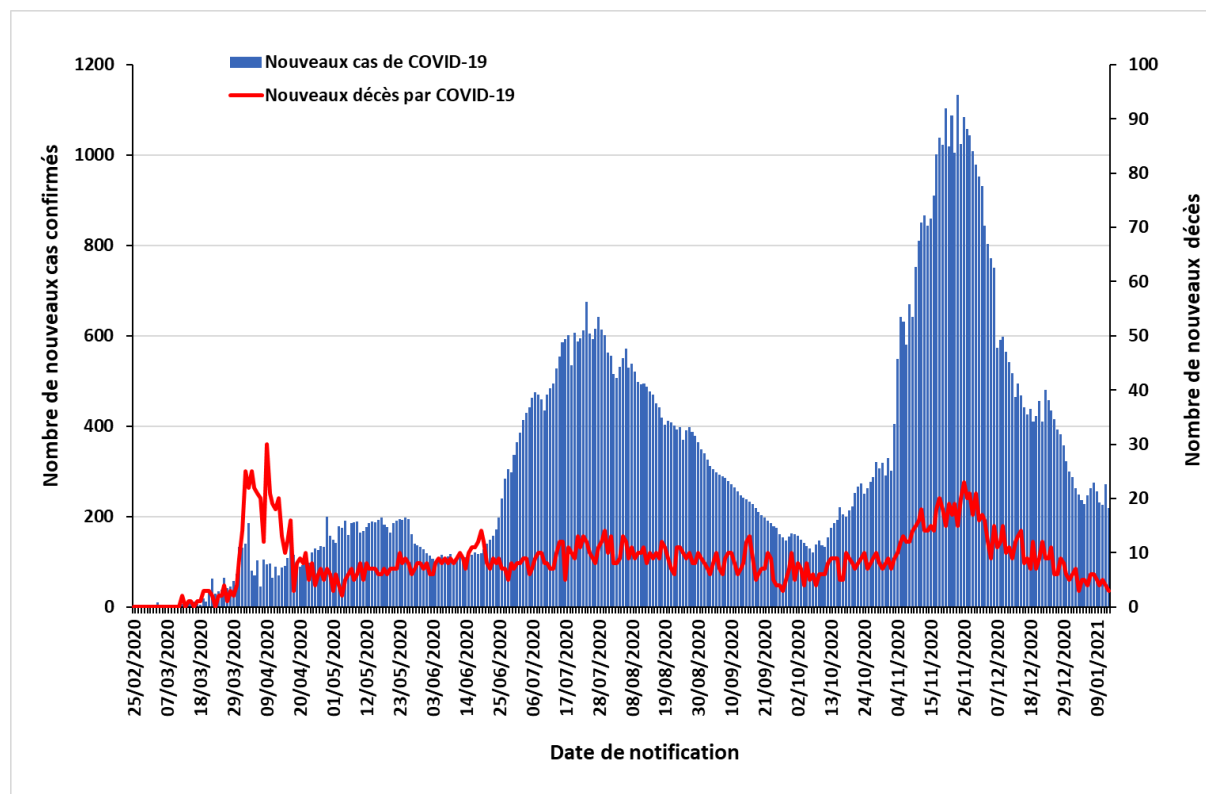
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 13 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **102 860 cas** dont **2 819 décès** avec un **taux d'incidence national de 234,31/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,74%**.

Durant les dernières 24 heures, 30 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 13 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 05 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 13 janvier 2021 en Algérie**



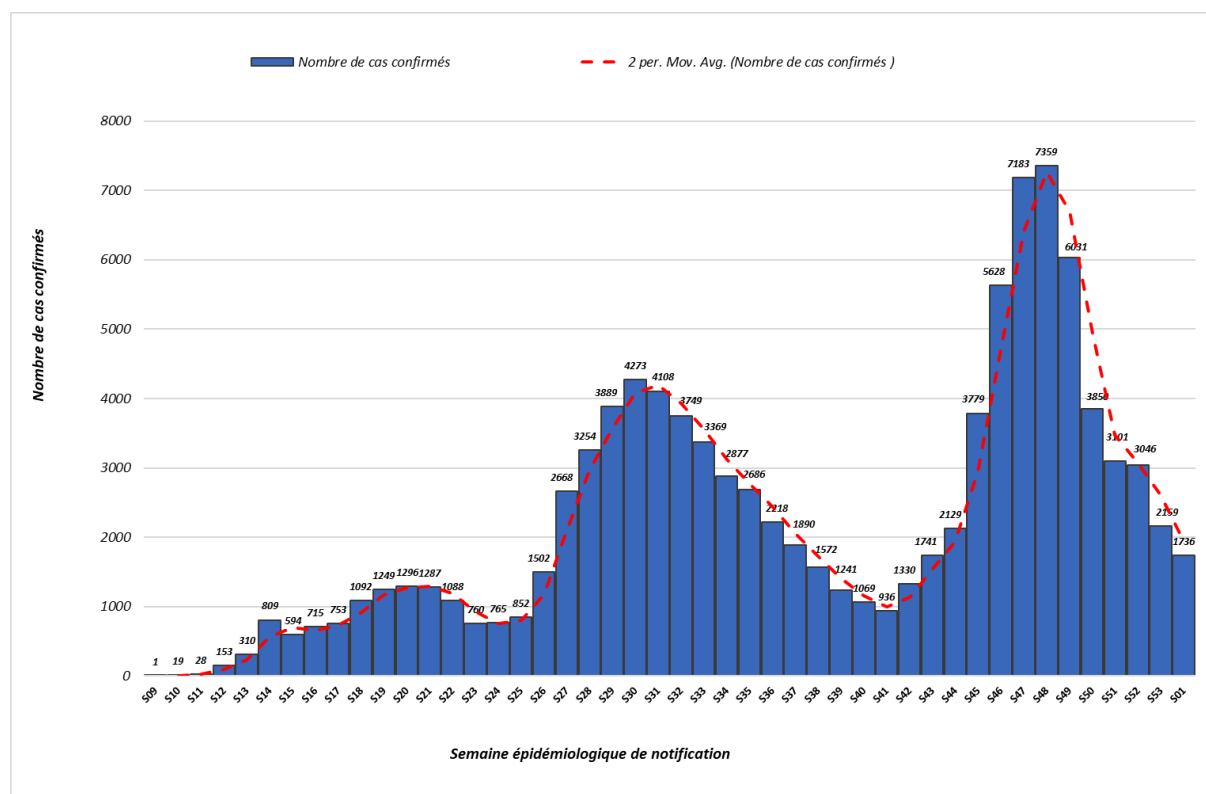
Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 14 jours (31 décembre 2020), il a atteint le seuil le plus bas observé depuis le 20 octobre 2020.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 102 860 cas le 13 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,5%** sur les 7 derniers jours (07-13 janvier 2021), il est identique à celui observé sur les 7 jours précédents (31 décembre 2020-06 janvier 2021).

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 07 décès par jour depuis 11 jours, avec une moyenne de 5 décès par jour. 03 décès sont notifiés le 13 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,74% et le taux de mortalité est de 6,42 décès pour 100 000 habitants.



**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 01 au 10 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°01/2021 (04-10 janvier 2021).

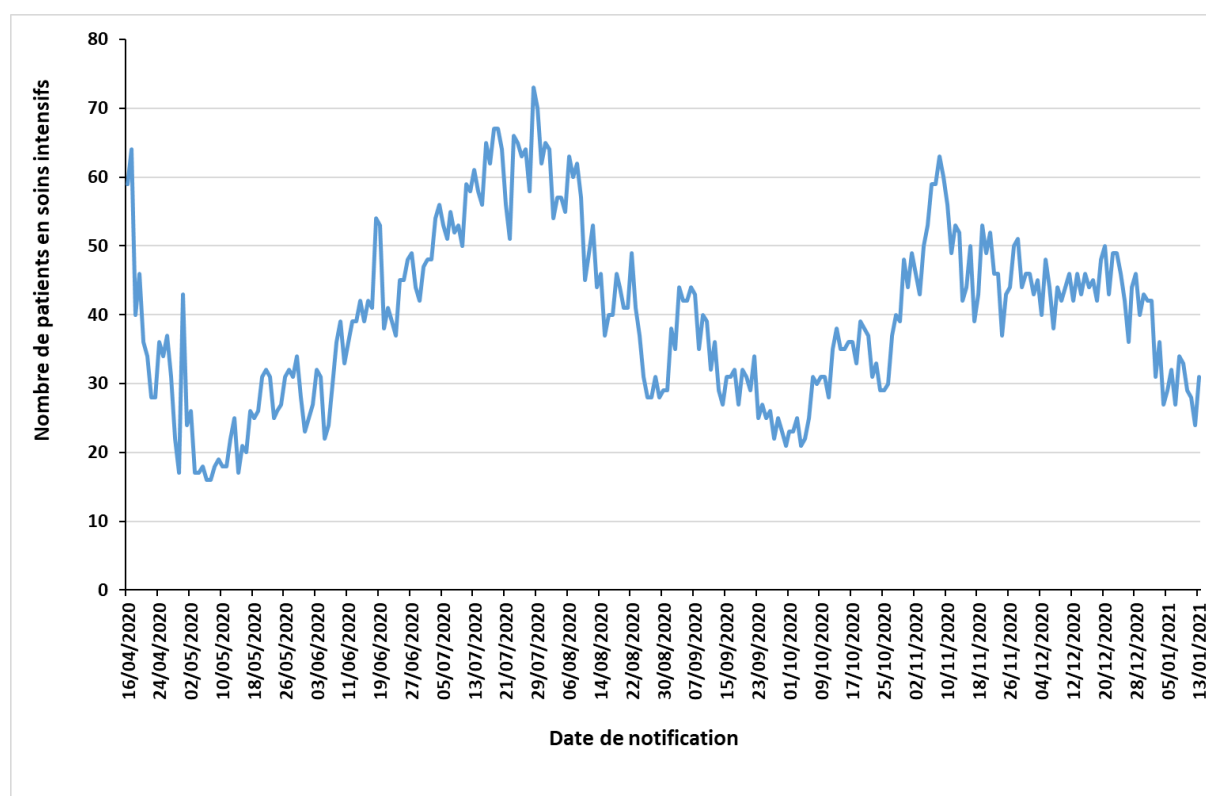
1736 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°01/2021 (04-10 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 248,0 cas et une baisse estimée à 19,6% par rapport à la semaine précédente, alors qu'elle était de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°01/2021 (03,95/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 13 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	183
	Nombre cumulé	69 791
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		343
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		31
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 13 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre est inférieur à 40 patients depuis 12 jours et se stabilise autour de 30 patients en moyenne (du 02 au 13 janvier 2021).

Le 13 janvier 2021, 31 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 07 patients de plus par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ Mesures prises au niveau national

Le 31 décembre 2020, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 1er janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

#### 1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

#### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Reprise progressive et contrôlée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 des activités de transport et notamment du transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

#### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

#### 4- Pour les écoles coraniques :

- Ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, à compter du lundi 04 janvier 2021.

#### 5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a annoncé mercredi 13 janvier 2021 que l'Algérie recevrait un lot de vaccins anti COVID-19 en provenance de la Chine d'ici la fin du mois de janvier.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	293
Date du rapport :	15 janvier 2021
Date des Données	14 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **267 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 14 janvier 2021, soit un **total de 103 127 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 234,91 pour 100 000 habitants ;
- **03 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 822 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,74 % ;
- **20 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **201 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 14 janvier 2021, soit un total de **69 992 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **31 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

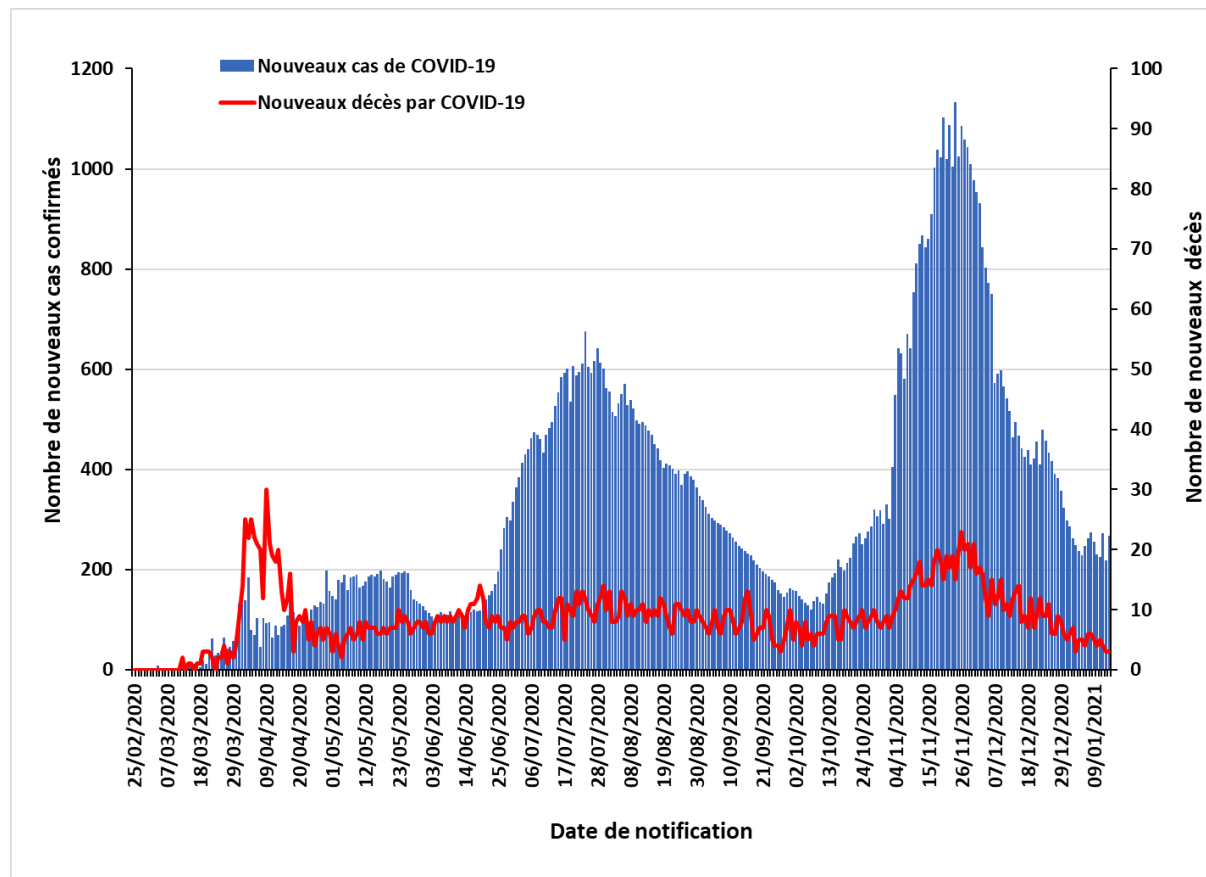
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 14 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **103 127 cas** dont **2 822 décès** avec un **taux d'incidence national de 234,91/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,74%**.

Durant les dernières 24 heures, 20 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 20 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 08 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 14 janvier 2021 en Algérie**

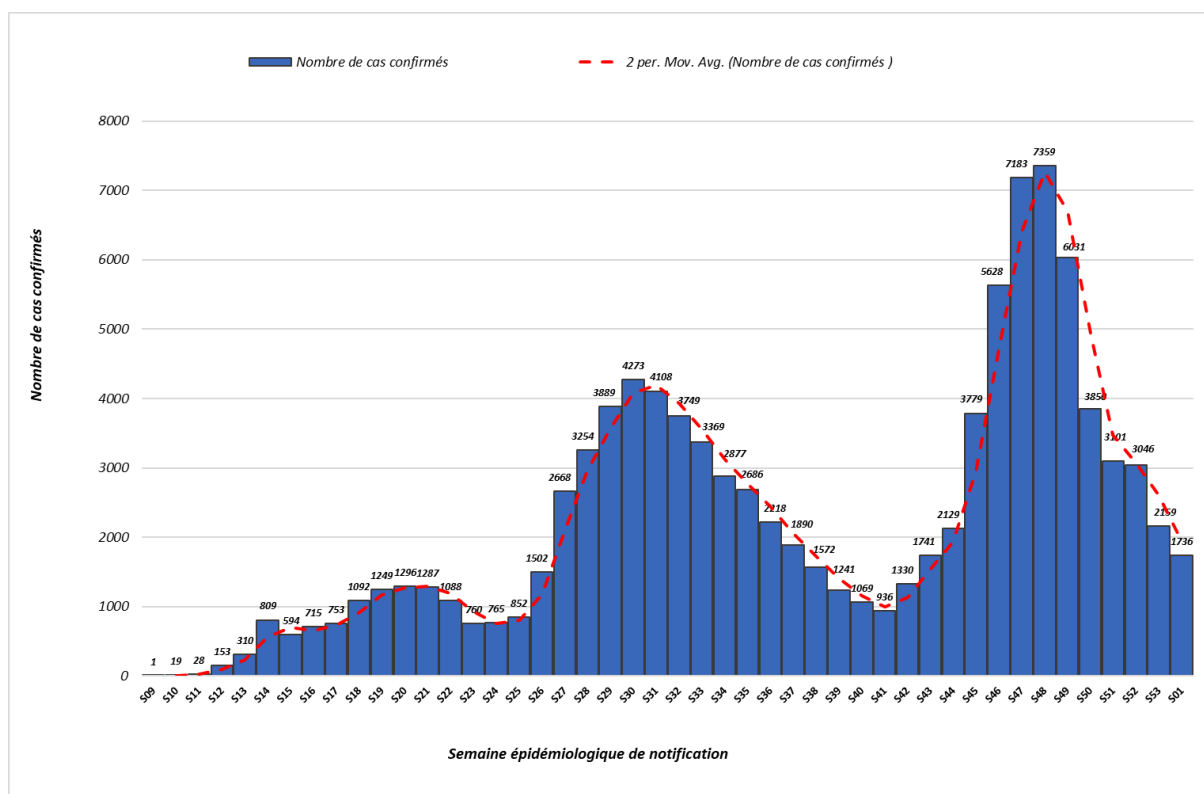


Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 15 jours (31 décembre 2020), avec une moyenne de 254 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 103 127 cas le 14 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,4%** sur les 7 derniers jours (08-14 janvier 2021), alors qu'il était pendant les 6 semaines précédentes de de 1,5%, 2,2%, 2,8%, 3,1%, 4,4% et 7,2% respectivement, ce qui souligne le ralentissement de la circulation du virus.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 06 décès par jour depuis 06 jours, avec une moyenne de 4 décès par jour. 03 décès sont notifiés le 14 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,74% et le taux de mortalité est de 6,43 décès pour 100 000 habitants.

**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 01 au 10 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°01/2021 (04-10 janvier 2021).

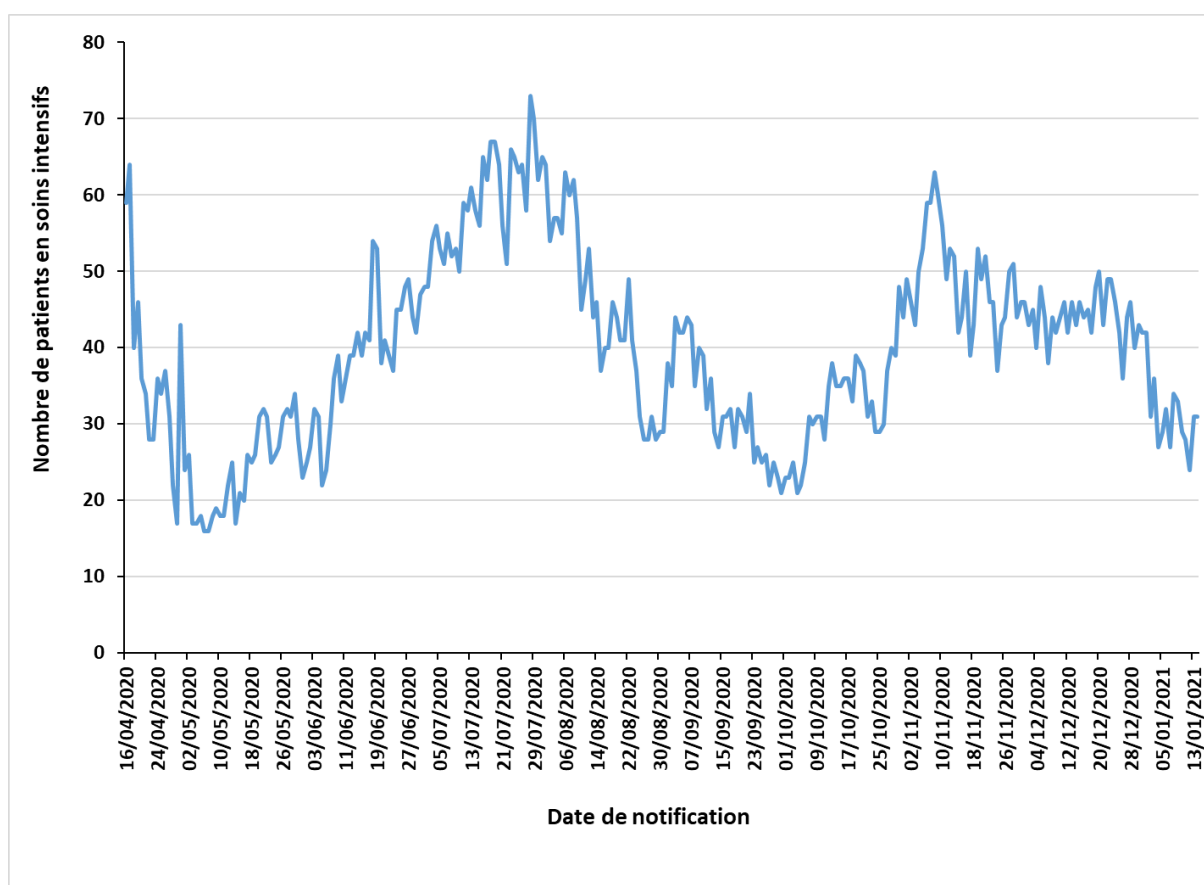
1736 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°01/2021 (04-10 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 248,0 cas et une baisse estimée à 19,6% par rapport à la semaine précédente, alors qu'elle était de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°01/2021 (03,95/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 14 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	201
	Nombre cumulé	69 992
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		339
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		31
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 14 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre est inférieur à 40 patients depuis 13 jours et se stabilise autour de 30 patients en moyenne (du 02 au 14 janvier 2021).

Le 14 janvier 2021, 31 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit le même nombre de patients que dans les données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ Mesures prises au niveau national

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :



#### 1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

#### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

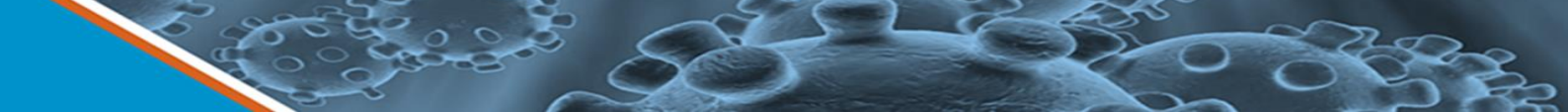
#### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

#### 4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS



---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	294
Date du rapport :	16 janvier 2021
Date des Données	15 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **254 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 15 janvier 2021, soit un **total de 103 381 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 235,49 pour 100 000 habitants ;
- **05 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 827 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,73 % ;
- **15 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **196 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 15 janvier 2021, soit un total de **70 188 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **28 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

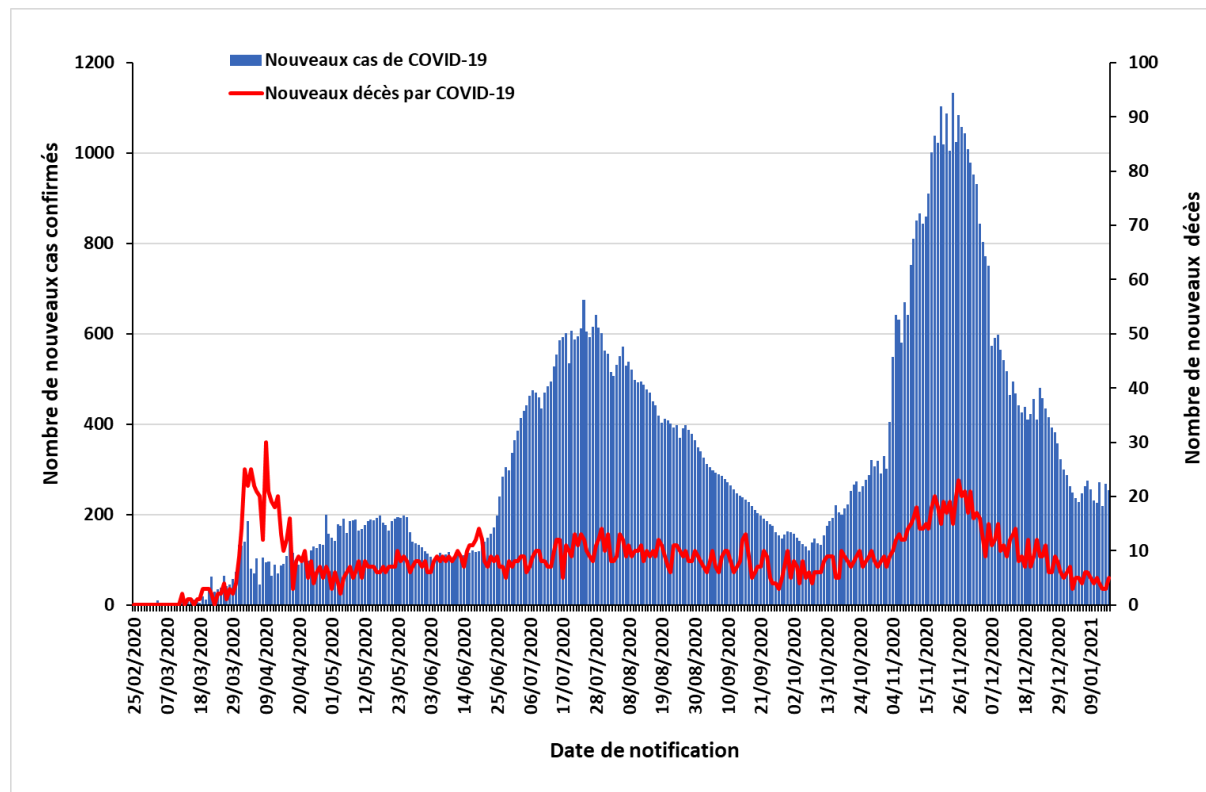
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 15 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **103 381 cas** dont **2 827 décès** avec un **taux d'incidence national de 235,49/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,73%**.

Durant les dernières 24 heures, 15 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 25 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 08 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 15 janvier 2021 en Algérie**

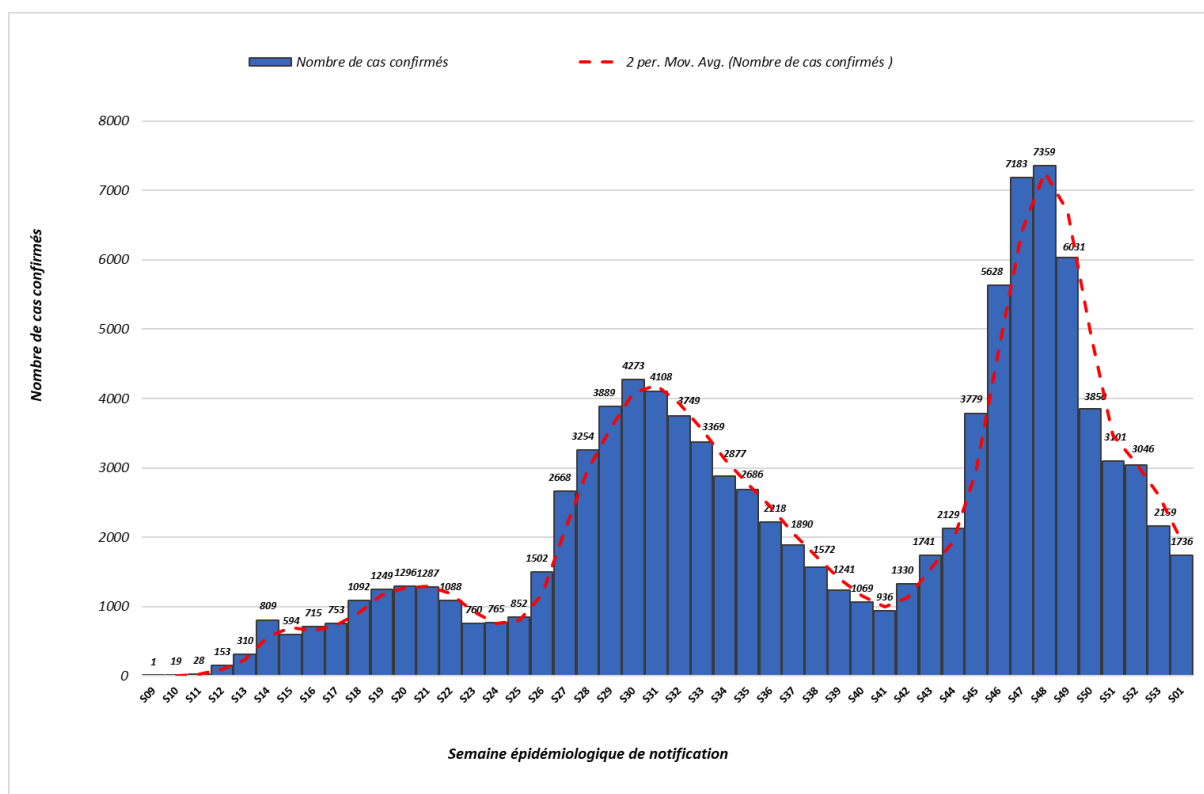


Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 16 jours (31 décembre 2020), avec une moyenne de 254 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 103 381 cas le 15 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,4%** sur les 7 derniers jours (09-15 janvier 2021), alors qu'il était pendant les 6 semaines précédentes de 1,5%, 2,1%, 2,8%, 3,0%, 4,1% et 6,8% respectivement, ce qui souligne le ralentissement de la circulation du virus.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 06 décès par jour depuis 07 jours, avec une moyenne de 4 décès par jour. 05 décès sont notifiés le 15 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,73% et le taux de mortalité est de 6,44 décès pour 100 000 habitants.

**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 01 au 10 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°01/2021 (04-10 janvier 2021).

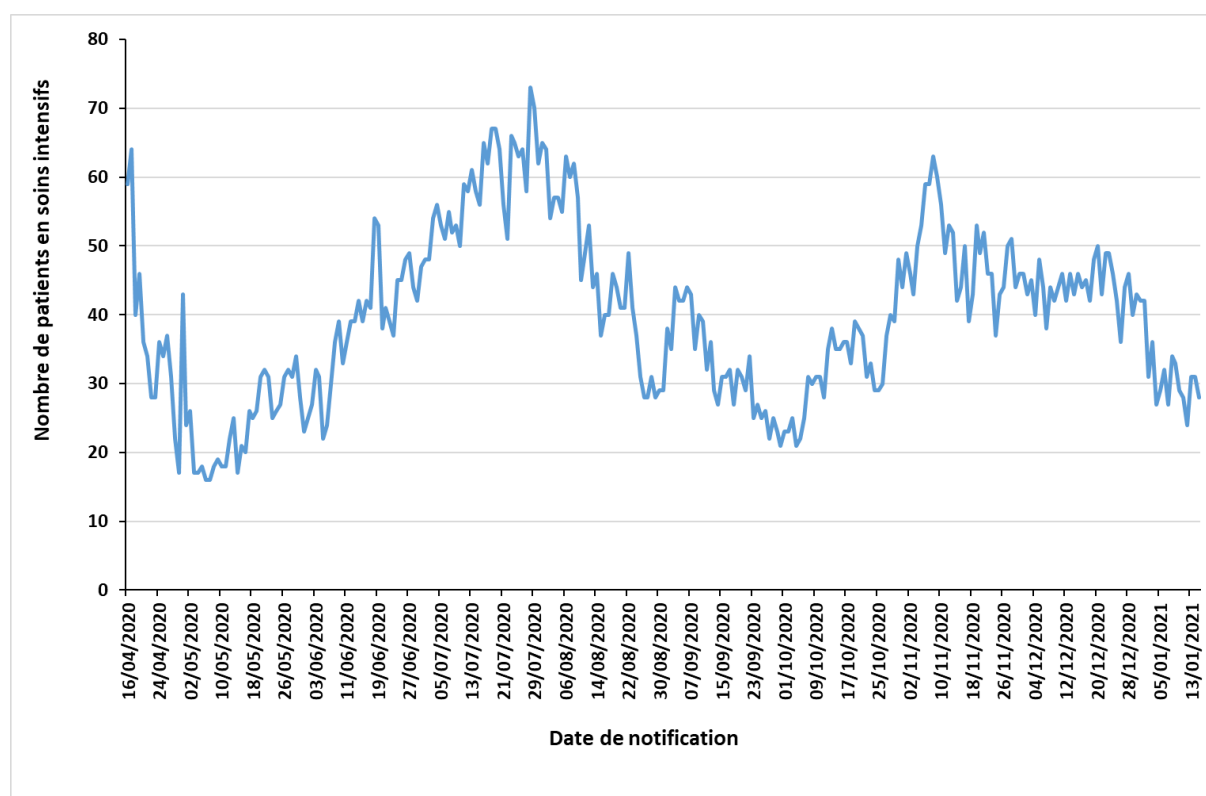
1736 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°01/2021 (04-10 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 248,0 cas et une baisse estimée à 19,6% par rapport à la semaine précédente, alors qu'elle était de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°01/2021 (03,95/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 15 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	196
	Nombre cumulé	70 188
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		303
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		28
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 15 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre est inférieur à 40 patients depuis 14 jours et se stabilise autour de 30 patients en moyenne (du 02 au 15 janvier 2021).

Le 15 janvier 2021, 28 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 03 patients de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ Mesures prises au niveau national

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

### 1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

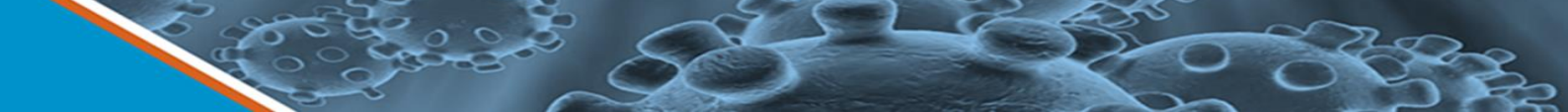
### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

### 4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS



---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>



## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	295
Date du rapport :	17 janvier 2021
Date des Données	16 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **230 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 16 janvier 2021, soit un **total de 103 611 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 236,02 pour 100 000 habitants ;
- **04 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 831 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,73 % ;
- **25 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **185 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 16 janvier 2021, soit un total de **70 373 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **23 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

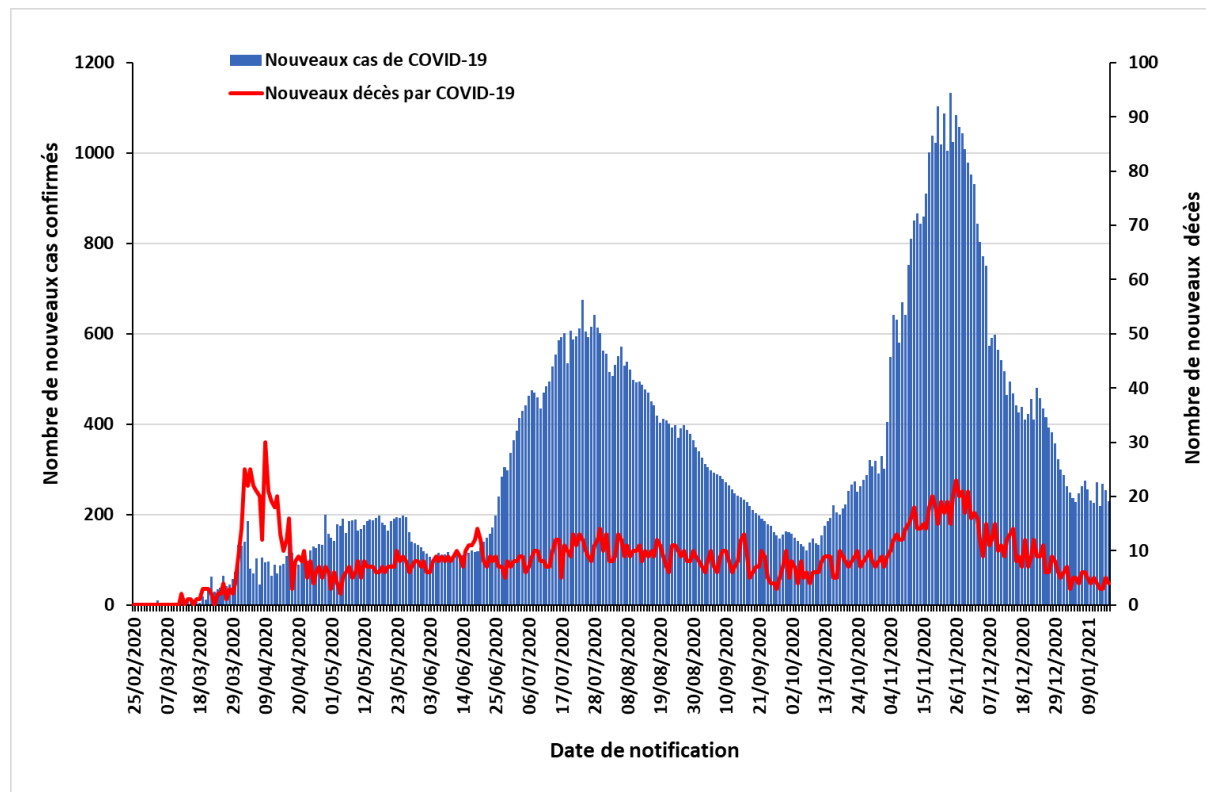
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 16 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **103 611 cas** dont **2 831 décès** avec un **taux d'incidence national de 236,02/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,73%**.

Durant les dernières 24 heures, 25 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 17 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 06 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 16 janvier 2021 en Algérie**

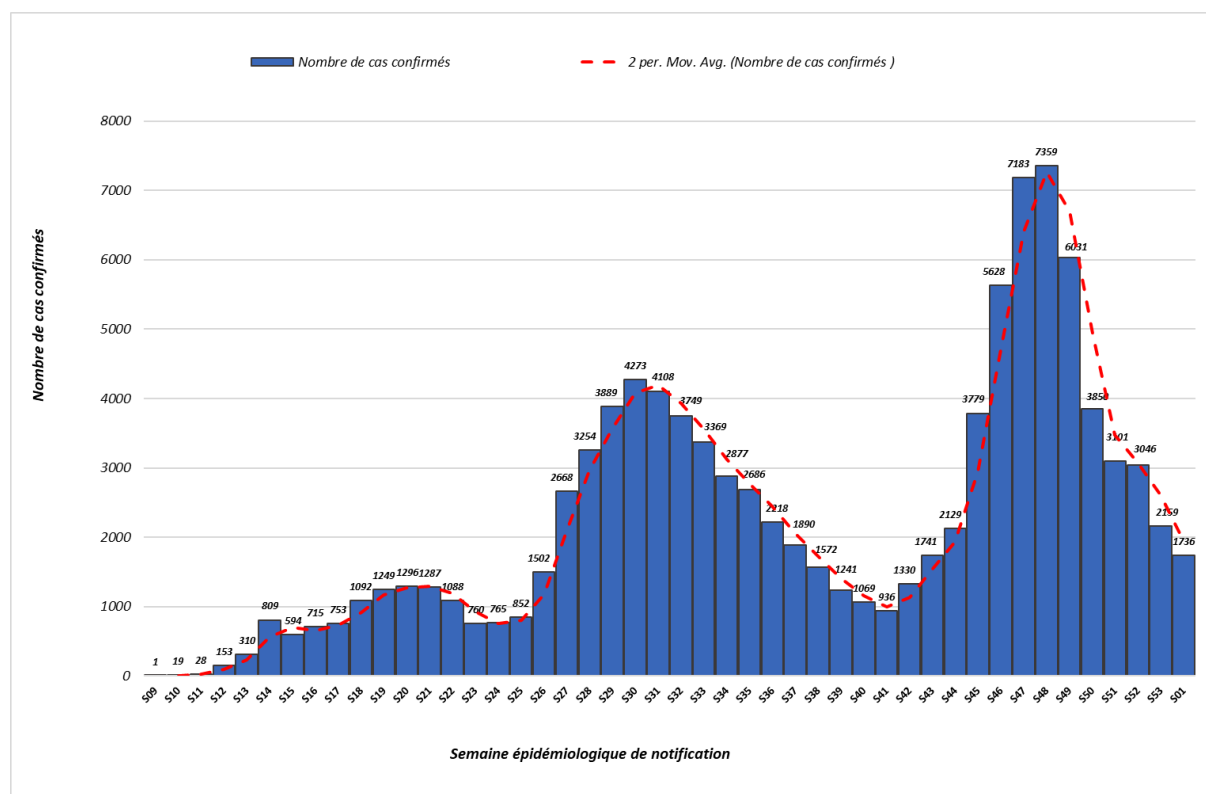


Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 17 jours (31 décembre 2020), avec une moyenne de 253 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 100 000 cas le 02 janvier 2021 et s'élève à 103 611 cas le 16 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,4%** sur les 7 derniers jours (10-16 janvier 2021), alors qu'il était pendant les 6 semaines précédentes de de 1,5%, 1,9%, 2,8%, 2,9%, 3,8% et 6,4% respectivement, ce qui souligne le ralentissement de la circulation du virus.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 06 décès par jour depuis 08 jours, avec une moyenne de 4 décès par jour. 04 décès sont notifiés le 16 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,73% et le taux de mortalité est de 6,45 décès pour 100 000 habitants.

**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 01 au 10 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas.

Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°01/2021 (04-10 janvier 2021).

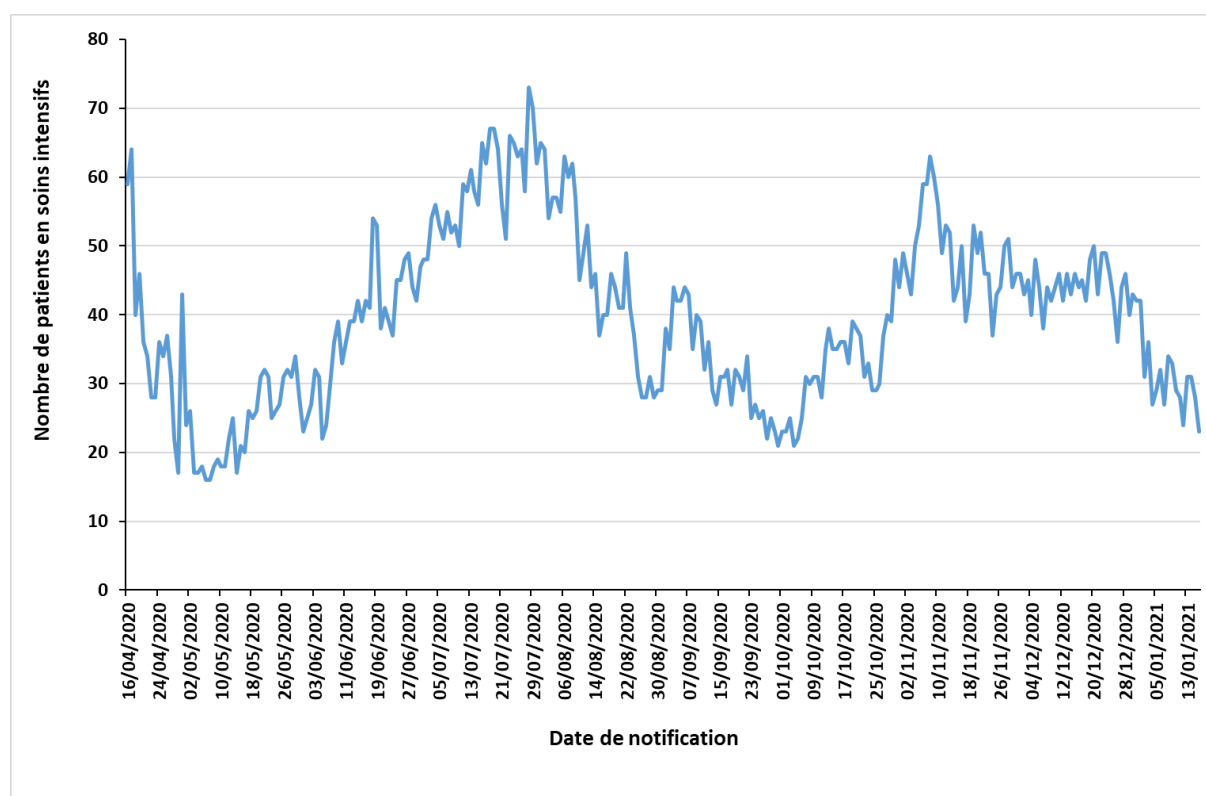
1736 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°01/2021 (04-10 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 248,0 cas et une baisse estimée à 19,6% par rapport à la semaine précédente, alors qu'elle était de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°01/2021 (03,95/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 16 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	185
	Nombre cumulé	70 373
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		254
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		23
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 16 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre est inférieur à 40 patients depuis 15 jours et se stabilise autour de 30 patients en moyenne (du 02 au 16 janvier 2021).

Le 16 janvier 2021, 23 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 05 patients de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ Mesures prises au niveau national

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

#### 1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

#### 2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

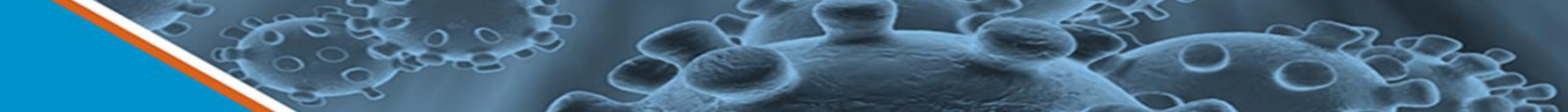
#### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

#### 4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS



---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	296
Date du rapport :	18 janvier 2021
Date des Données	17 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **222 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 17 janvier 2021, soit un **total de 103 833 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 236,52 pour 100 000 habitants ;
- **05 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 836 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,73 % ;
- **21 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **181 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 17 janvier 2021, soit un total de **70 554 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **32 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

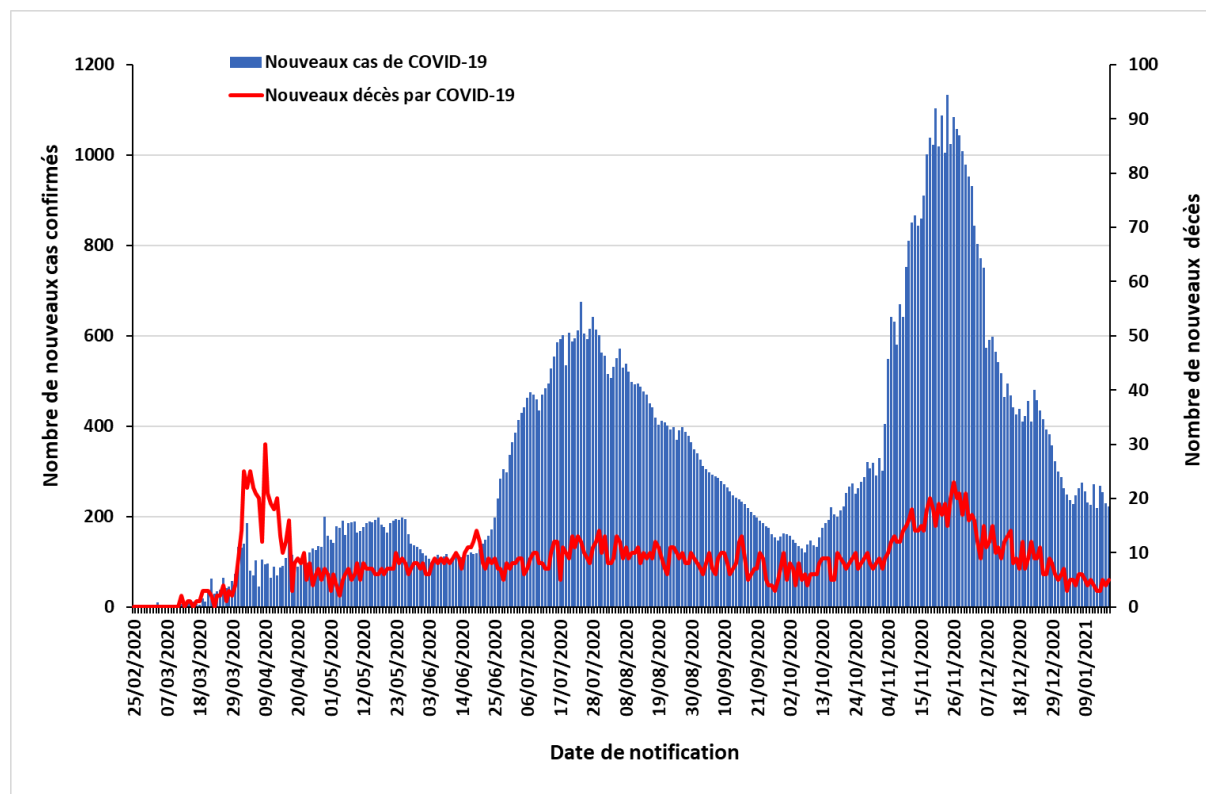
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 17 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **103 833 cas** dont **2 836 décès** avec un **taux d'incidence national de 236,52/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,73%**.

Durant les dernières 24 heures, 21 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 19 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 08 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 17 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 17 janvier 2021 en Algérie**



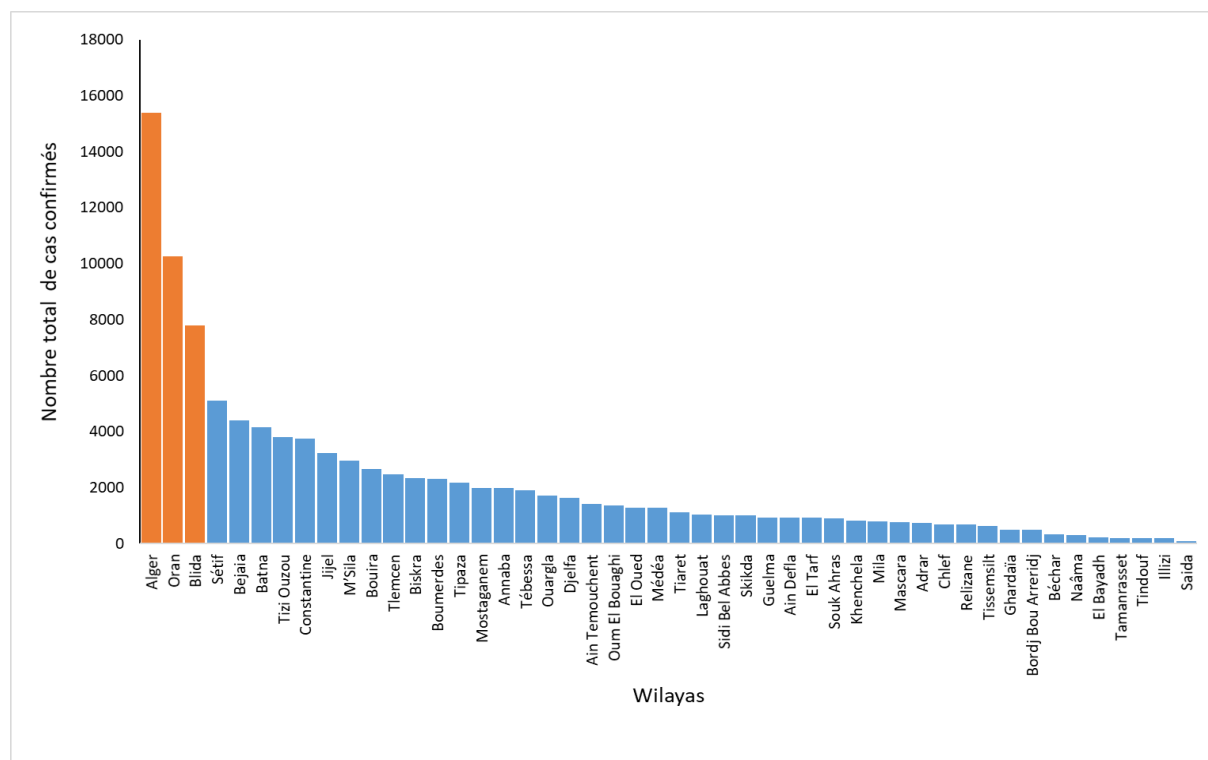
Tel que représenté sur la figure 1, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 18 jours (31 décembre 2020), avec une moyenne de 251 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 103 000 cas le 14 janvier 2021 et s'élève à 103 833 cas le 17 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,4%** sur les 7 derniers jours (11-17 janvier 2021) et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 17 jours, ce qui souligne que la situation a atteint un plateau sur les deux dernières semaines.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 06 décès par jour depuis 09 jours, avec une moyenne de 4 décès par jour. 05 décès sont notifiés le 17 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,73% et le taux de mortalité est de 6,46 décès pour 100 000 habitants.

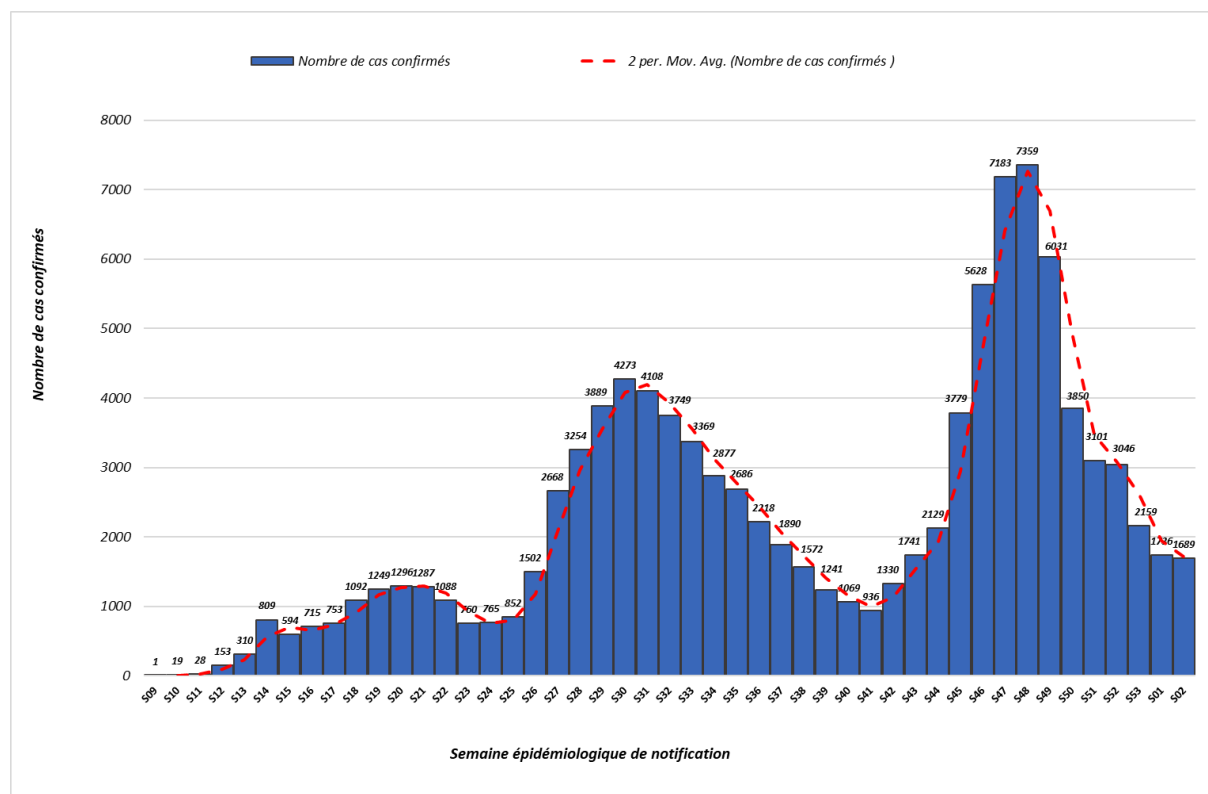


**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 14 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 14 janvier 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15391, 10253 et 7806 cas respectivement (figure 2). En termes d'incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d'incidence le plus élevé avec les wilayas de Jijel et de Bejaia. Sur les 14 premiers jours du mois de janvier 2021, 03 wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 9%, toutes dans la région Ouest : les wilayas de Relizane (11,5%), de Chlef (9,8%) et de Mostaganem (9,3%).

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 02/2021 au 17 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

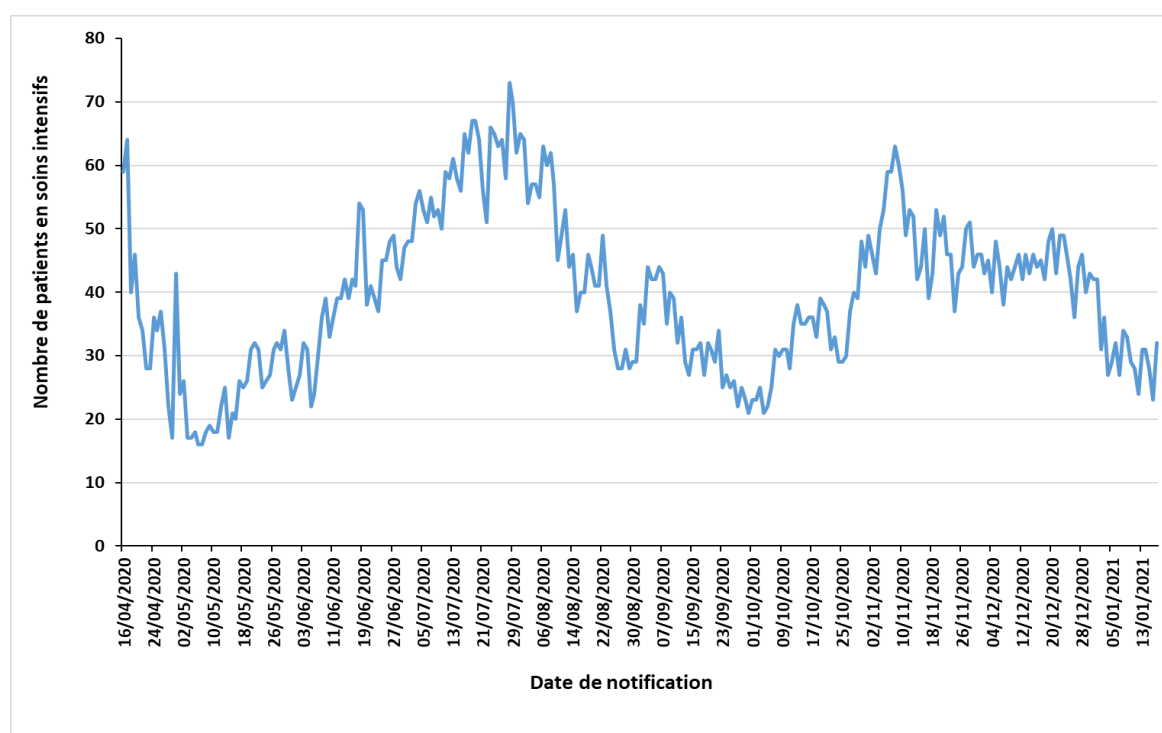
1896 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°02/2021 (11-17 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 241,3 cas, ce qui est très proche de la semaine précédente. En effet, la baisse du nombre de cas est estimée à 2,7% par rapport à la semaine 01/21, alors qu'elle était de 19,6% entre les semaines 53 et 01/2021 et de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 17 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	181
	Nombre cumulé	70 554
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		282
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		32
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 17 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre est inférieur à 40 patients depuis 16 jours et se stabilise autour de 30 patients en moyenne (du 02 au 17 janvier 2021).

Le 17 janvier 2021, 32 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 09 patients de plus par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3.

## Action de santé publique/Intervention de riposte

### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport,

lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.

- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution du Coronavirus, Dr Djamel Fourar, a annoncé dimanche 17 décembre 2021 que la formation des encadreurs de la campagne de vaccination contre la COVID-19 débutera cette semaine. Ces formateurs seront par la suite chargés de former, à leur tour, d'autres personnes au niveau local.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	297
Date du rapport :	19 janvier 2021
Date des Données	18 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **259 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 18 janvier 2021, soit un **total de 104 092 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 237,11 pour 100 000 habitants ;
- **04 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 840 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,73 % ;
- **20 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **193 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 18 janvier 2021, soit un total de **70 747 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **28 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

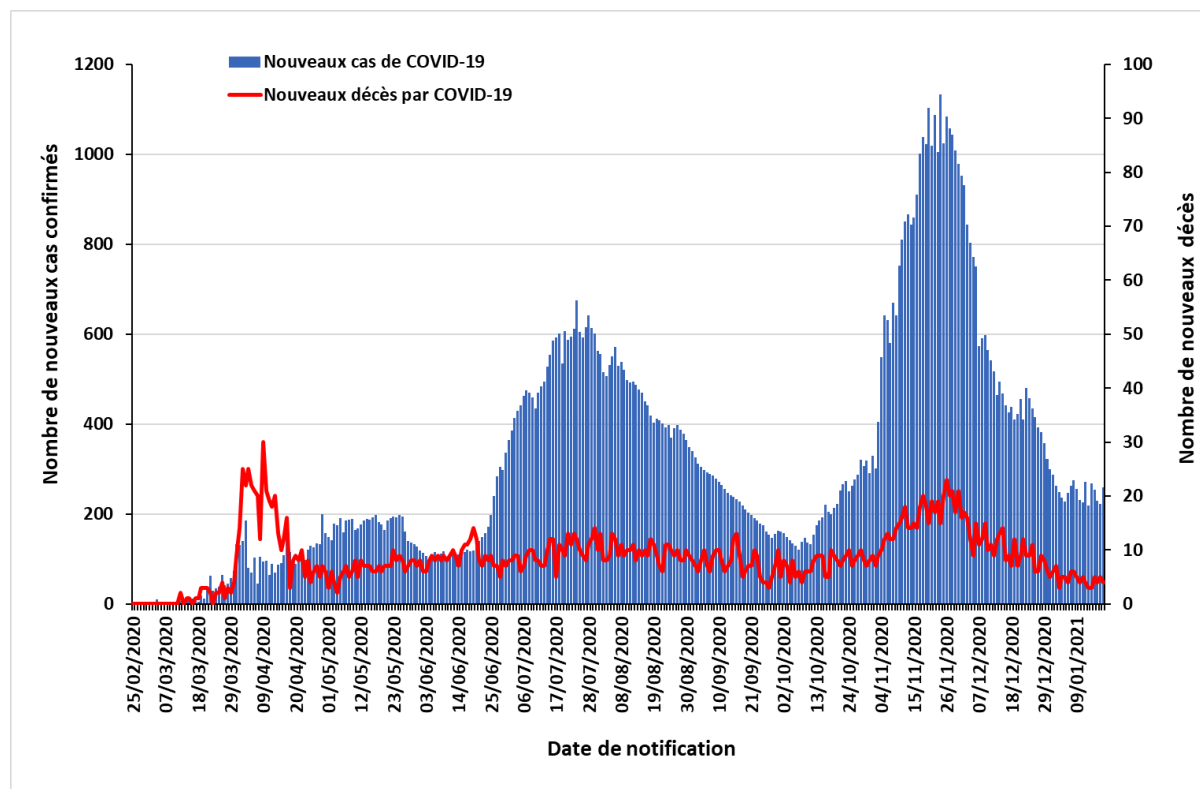
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 18 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **104 092 cas** dont **2 840 décès** avec un **taux d'incidence national de 237,11/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,73%**.

Durant les dernières 24 heures, 20 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 22 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 06 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 18 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 18 janvier 2021 en Algérie**

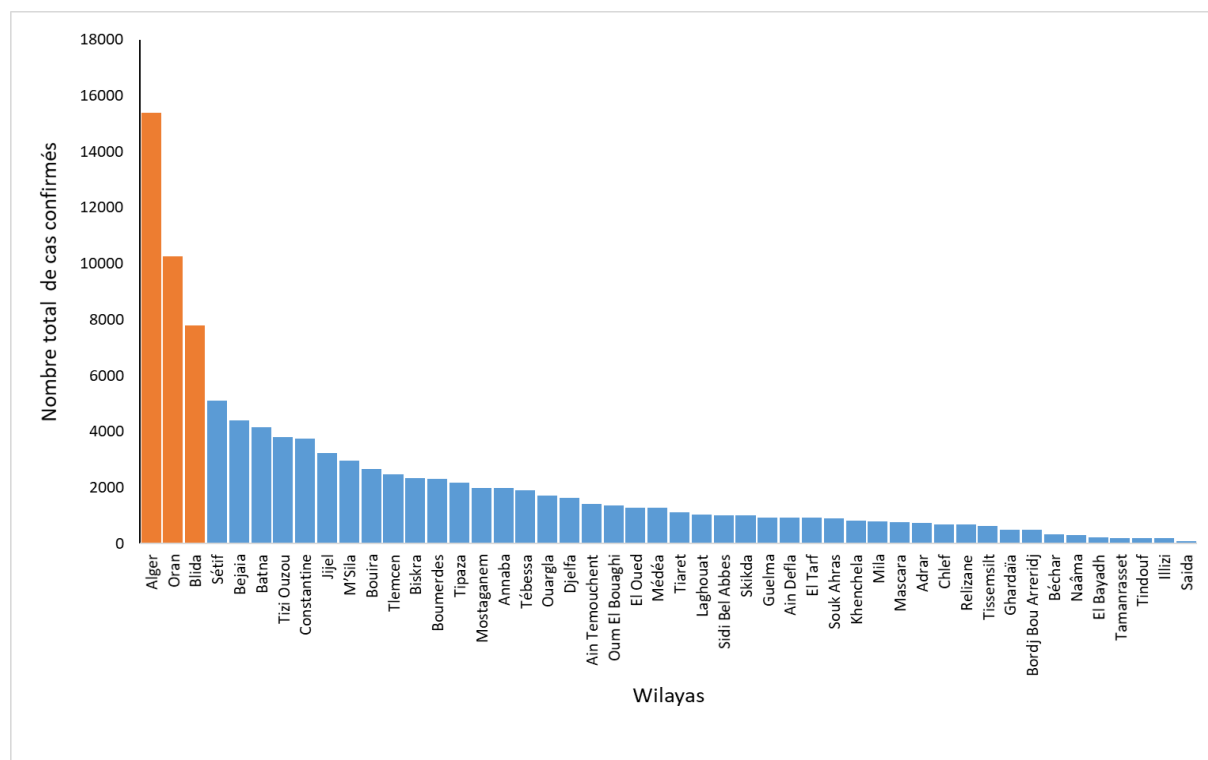


Tel que représenté sur la figure 1 en page précédente, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 19 jours (31 décembre 2020), avec une moyenne de 252 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 103 000 cas le 14 janvier 2021 et s'élève à 104 092 cas le 18 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,4%** sur les 7 derniers jours (12-18 janvier 2021) et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 18 jours, ce qui souligne que la situation a atteint un plateau sur les deux dernières semaines.

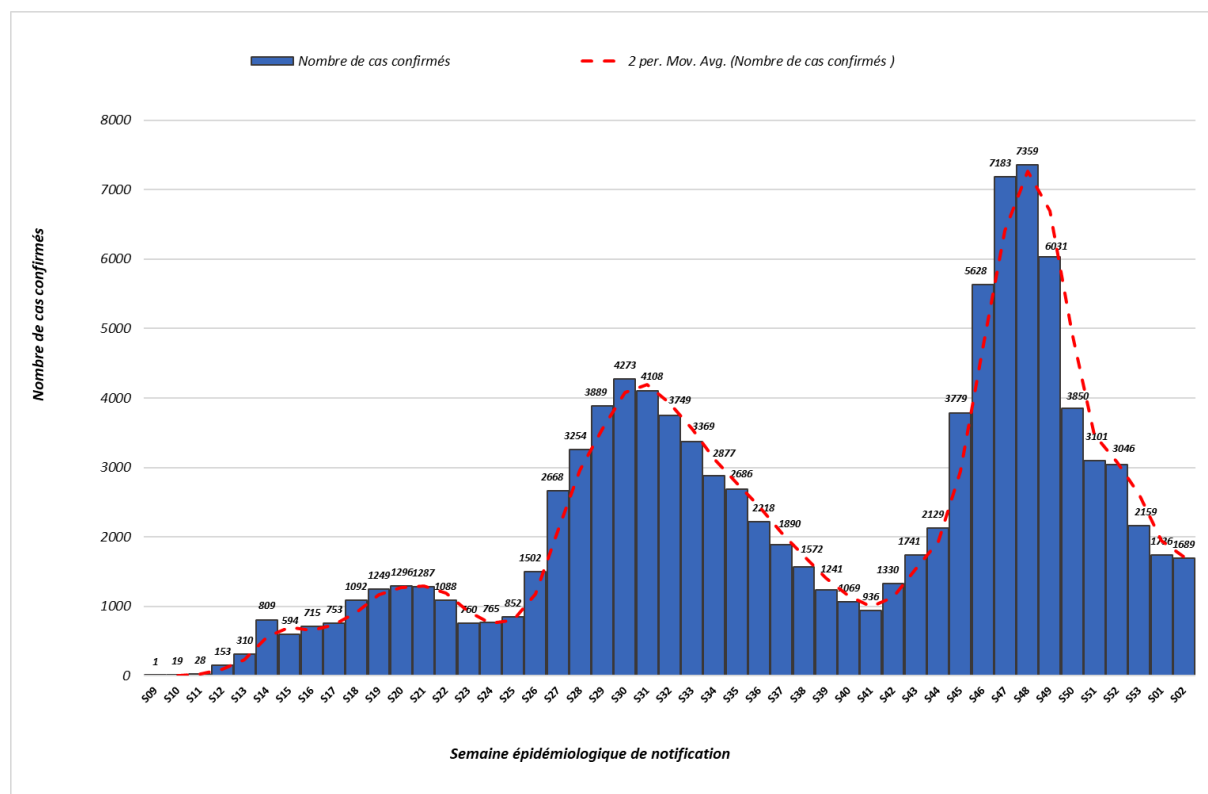
Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 04 décès par jour depuis 10 jours, avec une moyenne de 4 décès par jour. 04 décès sont notifiés le 18 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,73% et le taux de mortalité est de 6,47 décès pour 100 000 habitants.

**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 14 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 14 janvier 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15391, 10253 et 7806 cas respectivement (figure 2). En termes d'incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d'incidence le plus élevé avec les wilayas de Jijel et de Bejaia. Sur les 14 premiers jours du mois de janvier 2021, 03 wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 9%, toutes dans la région Ouest : les wilayas de Relizane (11,5%), de Chlef (9,8%) et de Mostaganem (9,3%).

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 02/2021 au 17 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

1896 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°02/2021 (11-17 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 241,3 cas, ce qui est très proche de la semaine précédente. En effet, la baisse du nombre de cas est estimée à 2,7% par rapport à la semaine 01/21, alors qu'elle était de 19,6% entre les semaines 53 et 01/2021 et de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

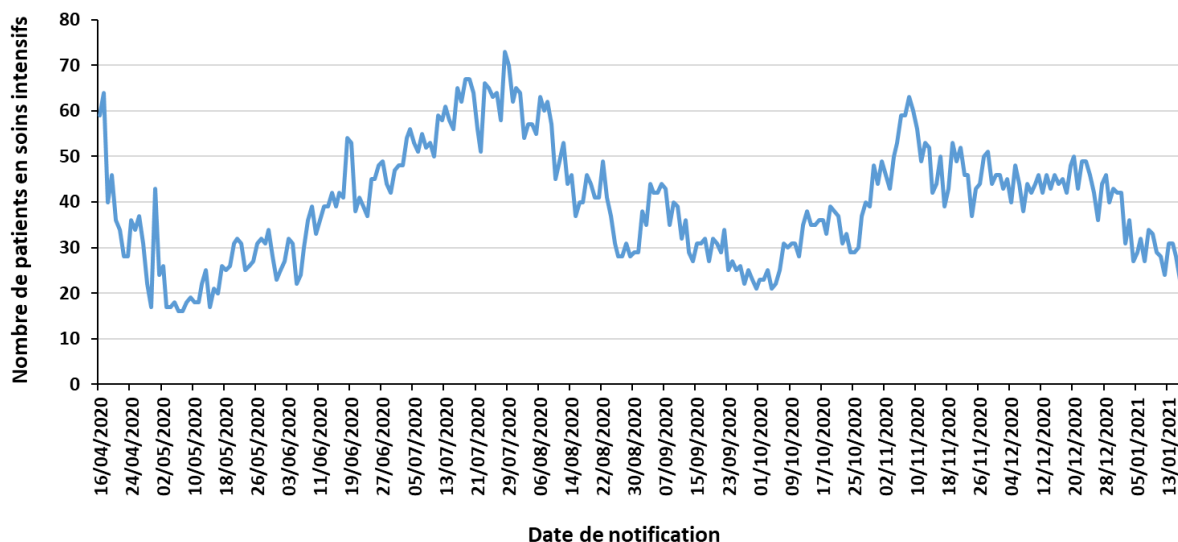
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 18 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	193
	Nombre cumulé	70 747
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		28
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

\*ND : données non disponibles à notre niveau

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 18 janvier 2021 en Algérie.**





Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre est inférieur à 40 patients depuis 17 jours et se stabilise autour de 30 patients en moyenne (du 02 au 18 janvier 2021).

Le 18 janvier 2021, 28 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 04 patients de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.*

### 3.

## Action de santé publique/Intervention de riposte

### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport,

lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.

- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	298
Date du rapport :	20 janvier 2021
Date des Données	19 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **249 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 19 janvier 2021, soit un **total de 104 341 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 237,68 pour 100 000 habitants ;
- **03 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 843 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,72 % ;
- **17 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **186 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 19 janvier 2021, soit un total de **70 933 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **29 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

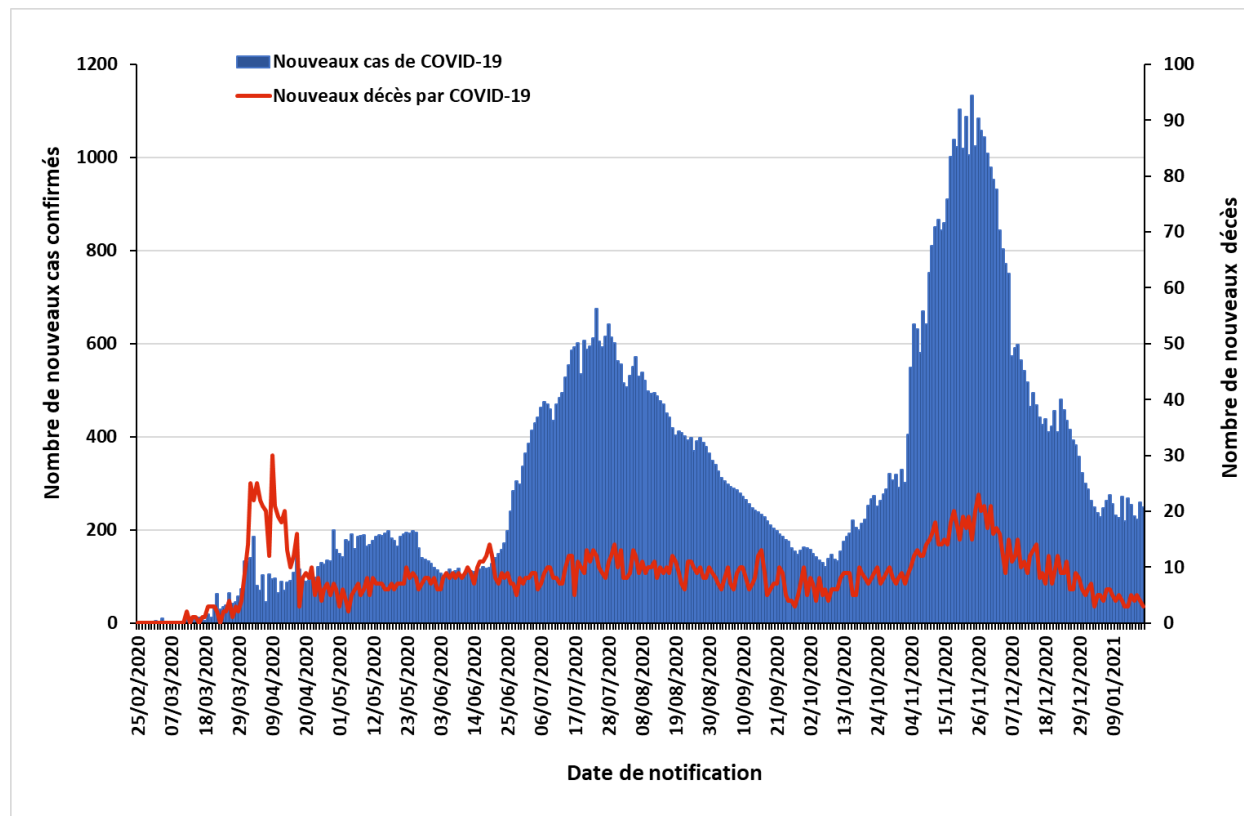
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 19 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **104 341 cas** dont **2 843 décès** avec un **taux d'incidence national de 237,68/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,72%**.

Durant les dernières 24 heures, 17 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 26 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 05 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 19 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 19 janvier 2021 en Algérie**

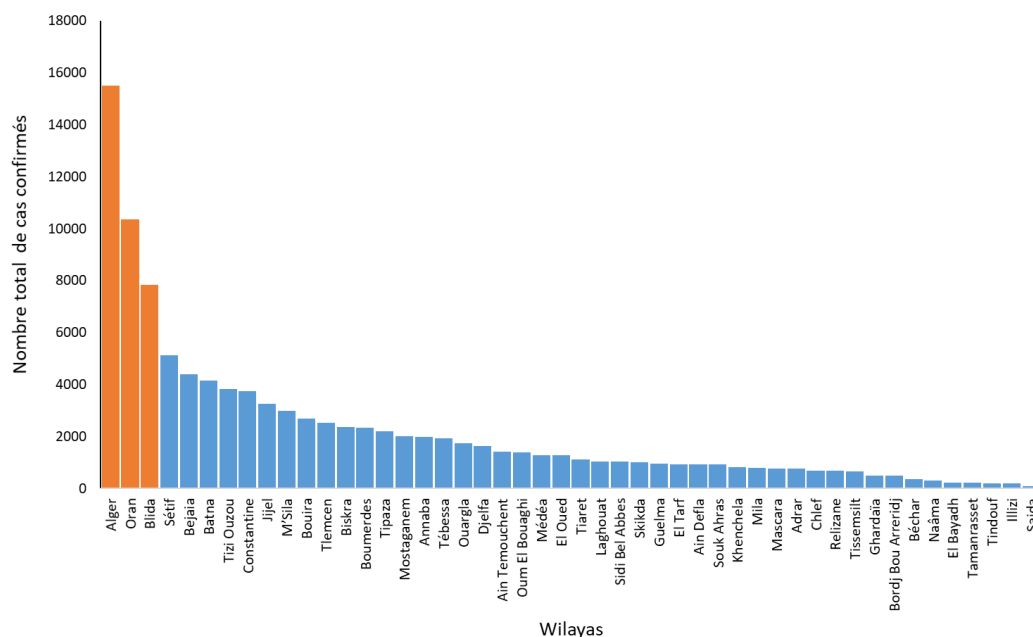


Tel que représenté sur la figure 1 en page précédente, nous observons depuis le 26 novembre 2020, une baisse significative du nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés. Ce nombre se situe en dessous de la barre des 300 cas par jour depuis 20 jours (31 décembre 2020), avec une moyenne de 252 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé les 103 000 cas le 14 janvier 2021 et s'élève à 104 341 cas le 19 janvier 2021. Le taux d'accroissement est estimé à **1,4%** sur les 7 derniers jours (13-19 janvier 2021) et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 19 jours, ce qui souligne que la situation a atteint un plateau depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès est inférieur à 06 décès par jour depuis 11 jours, avec une moyenne de 4 décès par jour. 03 décès sont notifiés le 19 janvier 2021, le taux de létalité au niveau national est de 2,72% et le taux de mortalité est de 6,48 décès pour 100 000 habitants.

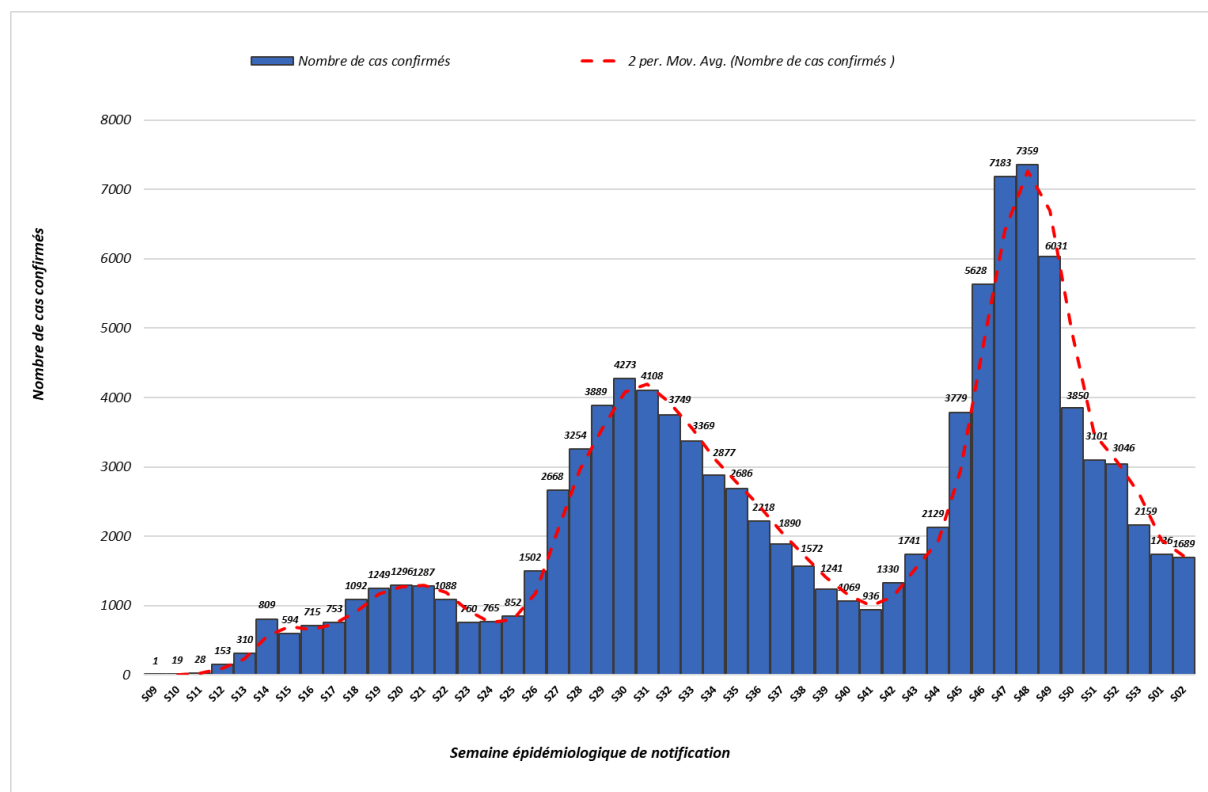
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 16 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 16 janvier 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15496, 10355 et 7845 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d'incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 16 premiers jours du mois de janvier 2021, 05 wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 6%, majoritairement dans la région Ouest : les wilayas de Relizane (11,9%), de Mostaganem (10,5%), de Chlef (10%), d'Oran (8,4%) et de Sidi Bel Abbes (7,7%).

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 02/2021 au 17 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

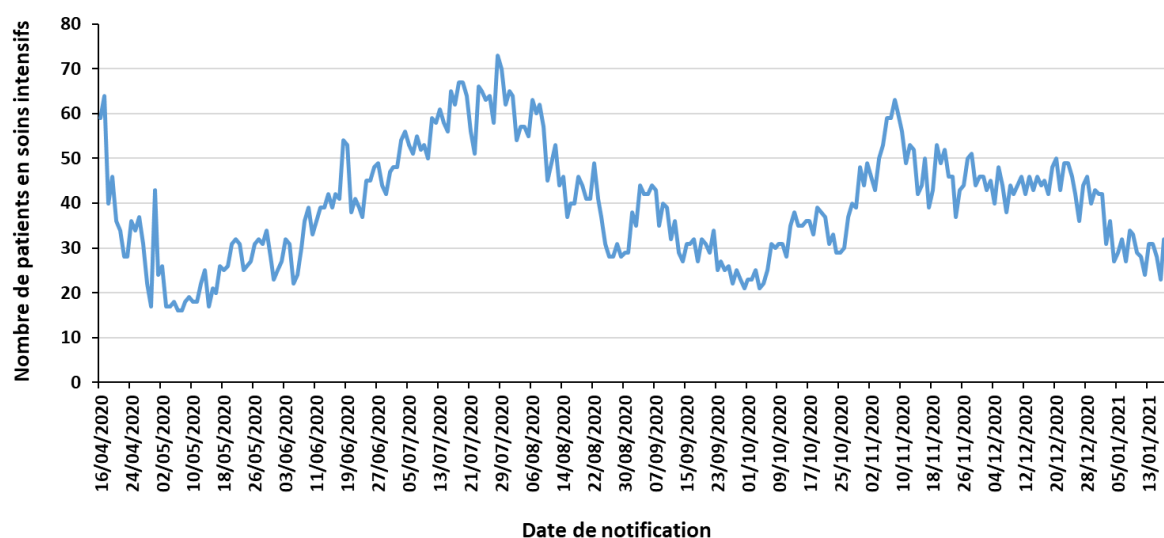
1896 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°02/2021 (11-17 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 241,3 cas, ce qui est très proche de la semaine précédente. En effet, la baisse du nombre de cas est estimée à 2,7% par rapport à la semaine 01/21, alors qu'elle était de 19,6% entre les semaines 53 et 01/2021 et de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 19 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	186
	Nombre cumulé	70 933
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		249
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		29
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 19 janvier 2021 en Algérie.**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre est inférieur à 40 patients depuis 18 jours et se stabilise autour de 30 patients en moyenne (du 02 au 19 janvier 2021).

Le 19 janvier 2021, 29 patients sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 01 patients de plus par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

#### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement)..

- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
  - 4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :
- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

- **Renforcement de capacités**

Le renforcement de capacité des personnels de santé impliqué dans la campagne de vaccination contre la COVID-19 a commencé hier 19 janvier 2021, par la formation de formateurs sur la stratégie nationale de vaccination. La formation a été assurée par les membres du comité des experts de la vaccination mis en place dans le cadre de la campagne de vaccination contre la COVID- 19. Les modules au nombre de 09 ont porté sur :

1. les données épidémiologiques dans le pays,
2. le virus SARS CoV 2,
3. la maladie COVID-19 de l'adulte et de l'enfant,
4. le vaccin COVID-19,
5. le protocole de la vaccination COVID-19 en Algérie,
6. la chaîne de froid,
7. la surveillance des effets indésirables,
8. le plan de communication et
9. une série de question réponses

Les formations en cascade seront assurées par les médecins formés, accompagnés par des membres du comité vaccination COVID-19.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>



## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	299
Date du rapport :	21 janvier 2021
Date des Données	20 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **265 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 20 janvier 2021, soit un **total de 104 606 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 238,28 pour 100 000 habitants ;
- **06 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 849 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,72 % ;
- **18 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **194 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 20 janvier 2021, soit un total de **71 127 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **32 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

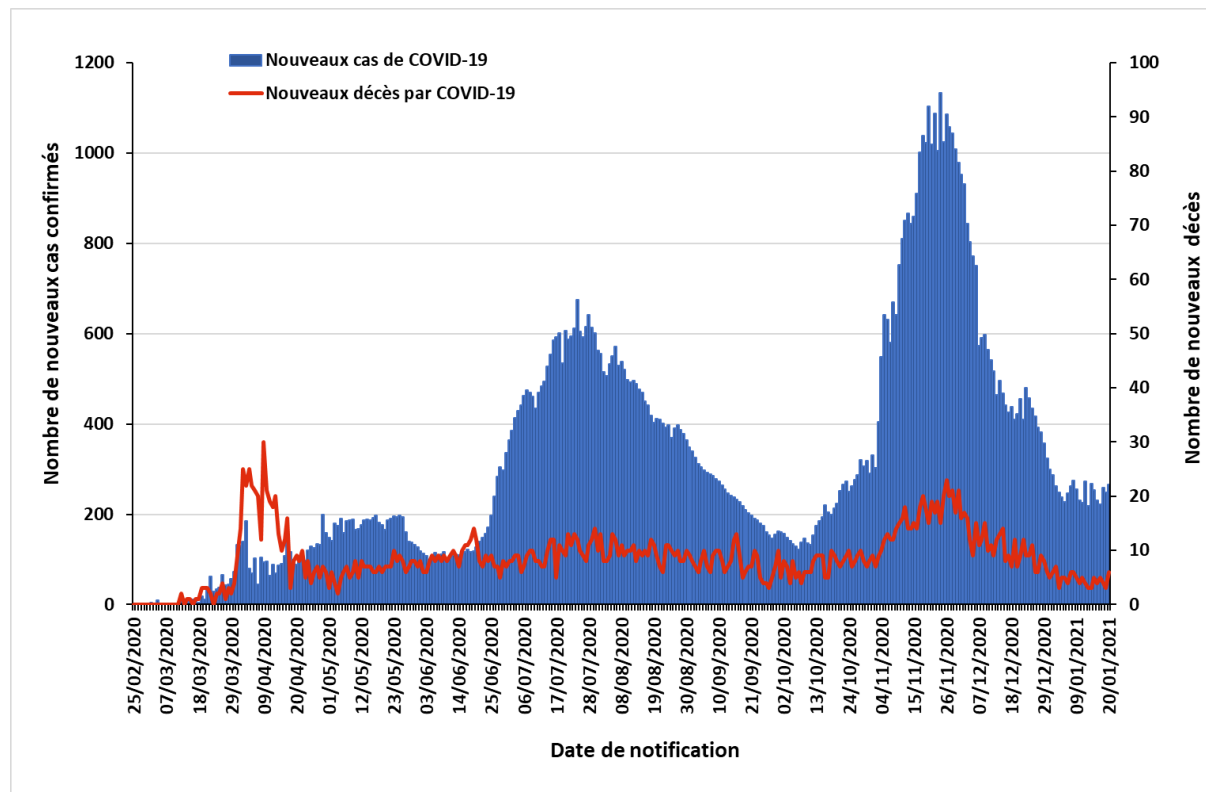
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 20 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **104 606 cas** dont **2 849 décès** avec un **taux d'incidence national de 238,28/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,72%**.

Durant les dernières 24 heures, 18 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 25 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 05 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 20 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 20 janvier 2021 en Algérie**

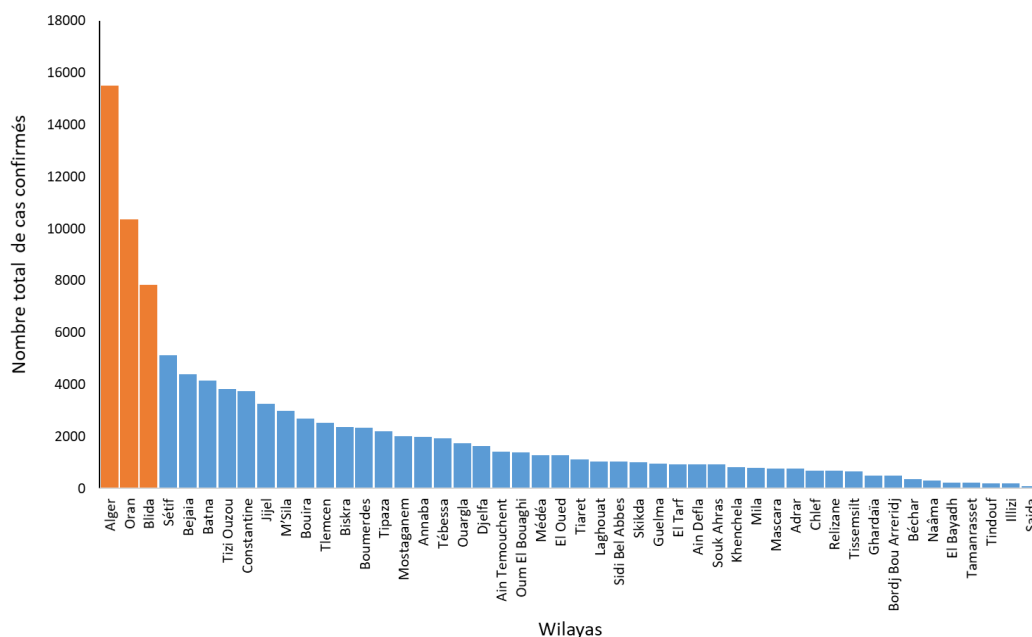


Le nombre de nouveaux cas notifiés de COVID-19 a atteint un maximum le 24 novembre 2020 avec 1133 cas notifiés. Ce nombre a ensuite significativement diminué jusqu'à devenir inférieur à 300 cas par jour le 31 décembre 2020. Sur les 20 premiers jours du mois de janvier 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 oscille entre 200 et 300 cas par jour avec une moyenne de 250 cas par jour.

Le 20 janvier 2021, le nombre de cas cumulés s'élève à 104 606 cas. Le taux d'accroissement sur les 7 derniers jours est constant depuis une semaine (14-20 janvier 2021) à une valeur de 1,4% et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 20 jours, ce qui souligne que la situation a atteint un plateau depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité, le nombre de nouveaux décès sur les 3 derniers mois a suivi la même évolution que le nombre de cas en diminuant significativement depuis le 24 novembre, et en se stabilisant depuis le début du mois de janvier autour de 5 décès par jour. Le 20 janvier 2021, 06 décès ont été notifiés, le taux de létalité au niveau national est de 2,72% et le taux de mortalité est de 6,49 décès pour 100 000 habitants.

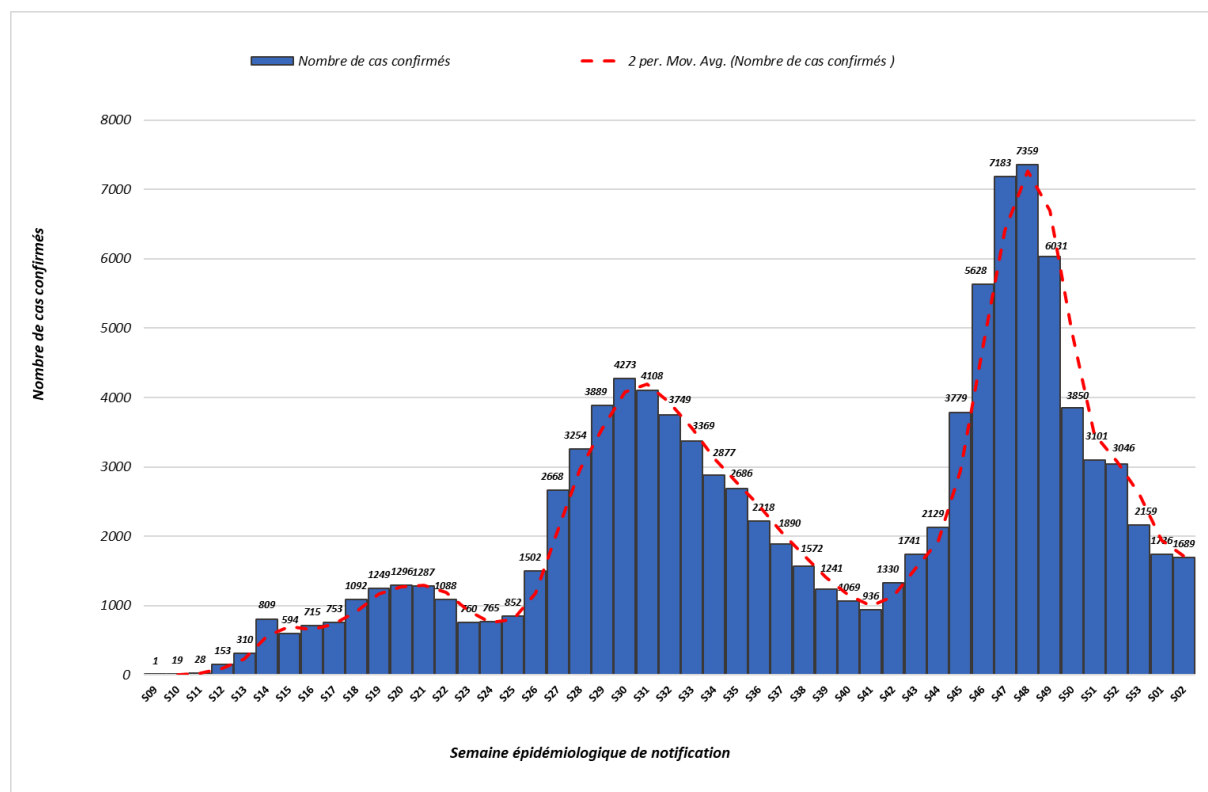
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 16 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 16 janvier 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15496, 10355 et 7845 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d'incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 16 premiers jours du mois de janvier 2021, 05 wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 6%, majoritairement dans la région Ouest : les wilayas de Relizane (11,9%), de Mostaganem (10,5%), de Chlef (10%), d'Oran (8,4%) et de Sidi Bel Abbes (7,7%).

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 02/2021 au 17 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

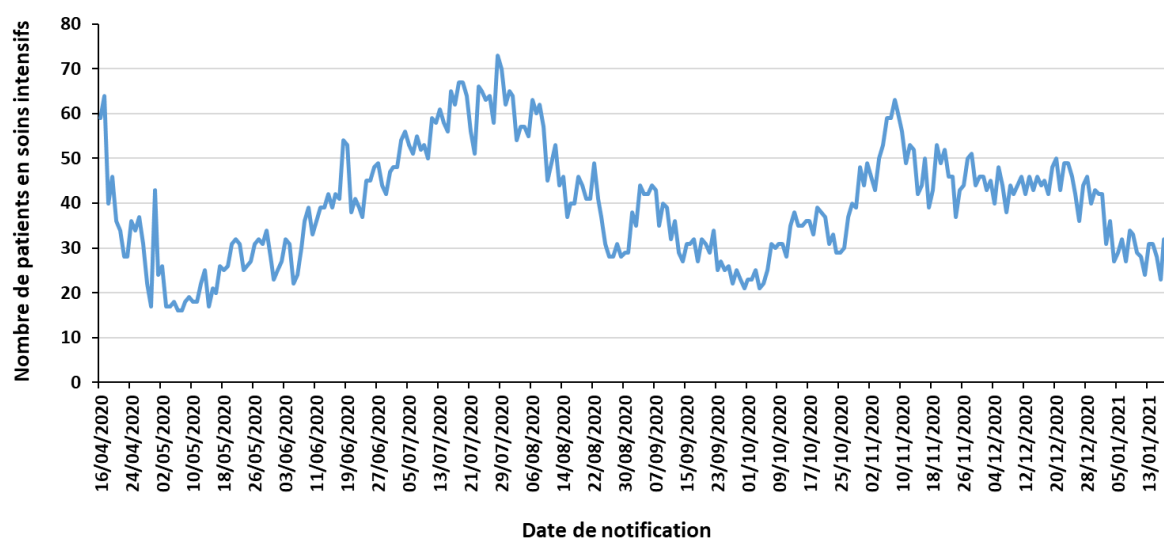
1896 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°02/2021 (11-17 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 241,3 cas, ce qui est très proche de la semaine précédente. En effet, la baisse du nombre de cas est estimée à 2,7% par rapport à la semaine 01/21, alors qu'elle était de 19,6% entre les semaines 53 et 01/2021 et de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 20 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	194
	Nombre cumulé	71 127
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		325
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		32
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 20 janvier 2021 en Algérie.**



Sur les trois derniers mois, le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire sur l'ensemble du territoire national a atteint un maximum le 08 novembre 2020 avec 63 patients, et a diminué depuis pour se stabiliser autour d'une moyenne de 30 patients sur les 20 premiers jours du mois de janvier 2021.

Le 20 janvier 2021, 32 patients COVID-19 sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 03 patients de plus par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure 4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3.

## Action de santé publique/Intervention de riposte

### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).

- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le Pr Ryad Mahyaoui, membre du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, a annoncé mercredi 20 janvier 2021 à la Radio nationale que les premières doses du vaccin Oxford-Astra Zeneca arriveront en Algérie en février prochain. Il a également rappelé que 8 millions de doses de vaccins contre la COVID-19 seront également acquises via le mécanisme COVAX.

- **Appui en logistique**

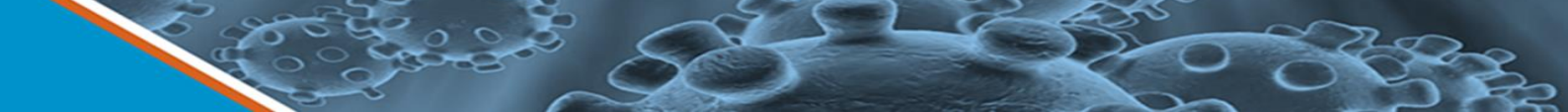
Dans le cadre du mécanisme COVAX, l'OMS a apporté un appui logistique à la Direction Générale de la Prévention et la Promotion de la Santé via l'acquisition du matériel nécessaire à la réalisation de visioconférences pour les sessions de formations à la vaccination contre la COVID-19 planifiées à distance.

- **Renforcement de capacités**

La série de formations et renforcement des capacités des parties prenantes concernées par la campagne de vaccination anti-COVID-19, s'est poursuivie sur une deuxième journée avec une session dédiée aux chargés de la communication des 48 Directions de santé de wilayas et au personnel en charge du numéro vert 3030. Cette session a été organisée conjointement par la cellule de communication du cabinet et la Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la Santé avec l'appui de l'OMS (Hub de Dakar communication de risque et engagement communautaire) et de l'UNICEF. L'objectif principal était d'outiller les participants sur la gestion et la lutte contre les rumeurs et les fausses informations portant sur la vaccination contre la COVID-19.

- **Elaboration de supports de sensibilisation**

Les supports de communication pour la campagne de vaccination contre la COVID-19 (affiches, vidéos...) sont en cours d'élaboration. Ces supports ciblent les populations prioritaires identifiées dans la stratégie nationale de vaccination contre la COVID-19 : le personnel de santé, le personnel exerçant des fonctions stratégiques, les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes souffrant de maladies chroniques.



---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	300
Date du rapport :	22 janvier 2021
Date des Données	21 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **246 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 21 janvier 2021, soit un **total de 104 852 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 238,84 pour 100 000 habitants ;
- **04 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 853 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,72 % ;
- **20 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **216 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 21 janvier 2021, soit un total de **71 343 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **31 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

#### ❖ Description Épidémiologique

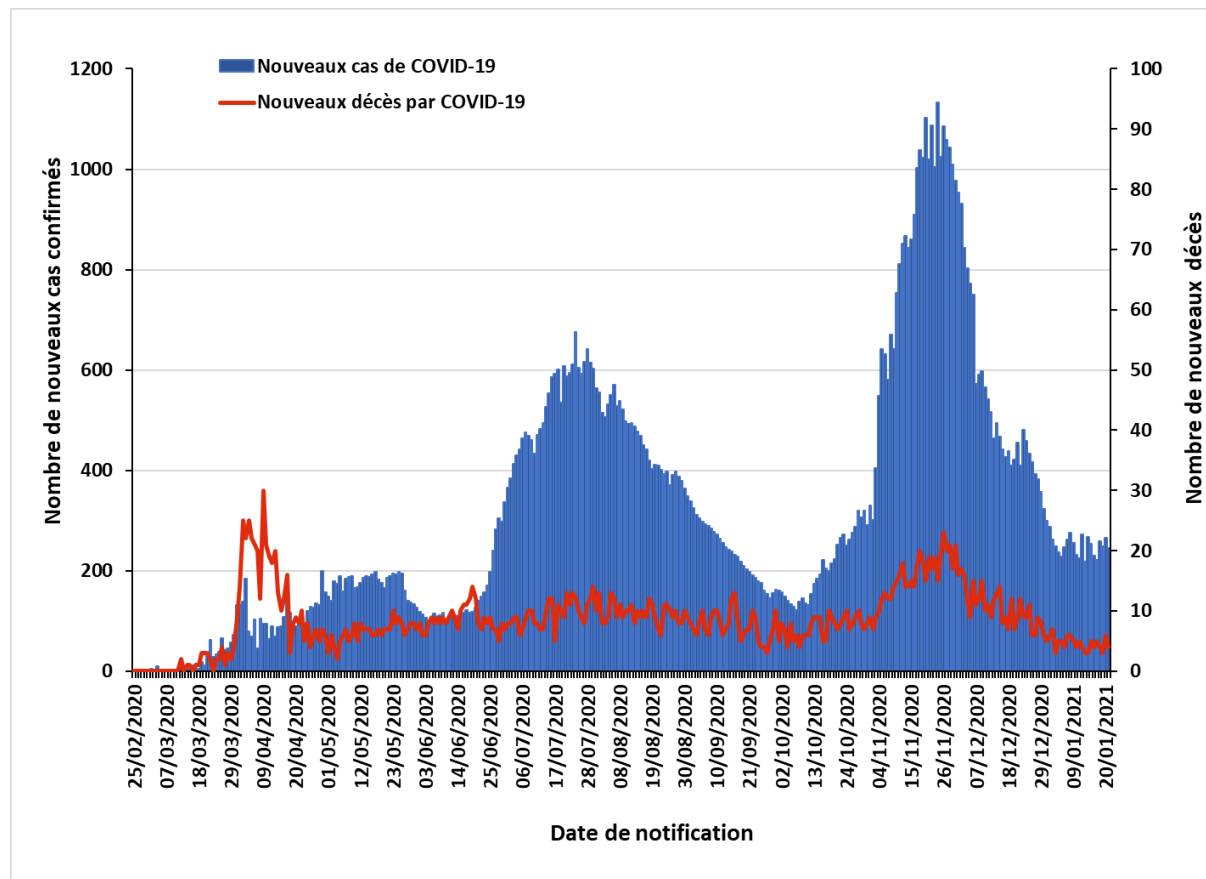
A la date du 21 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **104 852 cas** dont **2 853 décès** avec un **taux d'incidence national de 238,84/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,72%**.

Durant les dernières 24 heures, 20 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 19 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 09 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.



NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 21 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 21 janvier 2021 en Algérie**

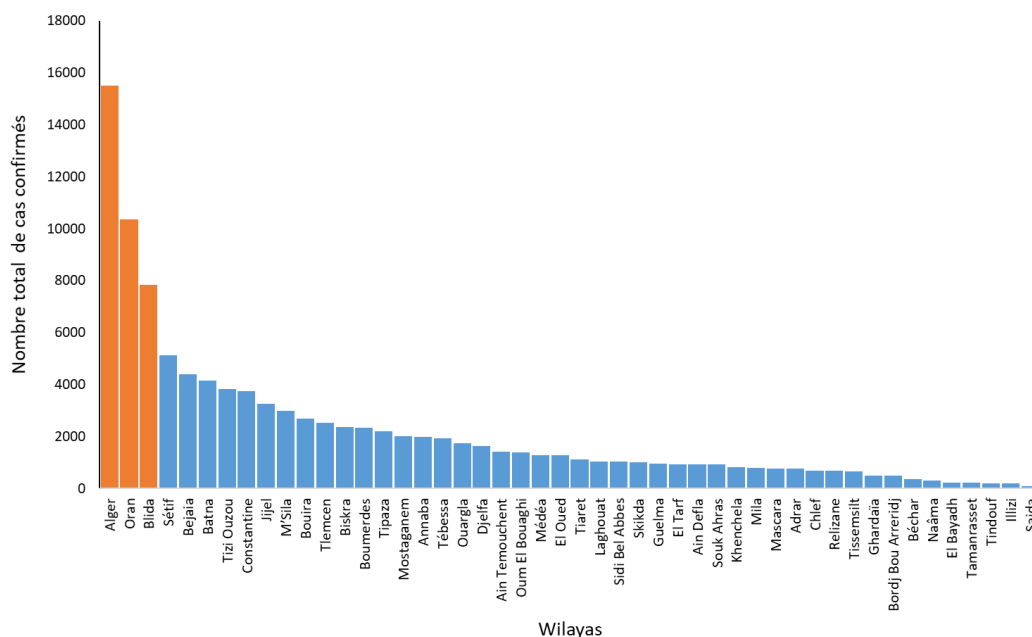


Le nombre de nouveaux cas notifiés de COVID-19 a atteint un maximum le 24 novembre 2020 avec 1133 cas notifiés. Ce nombre a ensuite significativement diminué jusqu'à devenir inférieur à 300 cas par jour le 31 décembre 2020. Sur les 21 premiers jours du mois de janvier 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 oscille entre 200 et 300 cas par jour avec une moyenne de 250 cas par jour.

Le 21 janvier 2021, le nombre de cas cumulés s'élève à 104 852 cas. Le taux d'accroissement sur les 7 derniers jours est constant depuis 08 jours (14-21 janvier 2021) à une valeur de 1,4% et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 21 jours, ce qui souligne que la situation a atteint un plateau depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité, le nombre de nouveaux décès sur les 3 derniers mois a suivi la même évolution que le nombre de cas en diminuant significativement depuis le 24 novembre 2020, et en se stabilisant depuis le début du mois de janvier autour de 5 décès par jour. Le 21 janvier 2021, 04 décès ont été notifiés, le taux de létalité au niveau national est de 2,72% et le taux de mortalité est de 6,50 décès pour 100 000 habitants.

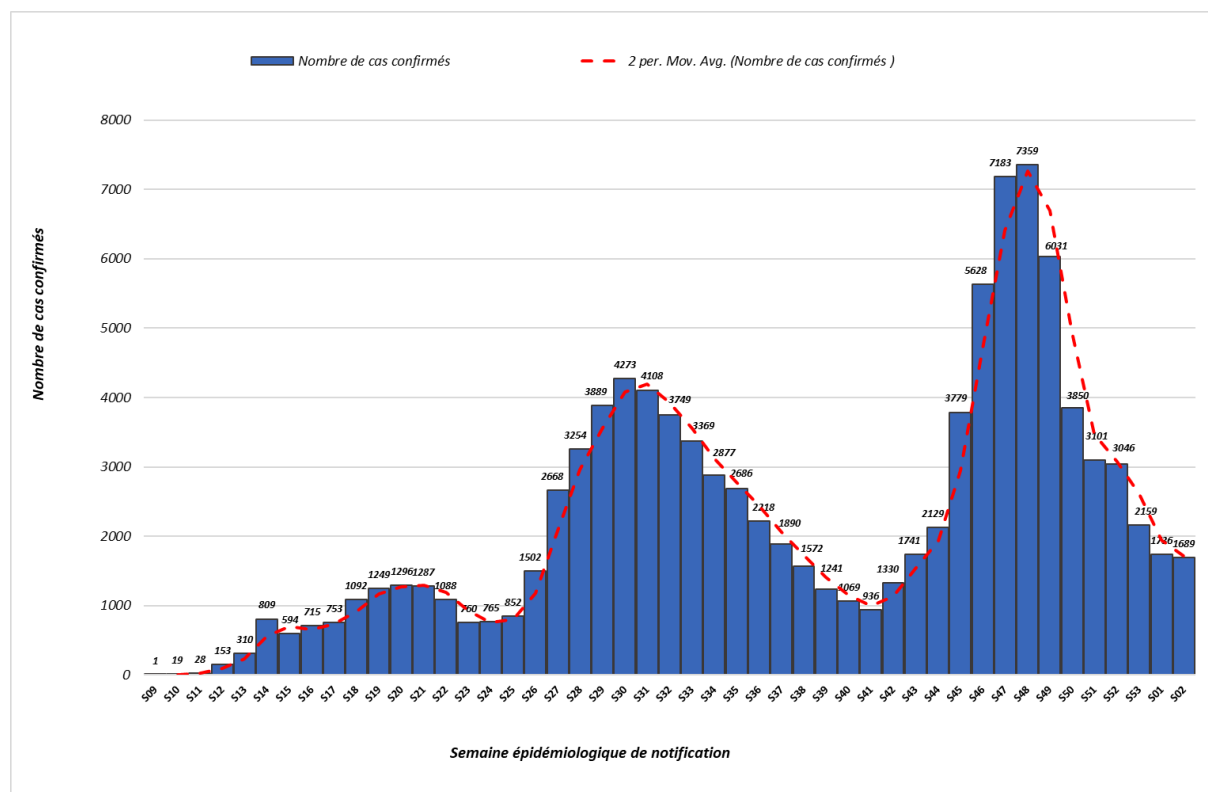
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 16 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 16 janvier 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15496, 10355 et 7845 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d'incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 16 premiers jours du mois de janvier 2021, 05 wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 6%, majoritairement dans la région Ouest : les wilayas de Relizane (11,9%), de Mostaganem (10,5%), de Chlef (10%), d'Oran (8,4%) et de Sidi Bel Abbes (7,7%).

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 02/2021 au 17 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

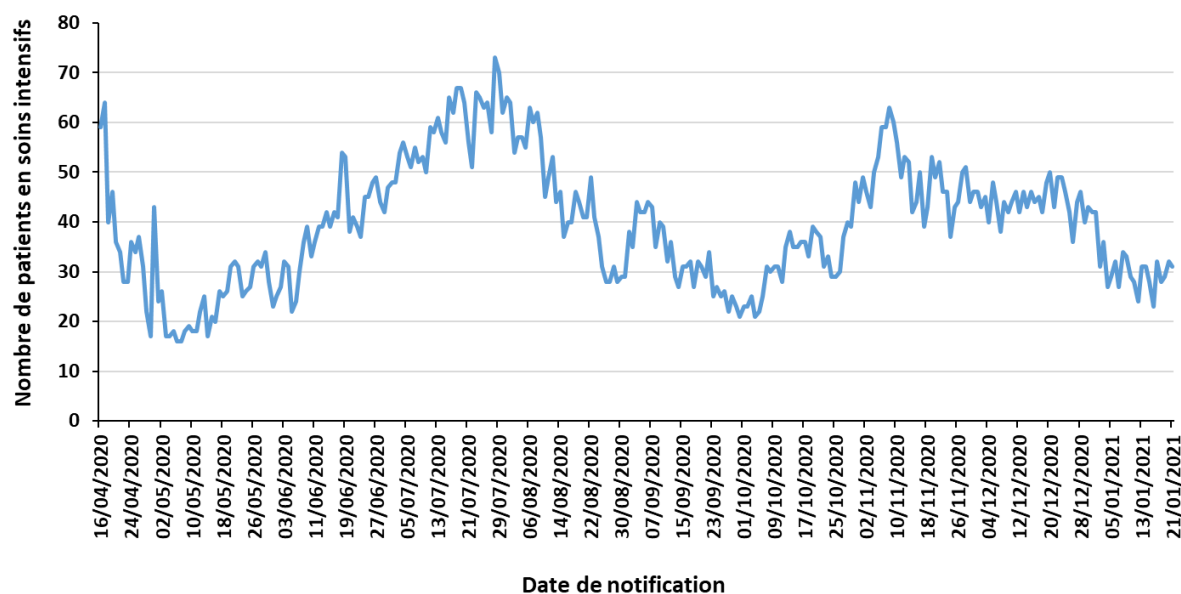
1896 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°02/2021 (11-17 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 241,3 cas, ce qui est très proche de la semaine précédente. En effet, la baisse du nombre de cas est estimée à 2,7% par rapport à la semaine 01/21, alors qu'elle était de 19,6% entre les semaines 53 et 01/2021 et de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 21 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	216
	Nombre cumulé	71 343
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		338
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		31
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 21 janvier 2021 en Algérie.**



Sur les trois derniers mois, le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire sur l'ensemble du territoire national a atteint un maximum le 08 novembre 2020 avec 63 patients, et a diminué depuis pour se stabiliser autour d'une moyenne de 30 patients sur les 21 premiers jours du mois de janvier 2021.

Le 21 janvier 2021, 31 patients COVID-19 sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 01 patients de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure 4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3.

## Action de santé publique/Intervention de riposte

### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport,

lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.

- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	301
Date du rapport :	23 janvier 2021
Date des Données	22 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **272 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 22 janvier 2021, soit un **total de 105 124 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 238,84 pour 100 000 habitants ;
- **03 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 856 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,72 % ;
- **17 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **209 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 22 janvier 2021, soit un total de **71 552 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **36 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

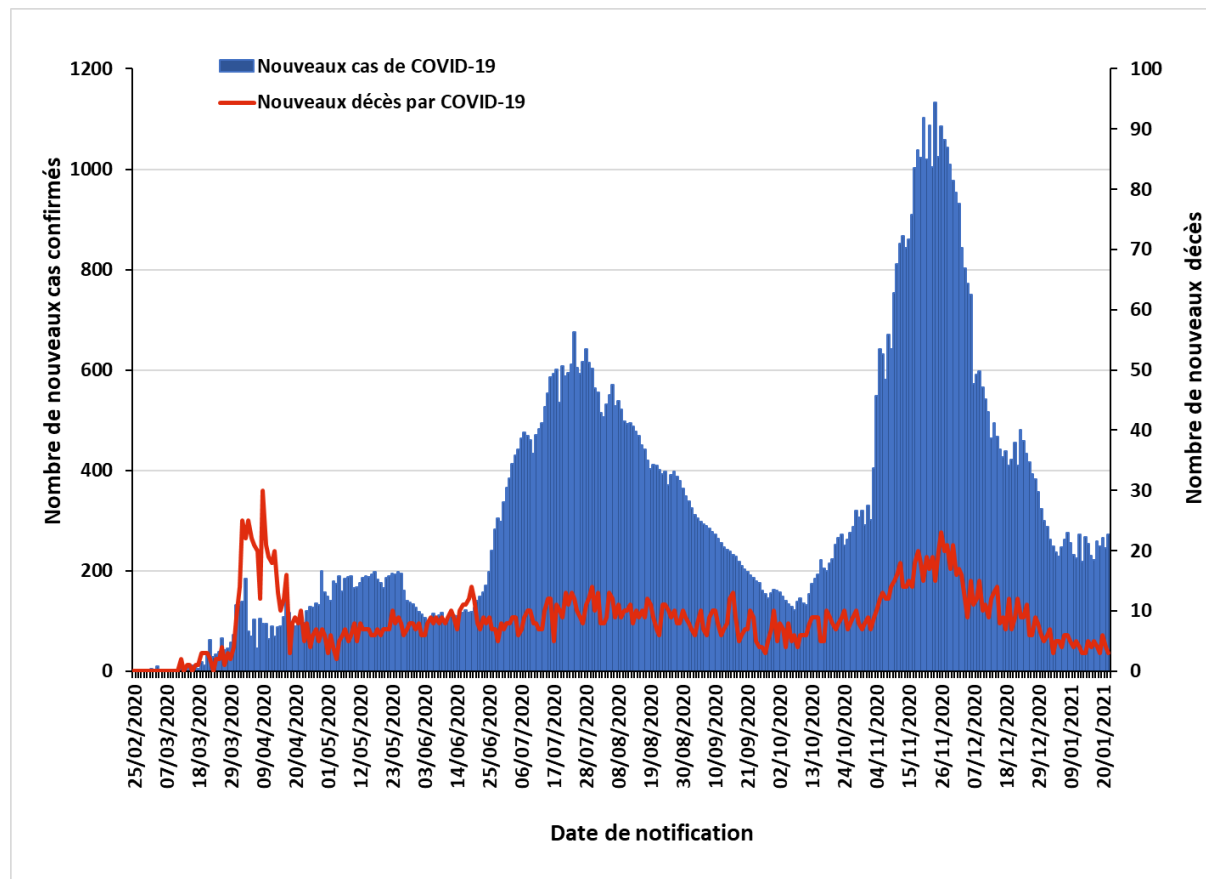
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 22 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **105 124 cas** dont **2 856 décès** avec un **taux d'incidence national de 239,46/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,72%**.

Durant les dernières 24 heures, 17 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 25 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 06 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 22 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 22 janvier 2021 en Algérie**

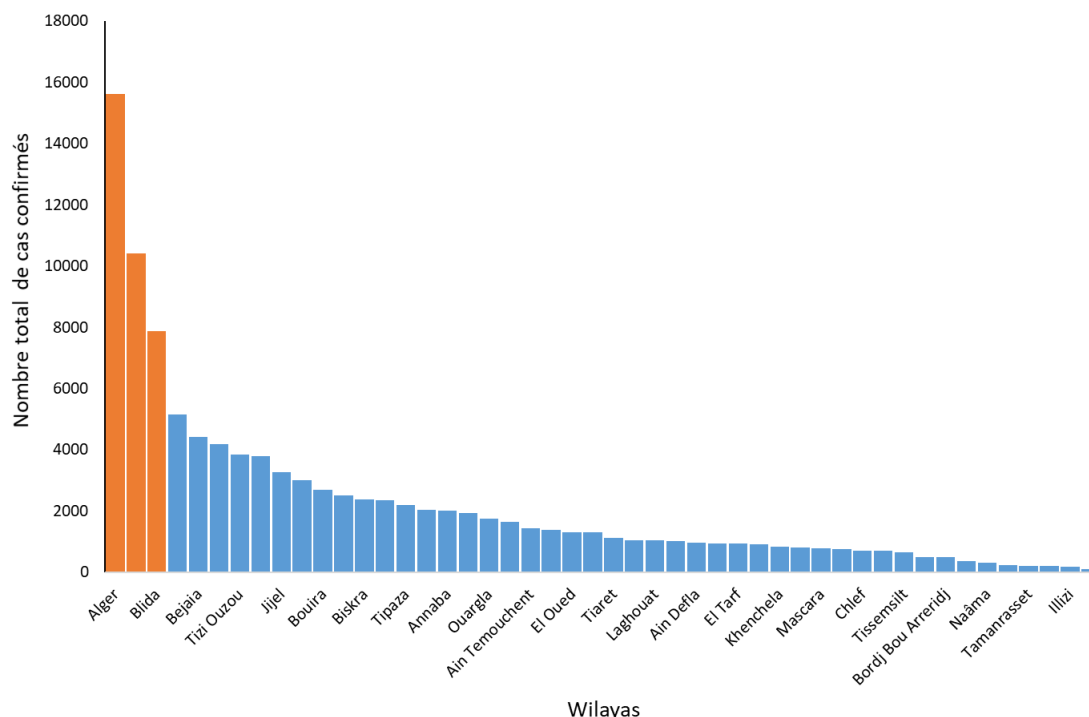


Le nombre de nouveaux cas notifiés de COVID-19 a atteint un maximum le 24 novembre 2020 avec 1133 cas notifiés. Ce nombre a ensuite significativement diminué jusqu'à devenir inférieur à 300 cas par jour le 31 décembre 2020. Sur les 22 premiers jours du mois de janvier 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 oscille entre 200 et 300 cas par jour avec une moyenne de 251 cas par jour.

Le 22 janvier 2021, le nombre de cas cumulés a dépassé 105 000 cas et s'élève à 105 124 cas. Le taux d'accroissement est de 1,5% sur les 07 derniers jours et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 22 jours, ce qui souligne que la situation épidémiologique a atteint un plateau depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité, le nombre de nouveaux décès sur les 3 derniers mois a suivi la même évolution que le nombre de cas en diminuant significativement depuis le 24 novembre 2020, et en se stabilisant depuis le début du mois de janvier autour de 5 décès par jour. Le 22 janvier 2021, 03 décès ont été notifiés, le taux de létalité au niveau national est de 2,72% et le taux de mortalité est de 6,51 décès pour 100 000 habitants.

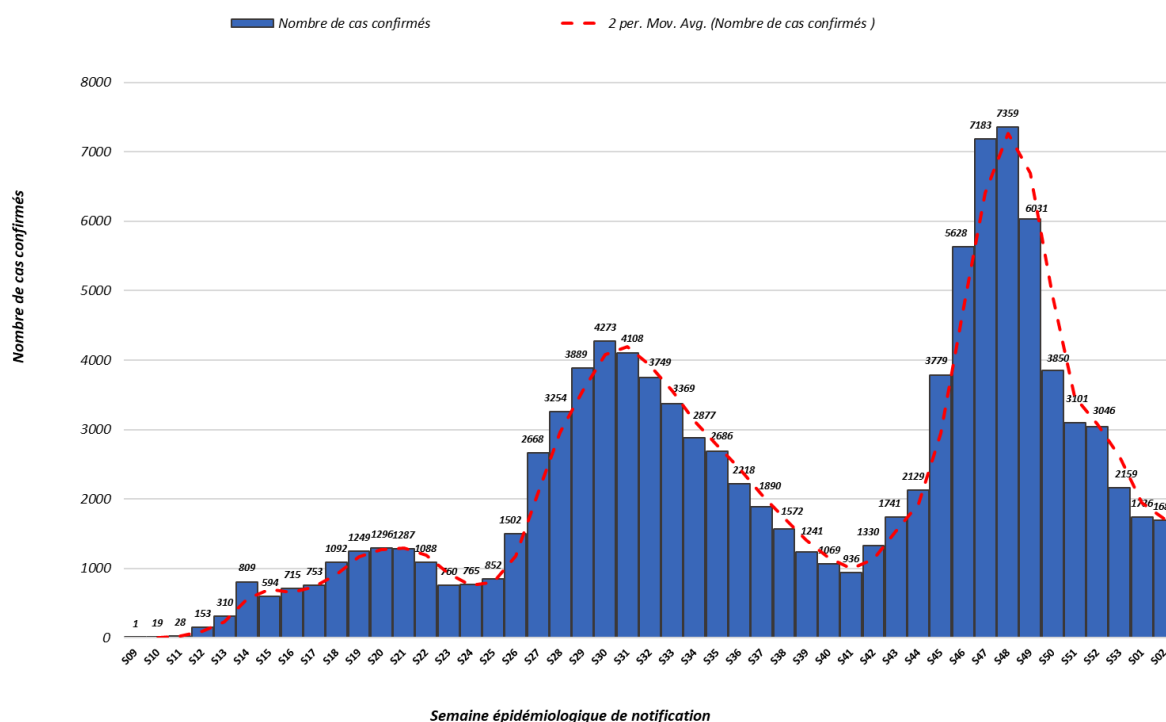
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 18 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 18 janvier 2021, les wilayas d’Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15611, 10404 et 7882 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d’incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d’incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 14 jours, du 05 au 18 janvier 2021, 05 wilayas ont eu un taux d’accroissement supérieur à 6%, majoritairement dans la région Ouest : les wilayas de Relizane (11,7%), de Chlef (8,6%), de Sidi Bel Abbes (7,7%), de Mostaganem (7,1%) et d’Oran (6,8%).

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 02/2021 au 17 janvier 2021 en Algérie.**





Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

1896 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°02/2021 (11-17 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 241,3 cas, ce qui est très proche de la semaine précédente. En effet, la baisse du nombre de cas est estimée à 2,7% par rapport à la semaine 01/21, alors qu'elle était de 19,6% entre les semaines 53 et 01/2021 et de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

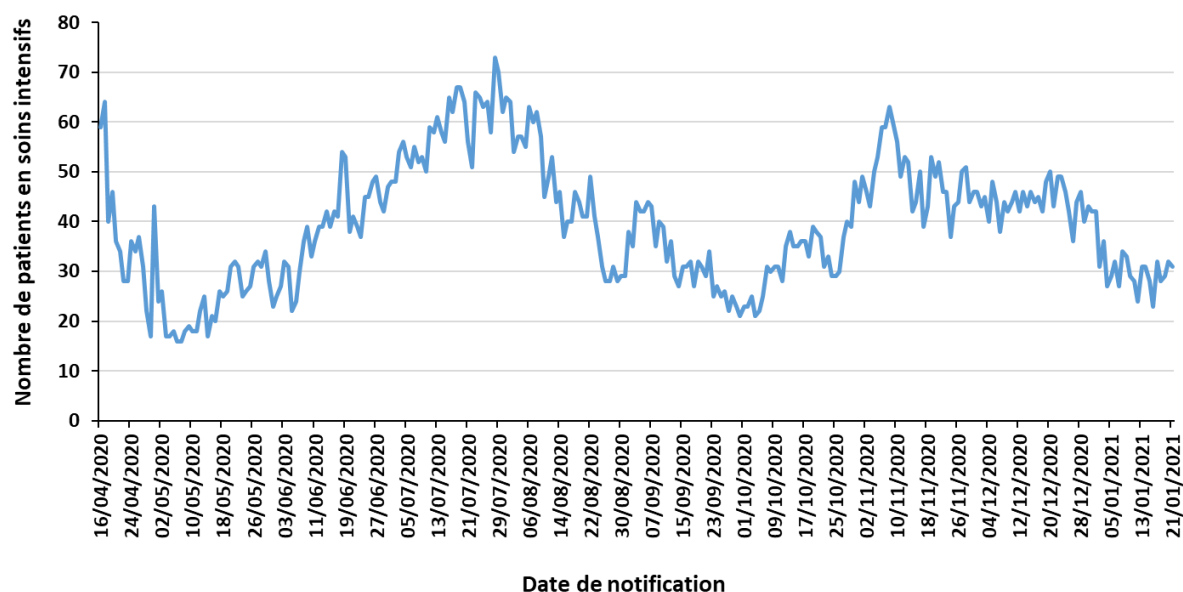
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 22 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	209
	Nombre cumulé	71 552
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		36
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

\*ND : données non disponibles à notre niveau

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 22 janvier 2021 en Algérie.**



Sur les trois derniers mois, le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire sur l'ensemble du territoire national a atteint un maximum le 08 novembre 2020 avec 63 patients, et a diminué depuis pour se stabiliser autour d'une moyenne de 31 patients sur les 22 premiers jours du mois de janvier 2021.

Le 22 janvier 2021, 36 patients COVID-19 sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 05 patients de plus par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure 4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3.

## Action de santé publique/Intervention de riposte

### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

Dans le cadre du mécanisme COVAX, l'OMS et l'UNICEF assistent régulièrement à des réunions avec le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière pour coordonner l'appui technique apporté dans les domaines suivants : évaluation de la chaîne de froid, formation et la vaccination, communication sur les risques.

### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

### 4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	302
Date du rapport :	24 janvier 2021
Date des Données	23 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **245 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 23 janvier 2021, soit un **total de 105 369 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 240,02 pour 100 000 habitants ;
- **05 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 861 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,72 % ;
- **24 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **203 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 23 janvier 2021, soit un total de **71 755 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **29 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

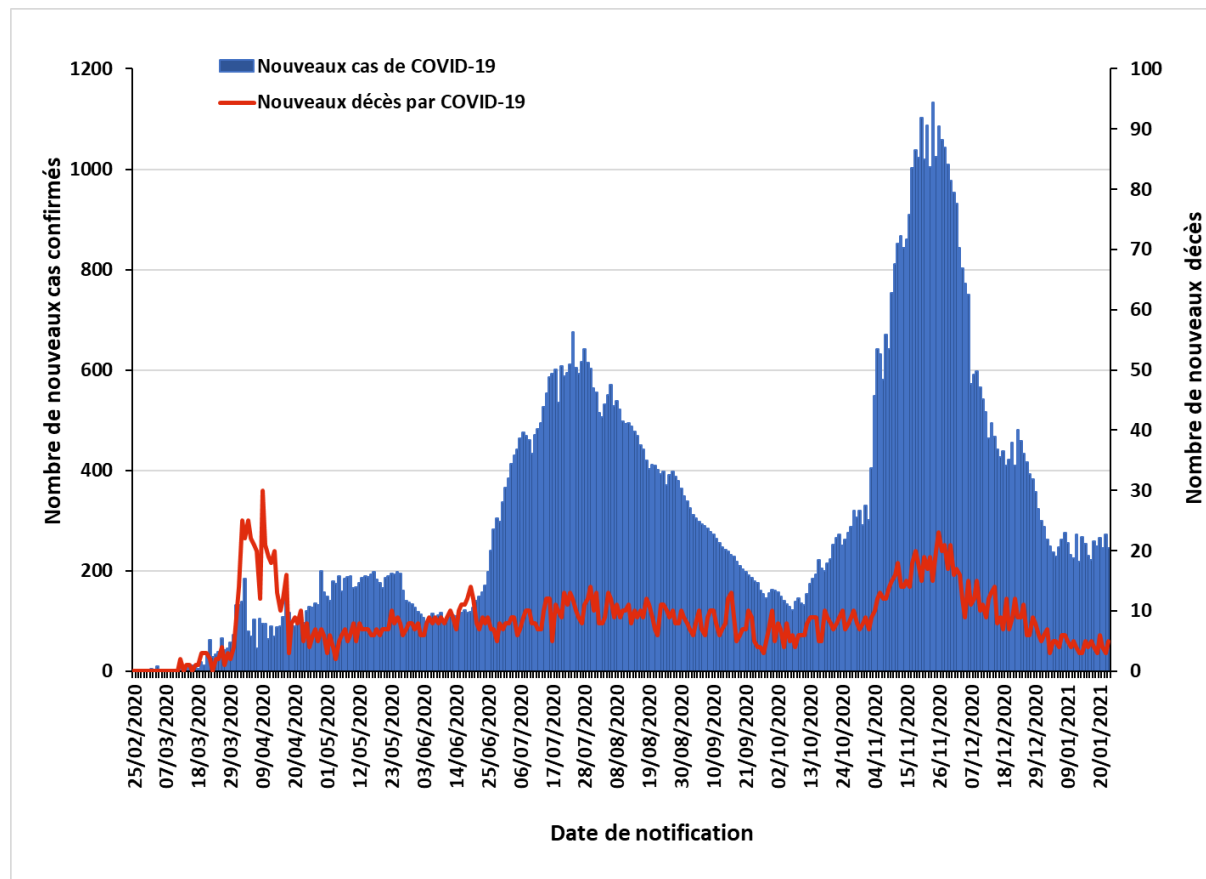
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 23 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **105 369 cas** dont **2 861 décès** avec un **taux d'incidence national de 240,02/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,72%**.

Durant les dernières 24 heures, 24 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 16 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 08 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 23 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 23 janvier 2021 en Algérie**

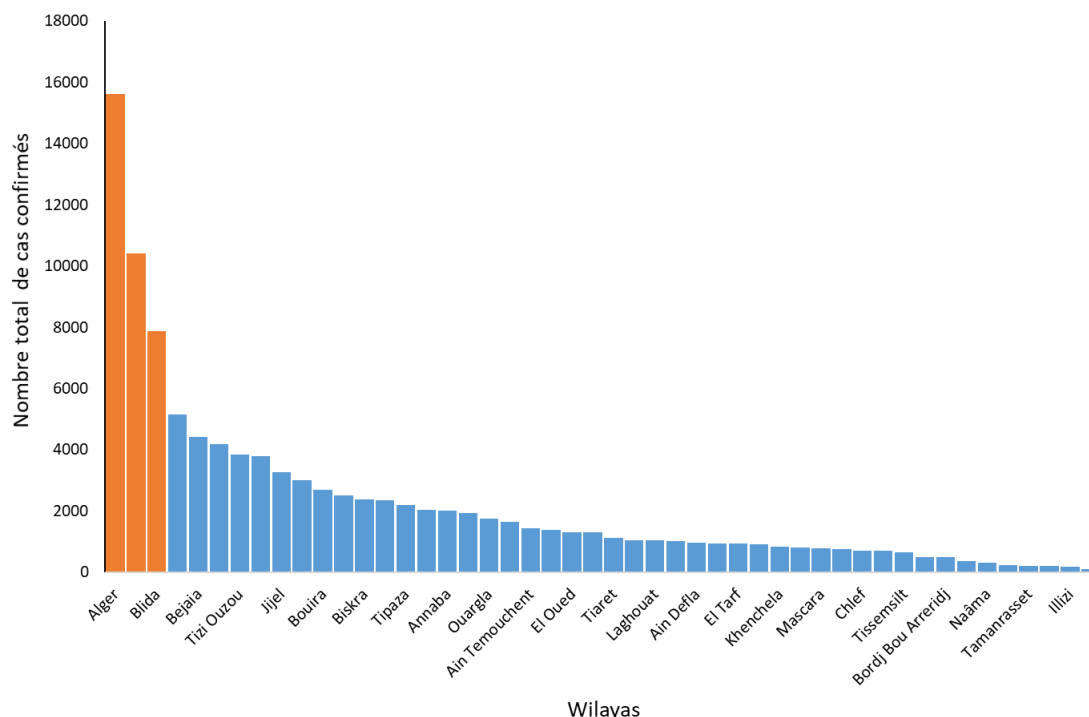


Le nombre de nouveaux cas notifiés de COVID-19 a atteint un maximum le 24 novembre 2020 avec 1133 cas notifiés. Ce nombre a ensuite significativement diminué jusqu'à devenir inférieur à 300 cas par jour le 31 décembre 2020. Sur les 23 premiers jours du mois de janvier 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 oscille entre 200 et 300 cas par jour avec une moyenne de 250 cas par jour.

Le 23 janvier 2021, le nombre de cas cumulés a dépassé 105 000 cas le 23 janvier 2021 et s'élève à 105 369 cas. Le taux d'accroissement est de 1,5% sur les 07 derniers jours et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 23 jours, ce qui souligne que la situation épidémiologique a atteint un plateau depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité, le nombre de nouveaux décès sur les 3 derniers mois a suivi la même évolution que le nombre de cas en diminuant significativement depuis le 24 novembre 2020, et en se stabilisant depuis le début du mois de janvier autour de 5 décès par jour. Le 23 janvier 2021, 05 décès ont été notifiés, le taux de létalité au niveau national est de 2,72% et le taux de mortalité est de 6,52 décès pour 100 000 habitants.

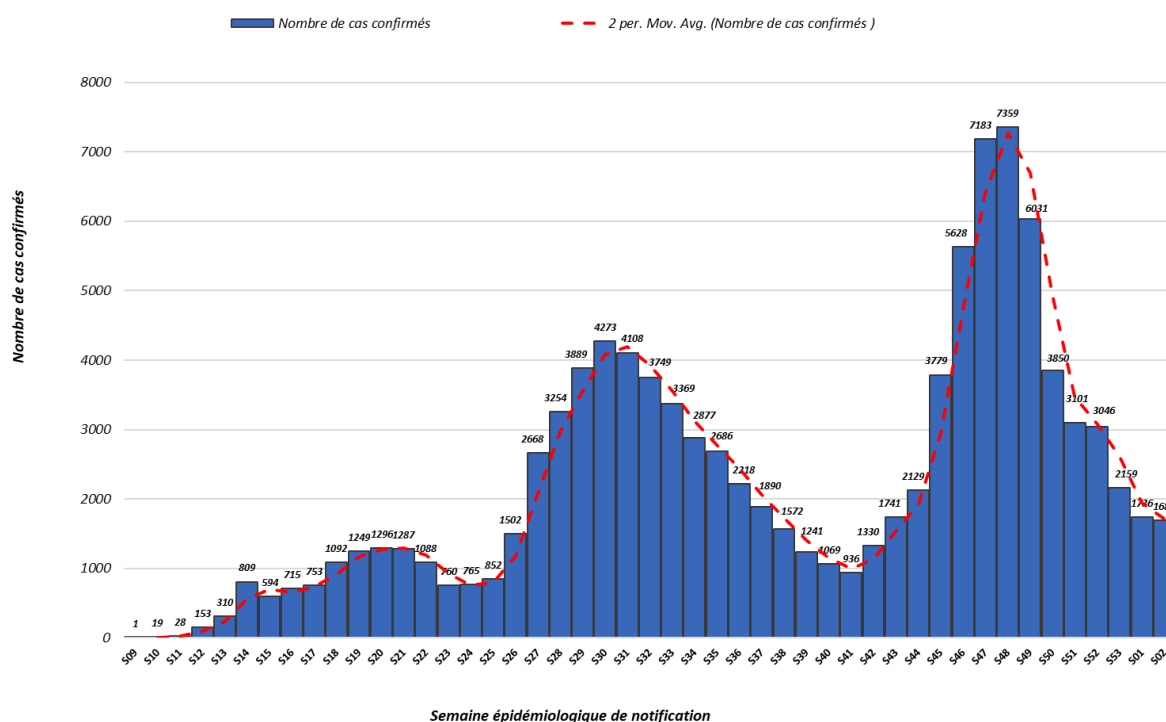
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 18 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 18 janvier 2021, les wilayas d’Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15611, 10404 et 7882 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d’incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d’incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 14 jours, du 05 au 18 janvier 2021, 05 wilayas ont eu un taux d’accroissement supérieur à 6%, majoritairement dans la région Ouest : les wilayas de Relizane (11,7%), de Chlef (8,6%), de Sidi Bel Abbes (7,7%), de Mostaganem (7,1%) et d’Oran (6,8%).

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 02/2021 au 17 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, nous observons depuis une baisse progressive de cet indicateur jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

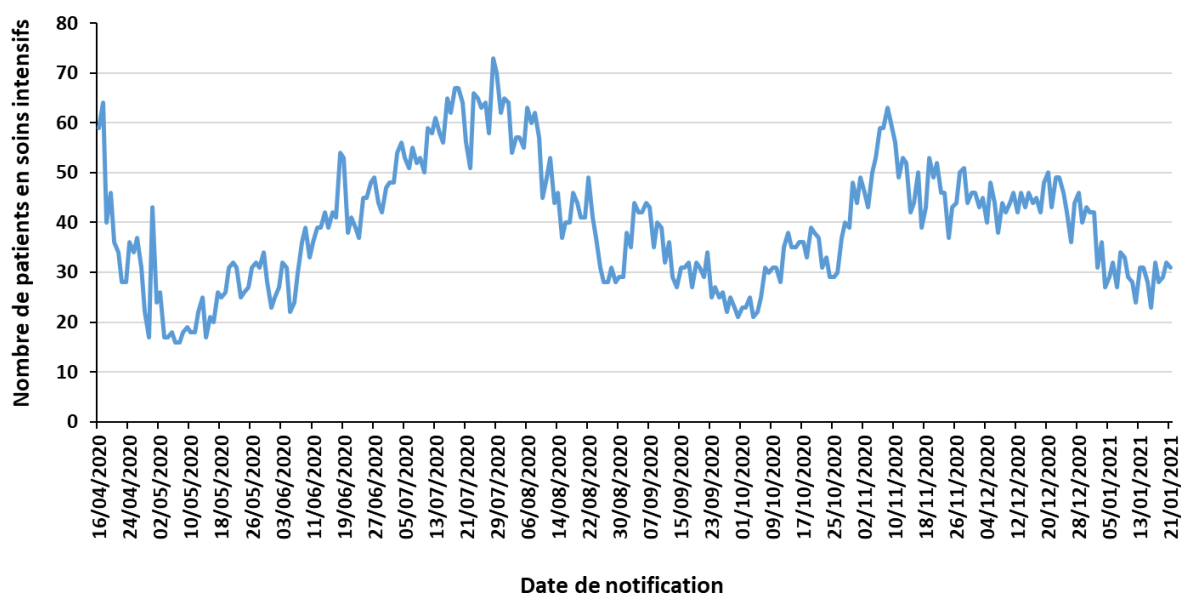
1896 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°02/2021 (11-17 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 241,3 cas, ce qui est très proche de la semaine précédente. En effet, la baisse du nombre de cas est estimée à 2,7% par rapport à la semaine 01/21, alors qu'elle était de 19,6% entre les semaines 53 et 01/2021 et de 29,1% entre les semaines 52 et 53.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et ainsi un retour au niveau observé en semaine N°43 (19 au 25 octobre 2020, avec 03,97/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 23 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	203
	Nombre cumulé	71 755
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		242
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		29
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 23 janvier 2021 en Algérie.**



Sur les trois derniers mois, le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire sur l'ensemble du territoire national a atteint un maximum le 08 novembre 2020 avec 63 patients, et a diminué depuis pour se stabiliser autour d'une moyenne de 31 patients sur les 23 premiers jours du mois de janvier 2021.

Le 23 janvier 2021, 29 patients COVID-19 sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 07 patients de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure 4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

Dans le cadre du mécanisme COVAX, l'OMS et l'UNICEF assistent régulièrement à des réunions avec le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière pour coordonner l'appui technique apporté dans les domaines suivants : évaluation de la chaîne de froid, formation et la vaccination, communication sur les risques.

#### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Aïn Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Aïn Defla, Naâma et Ghardaïa.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.



### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

### 4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	303
Date du rapport :	25 janvier 2021
Date des Données	24 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **227 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 24 janvier 2021, soit un **total de 105 596 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 240,54 pour 100 000 habitants ;
- **02 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 863 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,71 % ;
- **22 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **190 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 24 janvier 2021, soit un total de **71 945 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **34 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

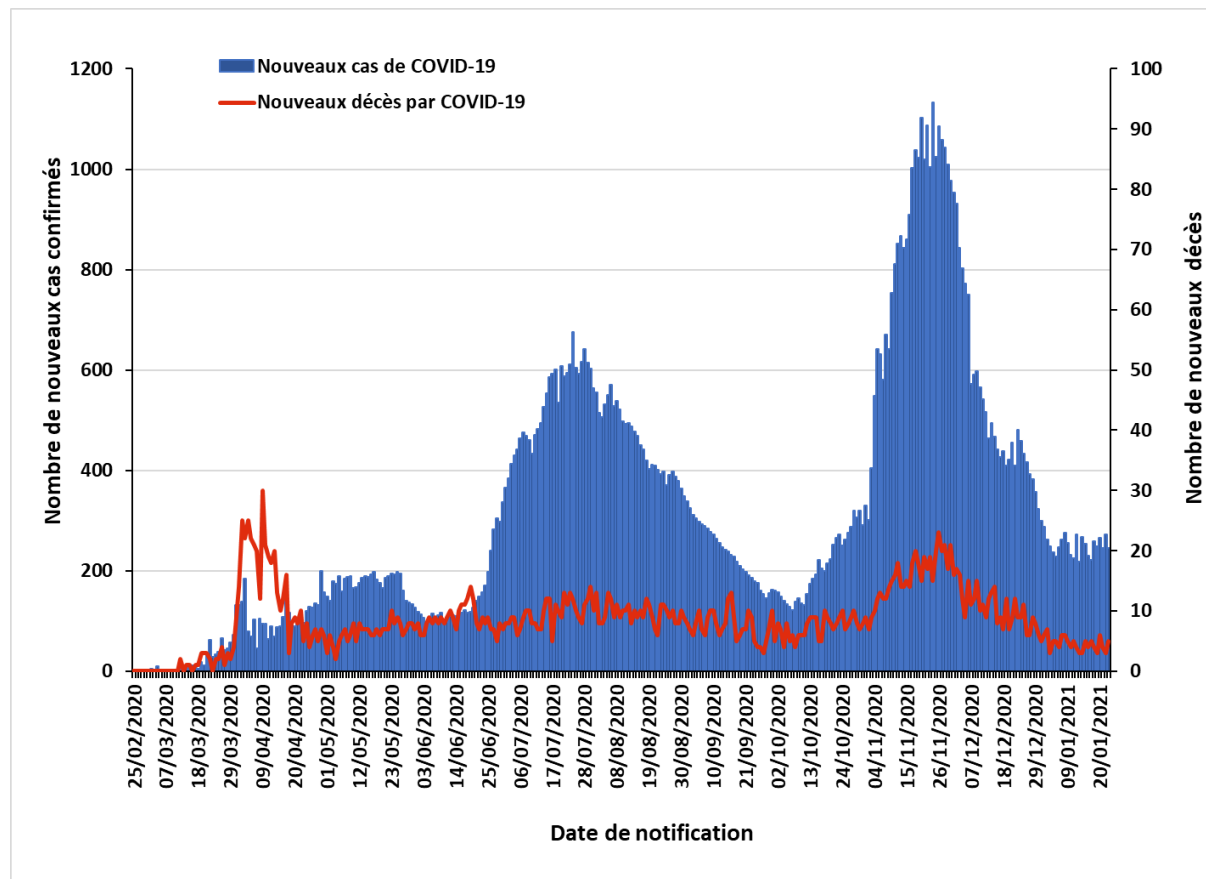
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 24 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **105 596 cas** dont **2 863 décès** avec un **taux d'incidence national de 240,54/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,71%**.

Durant les dernières 24 heures, 22 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 22 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 04 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 24 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 24 janvier 2021 en Algérie**

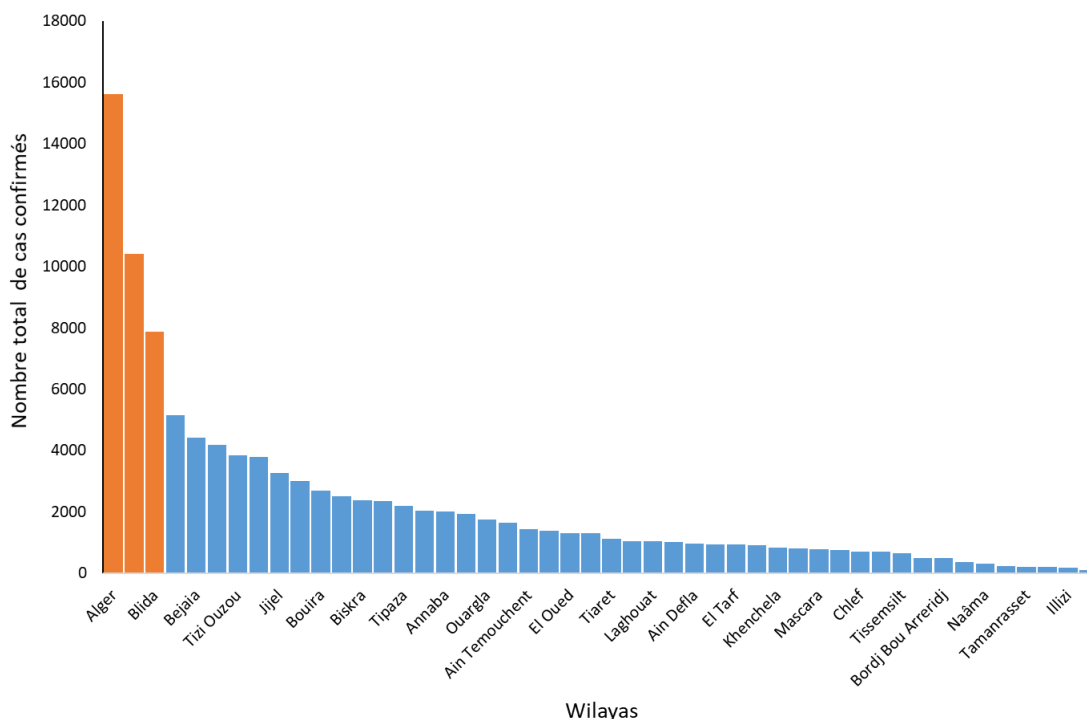


Le nombre de nouveaux cas notifiés de COVID-19 a atteint un maximum le 24 novembre 2020 avec 1133 cas notifiés. Ce nombre a ensuite significativement diminué jusqu'à devenir inférieur à 300 cas par jour le 31 décembre 2020. Depuis le début du mois de janvier 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 oscille entre 200 et 300 cas par jour avec une moyenne de 249 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé 105 000 cas le 22 janvier 2021 et il s'élève à 105 596 cas le 24 janvier 2021. Le taux d'accroissement est de 1,4% sur les 07 derniers jours et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 24 jours, ce qui souligne que la situation épidémiologique a atteint un plateau depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité, le nombre de nouveaux décès sur les 3 derniers mois a suivi la même évolution que le nombre de cas en diminuant significativement depuis le 24 novembre 2020, et en se stabilisant depuis le début du mois de janvier autour de 4 décès par jour. Le 24 janvier 2021, 02 décès ont été notifiés, le taux de létalité au niveau national est de 2,71% et le taux de mortalité est de 6,52 décès pour 100 000 habitants.

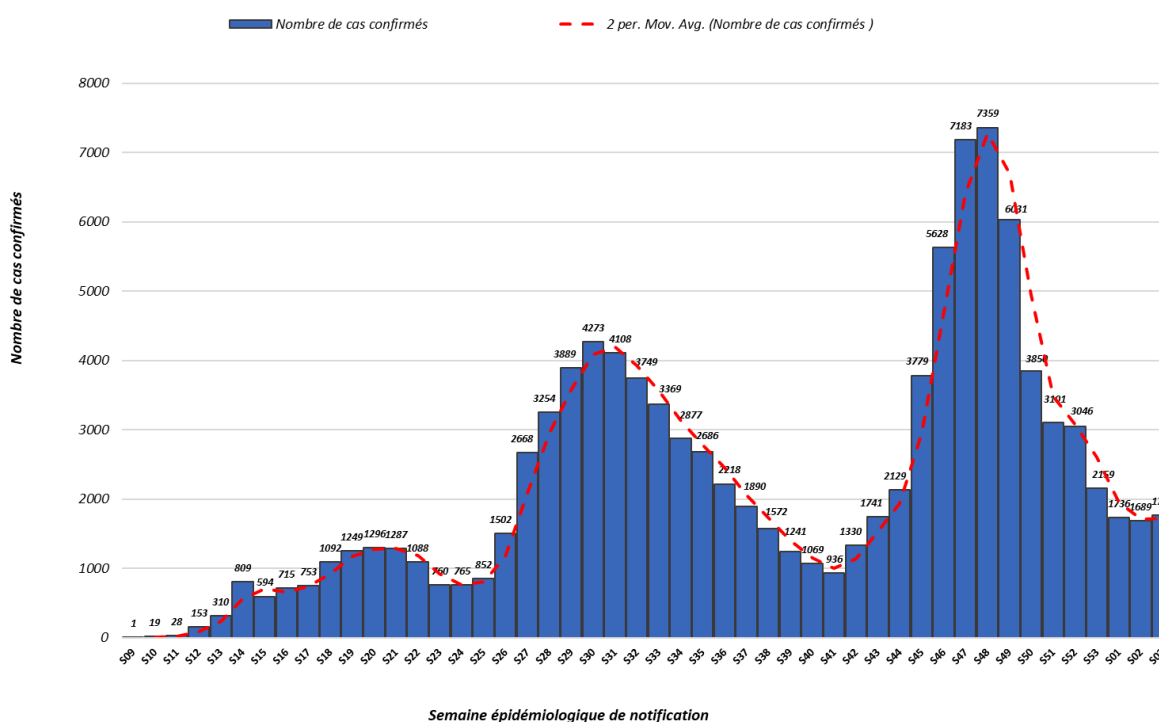
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 18 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 18 janvier 2021, les wilayas d’Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15611, 10404 et 7882 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d’incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d’incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 14 jours, du 05 au 18 janvier 2021, 05 wilayas ont eu un taux d’accroissement supérieur à 6%, majoritairement dans la région Ouest : les wilayas de Relizane (11,7%), de Chlef (8,6%), de Sidi Bel Abbès (7,7%), de Mostaganem (7,1%) et d’Oran (6,8%).

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 03/2021 au 24 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, une baisse progressive de cet indicateur a été observée jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

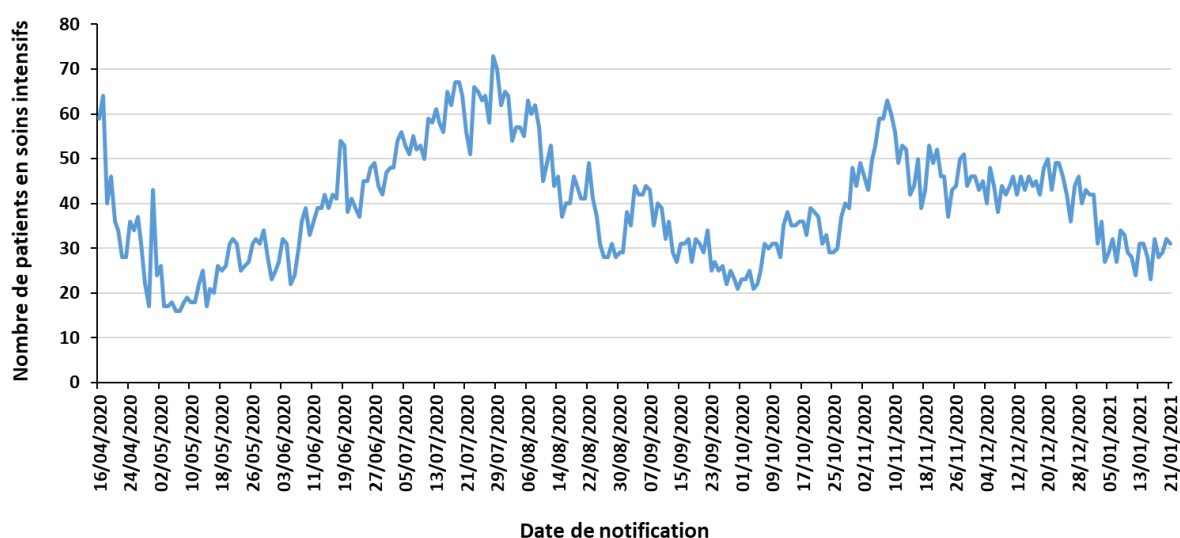
1763 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°03/2021 (18-24 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 251,9 cas, ce qui est légèrement supérieur au nombre de cas notifié lors de la semaine précédente (1689 cas). En effet, on observe une hausse de 4,4% par rapport à la semaine 02/2021. Sur les trois premières semaines du mois de janvier 2021, le nombre hebdomadaire de cas a très peu évolué (1736 cas en S01/2021, 1689 cas en S02/2021 et 1763 cas en S03/2021) et semble avoir atteint un plateau.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et une légère remontée en semaine N°03/2021 (18 au 24 janvier 2021, avec 04,02/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 24 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	190
	Nombre cumulé	71 945
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		298
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		34
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 24 janvier 2021 en Algérie.**



Sur les trois derniers mois, le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire sur l'ensemble du territoire national a atteint un maximum le 08 novembre 2020 avec 63 patients, et a diminué depuis pour se stabiliser autour d'une moyenne de 31 patients sur les 24 premiers jours du mois de janvier 2021.

Le 24 janvier 2021, 34 patients COVID-19 sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 05 patients de plus par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure 4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

Dans le cadre du mécanisme COVAX, l'OMS et l'UNICEF assistent régulièrement à des réunions avec le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière pour coordonner l'appui technique apporté dans les domaines suivants : évaluation de la chaîne de froid, formation et la vaccination, communication sur les risques.

#### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport,

lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.

- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	304
Date du rapport :	26 janvier 2021
Date des Données	25 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **258 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 25 janvier 2021, soit un **total de 105 854 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 241,13 pour 100 000 habitants ;
- **03 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 866 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,71 % ;
- **22 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **198 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 25 janvier 2021, soit un total de **72 143 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **34 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

#### ❖ Description Épidémiologique

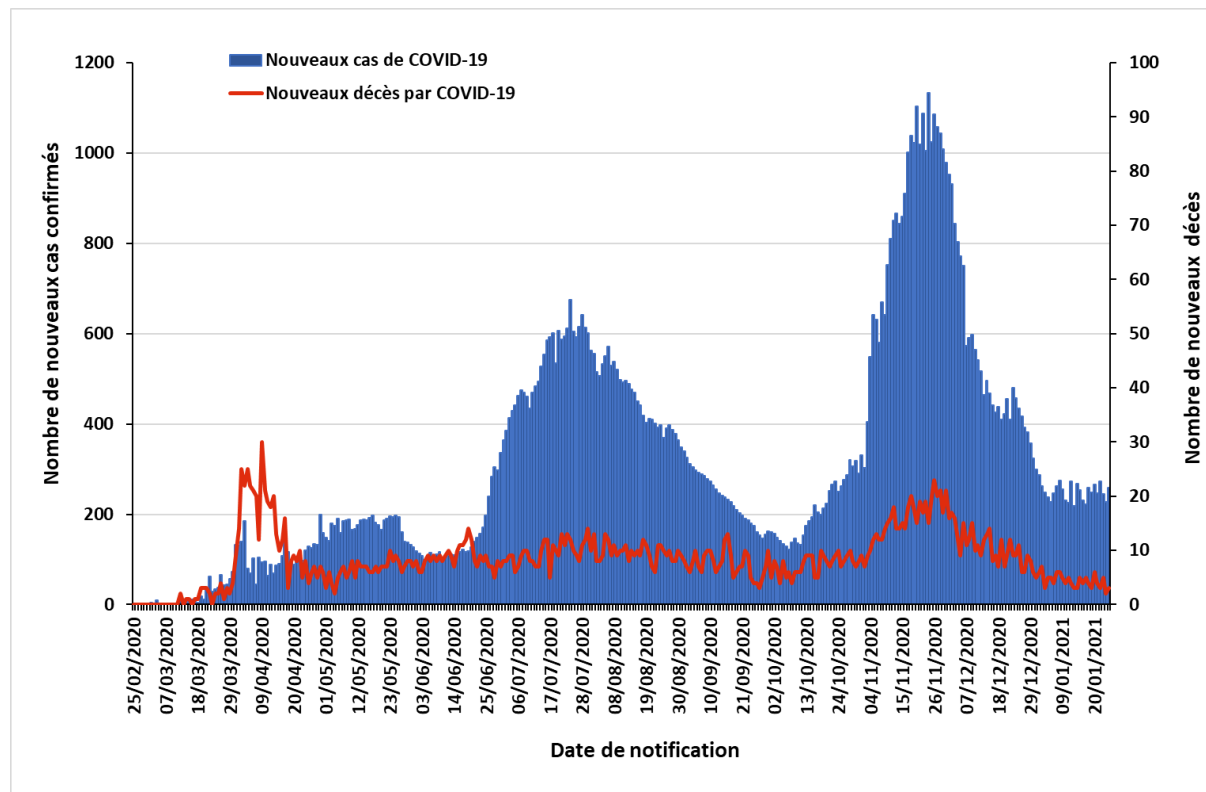
A la date du 25 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **105 854 cas** dont **2 866 décès** avec un **taux d'incidence national de 241,13/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,71%**.

Durant les dernières 24 heures, 22 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 17 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 09 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.



NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 25 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 25 janvier 2021 en Algérie**

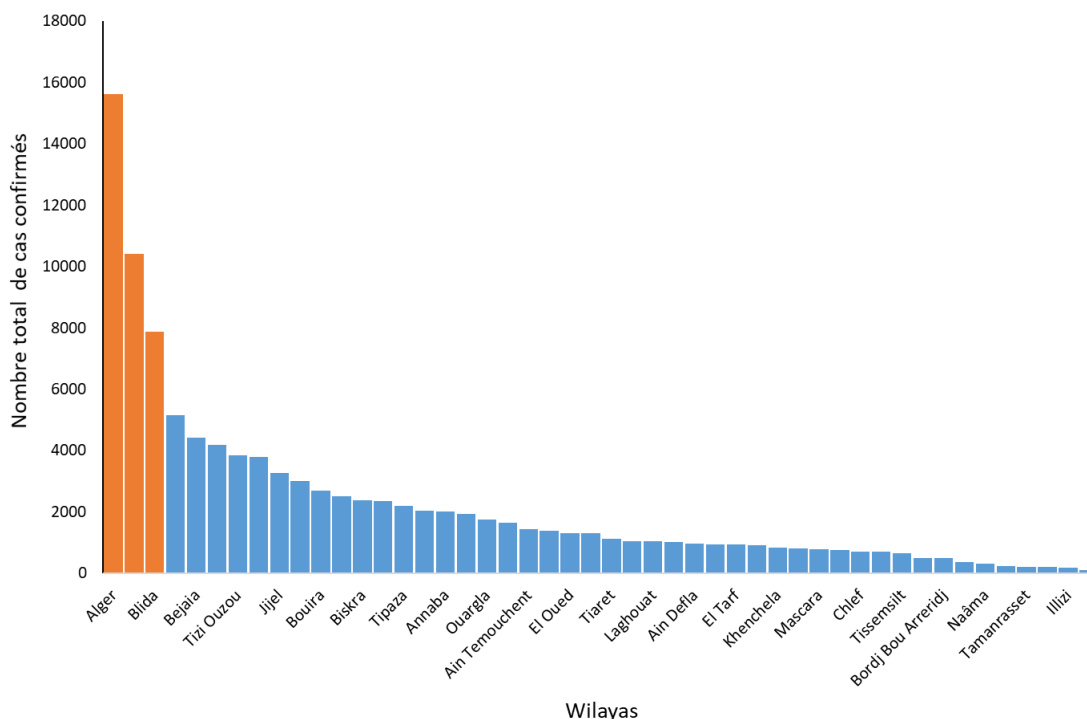


Le nombre de nouveaux cas notifiés de COVID-19 a atteint un maximum le 24 novembre 2020 avec 1133 cas notifiés. Ce nombre a ensuite significativement diminué jusqu'à devenir inférieur à 300 cas par jour le 31 décembre 2020. Depuis le début du mois de janvier 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 a atteint un plateau et oscille entre 200 et 300 cas par jour avec une moyenne de 250 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé 105 000 cas le 22 janvier 2021 et il s'élève à 105 854 cas le 25 janvier 2021. Le taux d'accroissement est de 1,5% sur les 07 derniers jours et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 25 jours, ce qui souligne que la situation épidémiologique a très peu évolué depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité, le nombre de nouveaux décès sur les 3 derniers mois a suivi la même évolution que le nombre de cas en diminuant significativement depuis le 24 novembre 2020, et en se stabilisant depuis le début du mois de janvier autour de 4 décès par jour. Le 25 janvier 2021, 03 décès ont été notifiés, le taux de létalité au niveau national est de 2,71% et le taux de mortalité est de 6,53 décès pour 100 000 habitants.

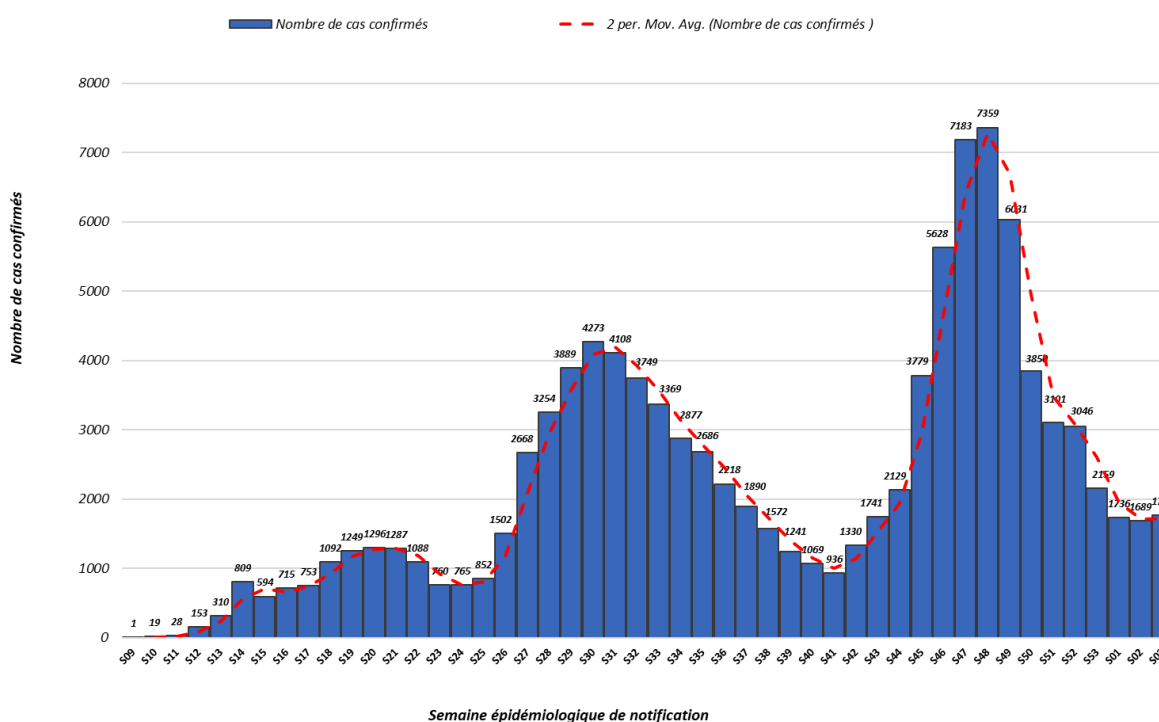
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 18 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 18 janvier 2021, les wilayas d’Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15611, 10404 et 7882 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d’incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d’incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 14 jours, du 05 au 18 janvier 2021, 05 wilayas ont eu un taux d’accroissement supérieur à 6%, majoritairement dans la région Ouest : les wilayas de Relizane (11,7%), de Chlef (8,6%), de Sidi Bel Abbès (7,7%), de Mostaganem (7,1%) et d’Oran (6,8%).

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 03/2021 au 24 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, une baisse progressive de cet indicateur a été observée jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

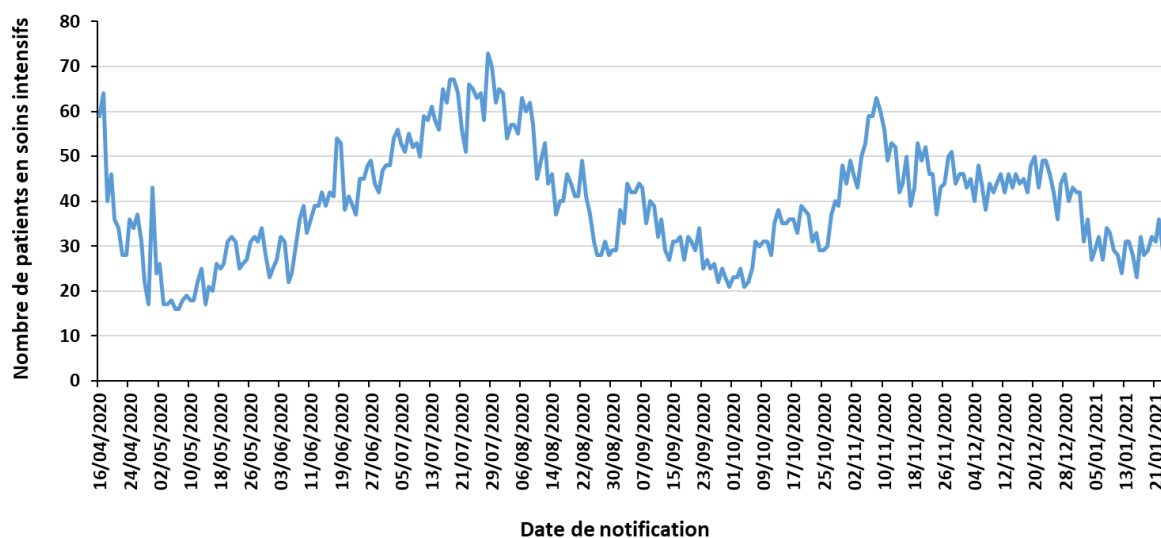
1763 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°03/2021 (18-24 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 251,9 cas, ce qui est légèrement supérieur au nombre de cas notifié lors de la semaine précédente (1689 cas). En effet, on observe une hausse de 4,4% par rapport à la semaine 02/2021. Sur les trois premières semaines du mois de janvier 2021, le nombre hebdomadaire de cas a très peu évolué (1736 cas en S01/2021, 1689 cas en S02/2021 et 1763 cas en S03/2021) et semble avoir atteint un plateau.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et une légère remontée en semaine N°03/2021 (18 au 24 janvier 2021, avec 04,02/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 25 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	198
	Nombre cumulé	72 143
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		357
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		34
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 25 janvier 2021 en Algérie.**



Sur les trois derniers mois, le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire sur l'ensemble du territoire national a atteint un maximum le 08 novembre 2020 avec 63 patients, et a diminué depuis pour se stabiliser autour d'une moyenne de 31 patients sur les 25 premiers jours du mois de janvier 2021.

Le 25 janvier 2021, 34 patients COVID-19 sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit le même nombre de patients que la veille.

*NB : Sur la figure 4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

Dans le cadre du mécanisme COVAX, l'OMS et l'UNICEF assistent régulièrement à des réunions avec le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière pour coordonner l'appui technique apporté dans les domaines suivants : évaluation de la chaîne de froid, formation et la vaccination, communication sur les risques.

#### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport,

lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.

- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	305
Date du rapport :	27 janvier 2021
Date des Données	26 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **243 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 26 janvier 2021, soit un **total de 106 097 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 241,68 pour 100 000 habitants ;
- **05 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 871 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,71 % ;
- **18 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **193 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 26 janvier 2021, soit un total de **72 336 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **34 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

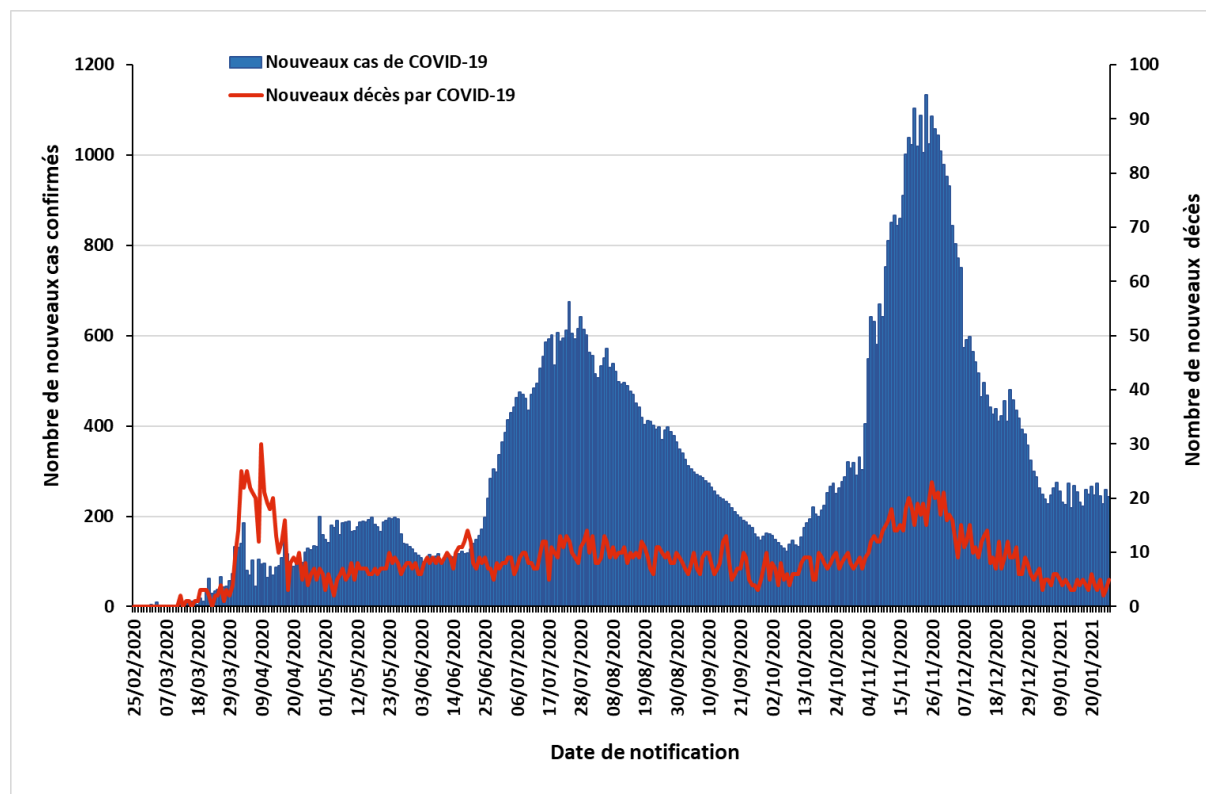
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 26 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **106 097 cas** dont **2 871 décès** avec un **taux d'incidence national de 241,68/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,71%**.

Durant les dernières 24 heures, 18 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 27 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 03 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 26 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 26 janvier 2021 en Algérie**

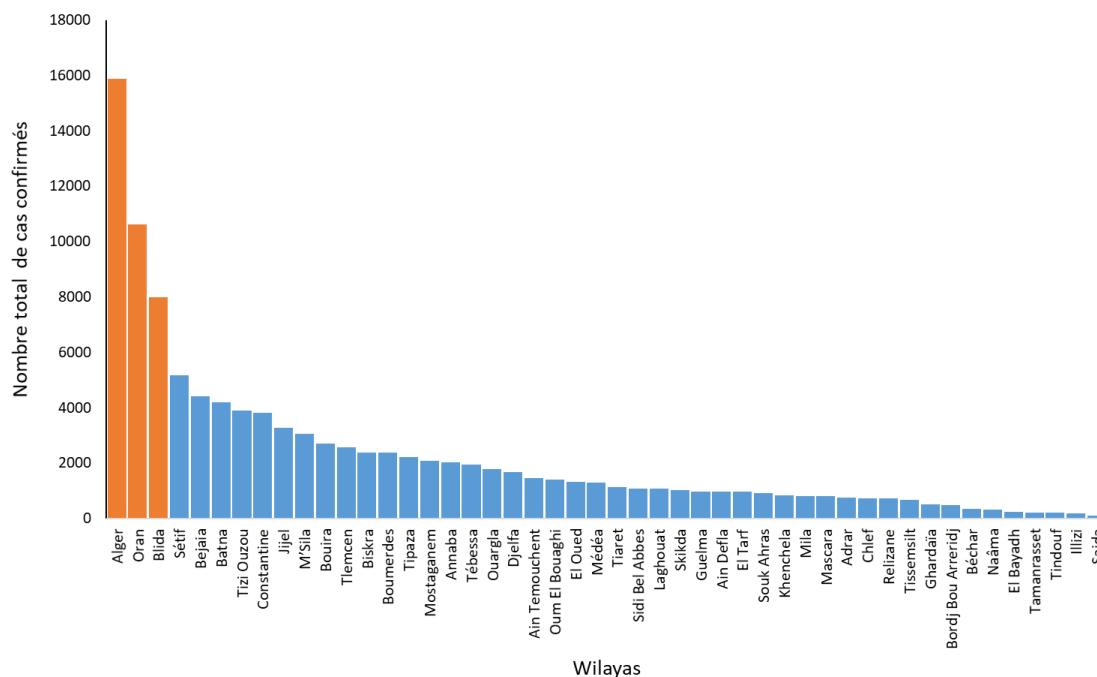


Le nombre de nouveaux cas notifiés de COVID-19 a atteint un maximum le 24 novembre 2020 avec 1133 cas notifiés. Ce nombre a ensuite significativement diminué jusqu'à devenir inférieur à 300 cas par jour le 31 décembre 2020. Depuis le début du mois de janvier 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 a atteint un plateau et oscille entre 200 et 300 cas par jour avec une moyenne de 250 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé 105 000 cas le 22 janvier 2021 et il s'élève à 106 097 cas le 26 janvier 2021. Le taux d'accroissement est de 1,7% sur les 07 derniers jours et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 26 jours, ce qui souligne que la situation épidémiologique a très peu évolué depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité, le nombre de nouveaux décès sur les 3 derniers mois a suivi la même évolution que le nombre de cas en diminuant significativement depuis le 24 novembre 2020, et en se stabilisant depuis le début du mois de janvier autour de 4 décès par jour. Le 26 janvier 2021, 05 décès ont été notifiés, le taux de létalité au niveau national est de 2,71% et le taux de mortalité est de 6,54 décès pour 100 000 habitants.

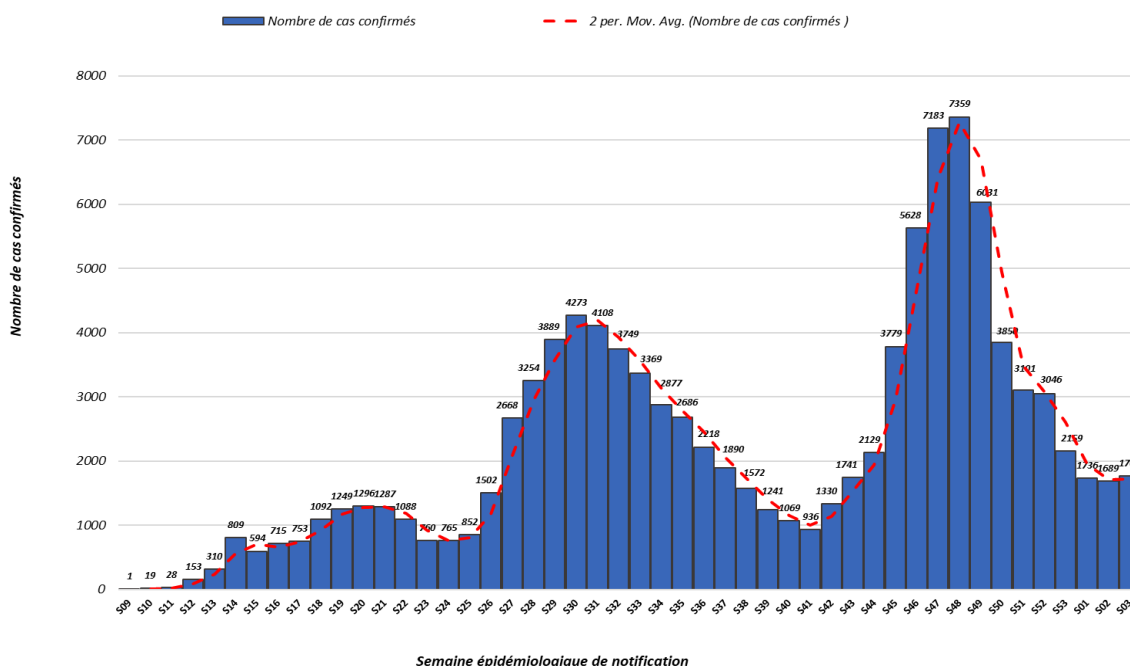
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 23 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 23 janvier 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15883, 10623 et 7973 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d'incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 14 jours, du 10 au 23 janvier 2021, 06 wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur ou égal à 5%, majoritairement dans la région Ouest (05 sur 06) : les wilayas de Relizane (10,5%), de Chlef (8,5%), de Sidi Bel Abbes (7,9%), de Mostaganem (6,8%), d'Oran (6,3%) et de Tissemsilt (5,0%). Ces 06 wilayas ont également les plus forts taux d'accroissement sur les 07 derniers jours (supérieur à 2,5%) avec également la wilaya de Mascara, également dans la région Ouest, et la wilaya d'Alger.

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 03/2021 au 24 janvier 2021 en Algérie.**





Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, une baisse progressive de cet indicateur a été observée jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

1763 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°03/2021 (18-24 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 251,9 cas, ce qui est légèrement supérieur au nombre de cas notifié lors de la semaine précédente (1689 cas). En effet, on observe une hausse de 4,4% par rapport à la semaine 02/2021. Sur les trois premières semaines du mois de janvier 2021, le nombre hebdomadaire de cas a très peu évolué (1736 cas en S01/2021, 1689 cas en S02/2021 et 1763 cas en S03/2021) et semble avoir atteint un plateau.

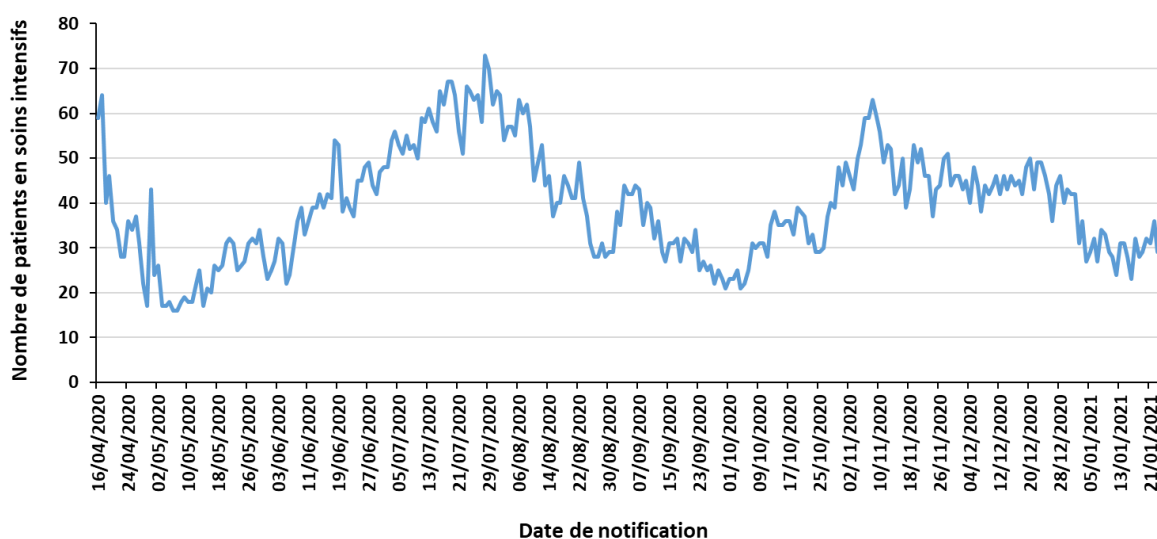
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et une légère remontée en semaine N°03/2021 (18 au 24 janvier 2021, avec 04,02/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 25 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	193
	Nombre cumulé	72 336
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		34
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

\*ND : données non disponibles à notre niveau

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 26 janvier 2021 en Algérie.**



Sur les trois derniers mois, le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire sur l'ensemble du territoire national a atteint un maximum le 08 novembre 2020 avec 63 patients, et a diminué depuis pour se stabiliser autour d'une moyenne de 31 patients sur les 26 premiers jours du mois de janvier 2021.

Le 26 janvier 2021, 34 patients COVID-19 sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit le même nombre de patients que les deux jours précédents.

*NB : Sur la figure 4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3.

## Action de santé publique/Intervention de riposte

### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

Dans le cadre du mécanisme COVAX, l'OMS et l'UNICEF assistent régulièrement à des réunions avec le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière pour coordonner l'appui technique apporté dans les domaines suivants : évaluation de la chaîne de froid, formation et la vaccination, communication sur les risques.

### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

### 4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	306
Date du rapport :	28 janvier 2021
Date des Données	27 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **262 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 27 janvier 2021, soit un **total de 106 359 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 242,28 pour 100 000 habitants ;
- **06 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 877 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,70 % ;
- **21 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **202 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 27 janvier 2021, soit un total de **72 538 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **39 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

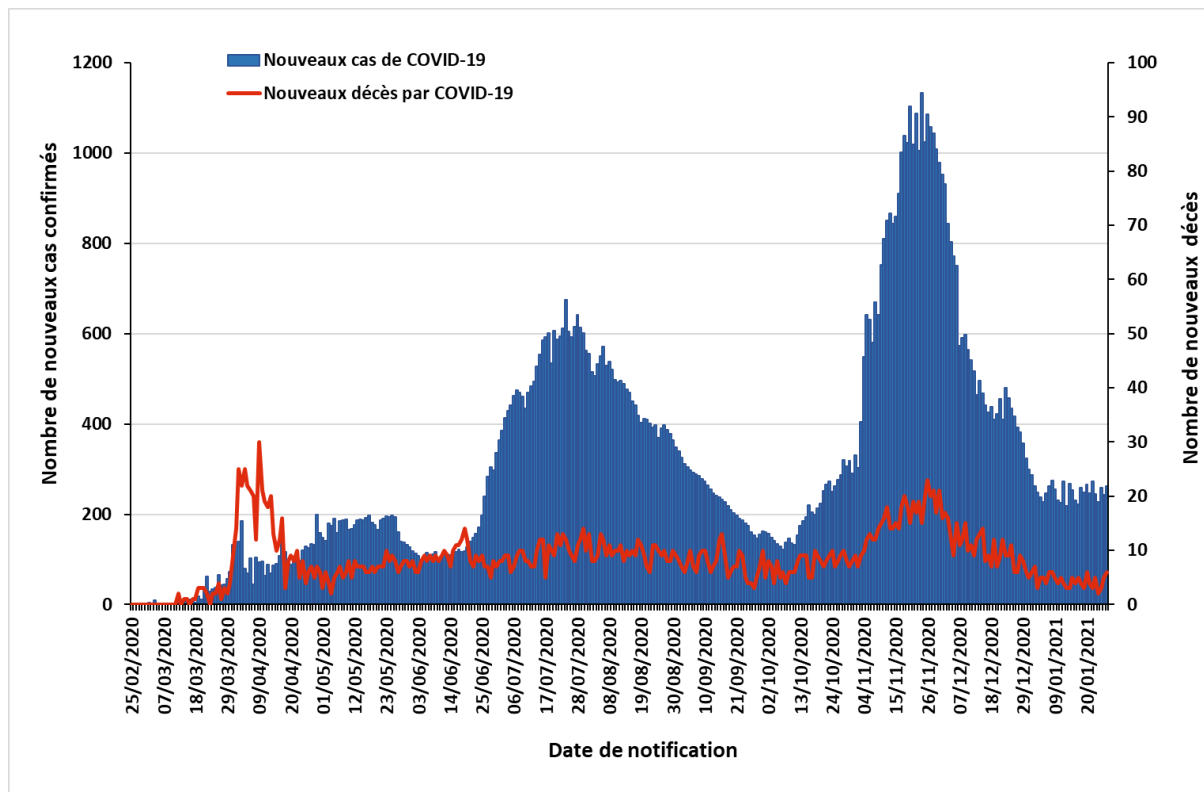
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 27 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **106 359 cas** dont **2 877 décès** avec un **taux d'incidence national de 242,28/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,70%**.

Durant les dernières 24 heures, 21 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 20 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 07 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 27 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 27 janvier 2021 en Algérie**

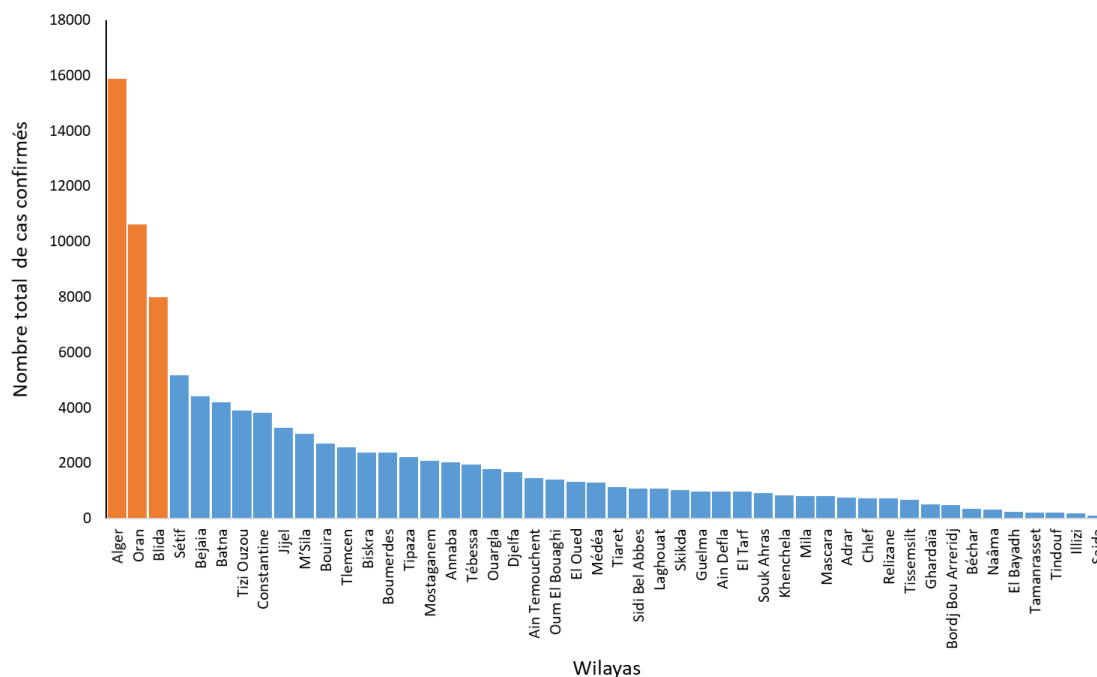


Le nombre de nouveaux cas notifiés de COVID-19 a atteint un maximum le 24 novembre 2020 avec 1133 cas notifiés. Ce nombre a ensuite significativement diminué jusqu'à devenir inférieur à 300 cas par jour le 31 décembre 2020. Depuis le début du mois de janvier 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 a atteint un plateau et oscille entre 200 et 300 cas par jour avec une moyenne de 250 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé 105 000 cas le 22 janvier 2021 et il s'élève à 106 359 cas le 27 janvier 2021. Le taux d'accroissement est de 1,7% sur les 07 derniers jours et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 27 jours, ce qui souligne que la situation épidémiologique a très peu évolué depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité, le nombre de nouveaux décès sur les 3 derniers mois a suivi la même évolution que le nombre de cas en diminuant significativement depuis le 24 novembre 2020, et en se stabilisant depuis le début du mois de janvier autour de 4 décès par jour. Le 27 janvier 2021, 04 décès ont été notifiés, le taux de létalité au niveau national est de 2,70% et le taux de mortalité est de 6,55 décès pour 100 000 habitants.

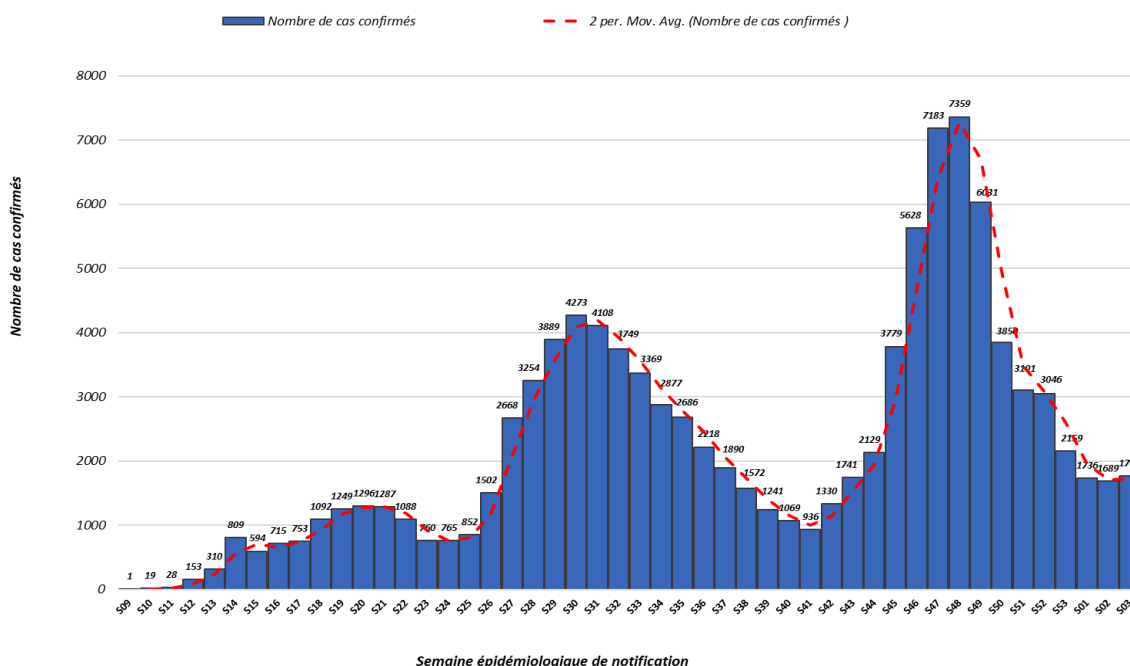
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 23 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 23 janvier 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15883, 10623 et 7973 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d'incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 14 jours, du 10 au 23 janvier 2021, 06 wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur ou égal à 5%, majoritairement dans la région Ouest (05 sur 06) : les wilayas de Relizane (10,5%), de Chlef (8,5%), de Sidi Bel Abbes (7,9%), de Mostaganem (6,8%), d'Oran (6,3%) et de Tissemsilt (5,0%). Ces 06 wilayas ont également les plus forts taux d'accroissement sur les 07 derniers jours (supérieur à 2,5%) avec également la wilaya de Mascara, également dans la région Ouest, et la wilaya d'Alger.

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 03/2021 au 24 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, une baisse progressive de cet indicateur a été observée jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

1763 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°03/2021 (18-24 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 251,9 cas, ce qui est légèrement supérieur au nombre de cas notifié lors de la semaine précédente (1689 cas). En effet, on observe une hausse de 4,4% par rapport à la semaine 02/2021. Sur les trois premières semaines du mois de janvier 2021, le nombre hebdomadaire de cas a très peu évolué (1736 cas en S01/2021, 1689 cas en S02/2021 et 1763 cas en S03/2021) et semble avoir atteint un plateau.

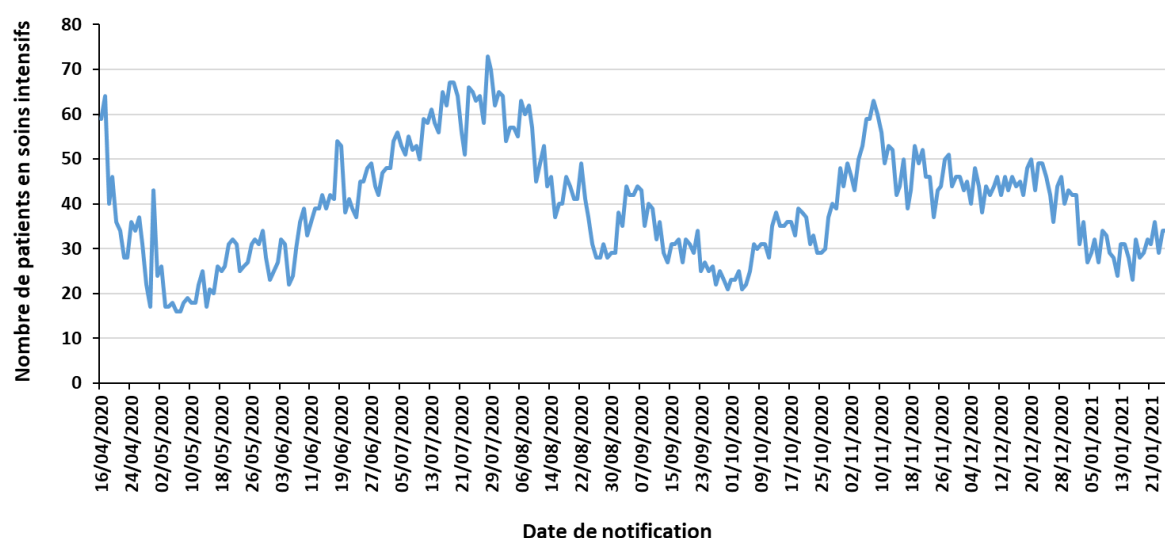
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et une légère remontée en semaine N°03/2021 (18 au 24 janvier 2021, avec 04,02/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 27 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	202
	Nombre cumulé	72 538
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		39
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

\*ND : données non disponibles à notre niveau

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 27 janvier 2021 en Algérie.**



Sur les trois derniers mois, le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire sur l'ensemble du territoire national a atteint un maximum le 08 novembre 2020 avec 63 patients, et a diminué depuis pour se stabiliser autour d'une moyenne de 31 patients sur les 27 premiers jours du mois de janvier 2021.

Le 27 janvier 2021, 35 patients COVID-19 sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 05 patients de plus par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure 4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3.

## Action de santé publique/Intervention de riposte

### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

Dans le cadre du mécanisme COVAX, l'OMS et l'UNICEF assistent régulièrement à des réunions avec le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière pour coordonner l'appui technique apporté dans les domaines suivants : évaluation de la chaîne de froid, formation et la vaccination, communication sur les risques.

### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaia.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.



### 3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

### 4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	307
Date du rapport :	29 janvier 2021
Date des Données	28 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **251 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 28 janvier 2021, soit un **total de 106 610 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 242,85 pour 100 000 habitants ;
- **04 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 881 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,70 % ;
- **19 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **207 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 28 janvier 2021, soit un total de **72 745 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **36 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

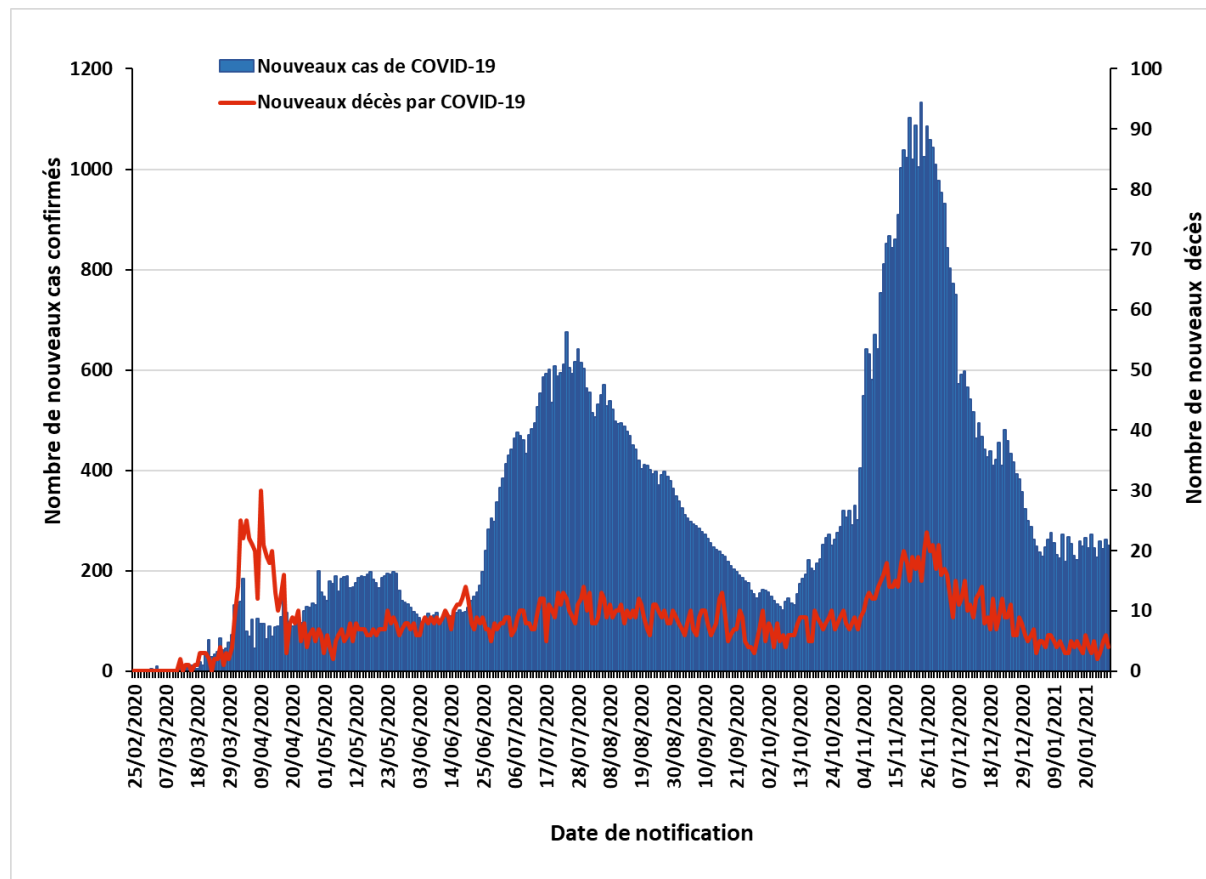
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 28 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **106 610 cas** dont **2 881 décès** avec un **taux d'incidence national de 242,85/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,70%**.

Durant les dernières 24 heures, 19 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 23 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 06 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 28 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 28 janvier 2021 en Algérie**

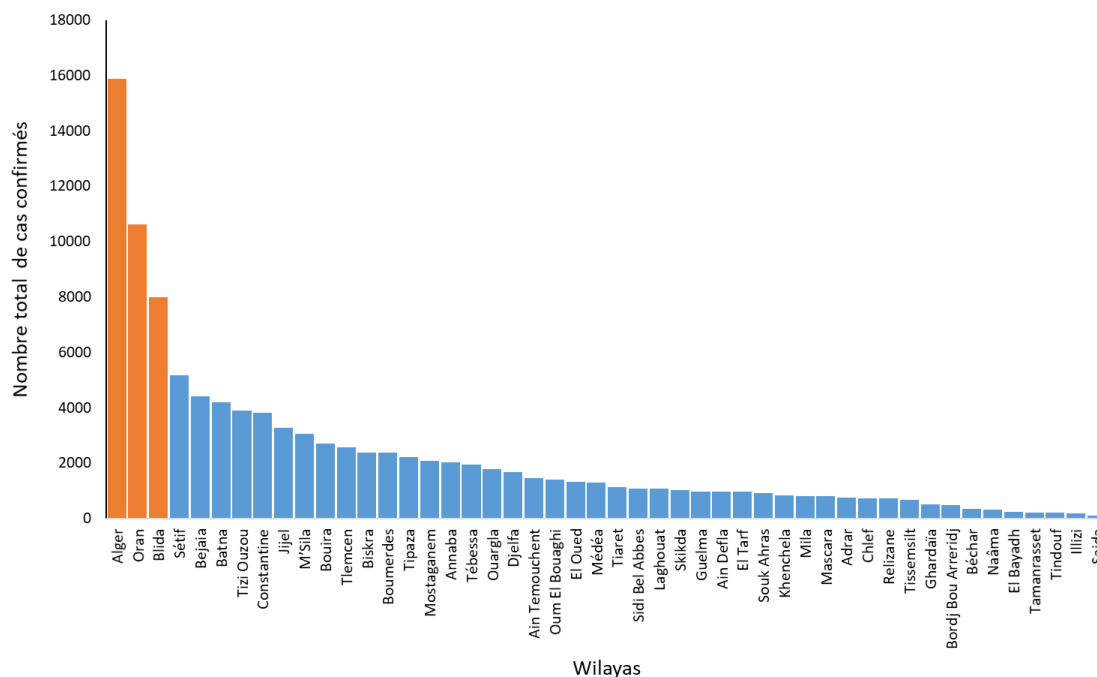


Le nombre de nouveaux cas notifiés de COVID-19 a atteint un maximum le 24 novembre 2020 avec 1133 cas notifiés. Ce nombre a ensuite significativement diminué jusqu'à devenir inférieur à 300 cas par jour le 31 décembre 2020. Depuis le début du mois de janvier 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 a atteint un plateau et oscille entre 200 et 300 cas par jour avec une moyenne de 250 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé 105 000 cas le 22 janvier 2021 et il s'élève à 106 610 cas le 28 janvier 2021. Le taux d'accroissement est de 1,7% sur les 07 derniers jours et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 28 jours, ce qui souligne que la situation épidémiologique a très peu évolué depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité, le nombre de nouveaux décès sur les 3 derniers mois a suivi la même évolution que le nombre de cas en diminuant significativement depuis le 24 novembre 2020, et en se stabilisant depuis le début du mois de janvier autour de 4 décès par jour. Le 28 janvier 2021, 04 décès ont été notifiés, le taux de létalité au niveau national est de 2,70% et le taux de mortalité est de 6,56 décès pour 100 000 habitants.

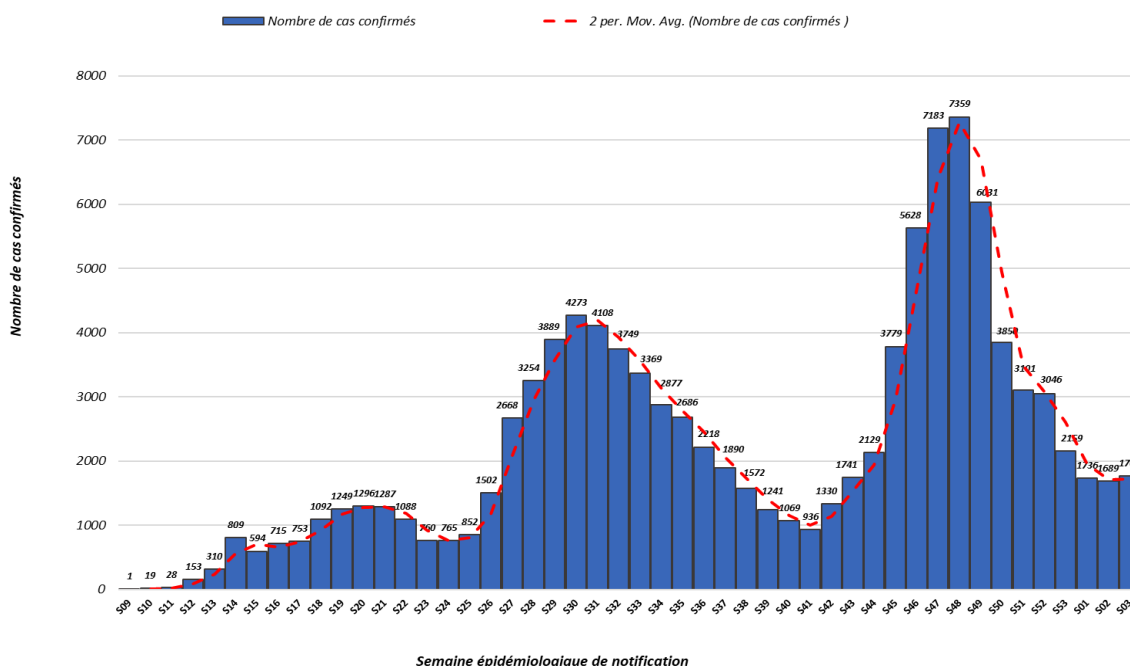
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 23 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 23 janvier 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15883, 10623 et 7973 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d'incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 14 jours, du 10 au 23 janvier 2021, 06 wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur ou égal à 5%, majoritairement dans la région Ouest (05 sur 06) : les wilayas de Relizane (10,5%), de Chlef (8,5%), de Sidi Bel Abbes (7,9%), de Mostaganem (6,8%), d'Oran (6,3%) et de Tissemsilt (5,0%). Ces 06 wilayas ont également les plus forts taux d'accroissement sur les 07 derniers jours (supérieur à 2,5%) avec également la wilaya de Mascara, également dans la région Ouest, et la wilaya d'Alger.

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 03/2021 au 24 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, une baisse progressive de cet indicateur a été observée jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

1763 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°03/2021 (18-24 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 251,9 cas, ce qui est légèrement supérieur au nombre de cas notifié lors de la semaine précédente (1689 cas). En effet, on observe une hausse de 4,4% par rapport à la semaine 02/2021. Sur les trois premières semaines du mois de janvier 2021, le nombre hebdomadaire de cas a très peu évolué (1736 cas en S01/2021, 1689 cas en S02/2021 et 1763 cas en S03/2021) et semble avoir atteint un plateau.

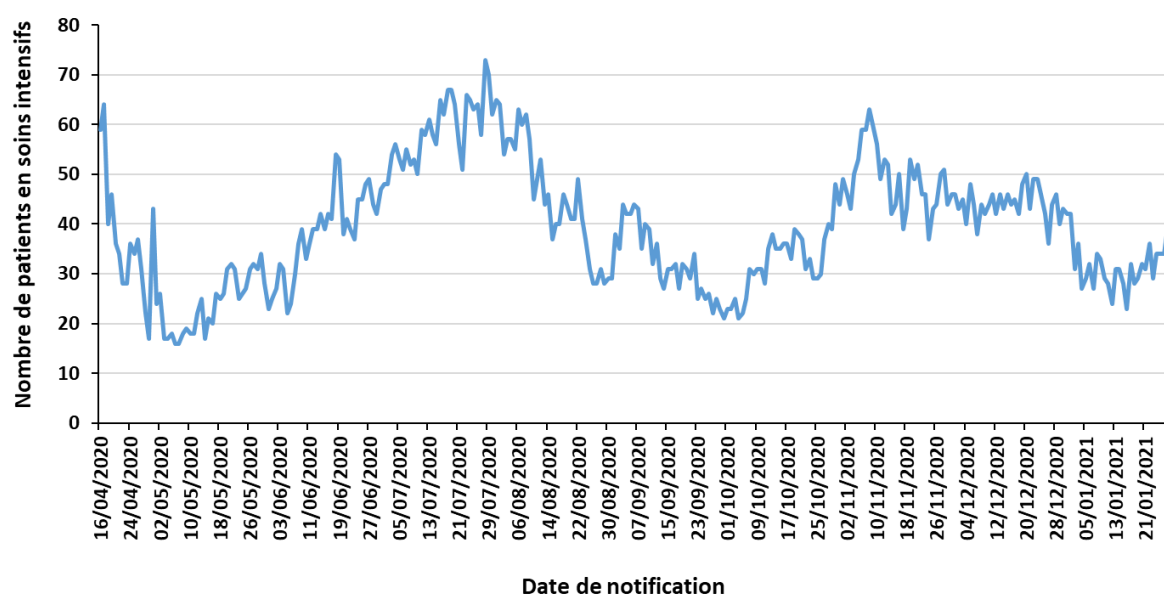
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et une légère remontée en semaine N°03/2021 (18 au 24 janvier 2021, avec 04,02/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 28 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	207
	Nombre cumulé	72 745
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		36
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

\*ND : données non disponibles à notre niveau

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 28 janvier 2021 en Algérie.**



Sur les trois derniers mois, le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire sur l'ensemble du territoire national a atteint un maximum le 08 novembre 2020 avec 63 patients, et a diminué depuis pour se stabiliser autour d'une moyenne de 31 patients sur les 28 premiers jours du mois de janvier 2021.

Le 28 janvier 2021, 36 patients COVID-19 sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 03 patients de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure 4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

Dans le cadre du mécanisme COVAX, l'OMS et l'UNICEF assistent régulièrement à des réunions avec le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière pour coordonner l'appui technique apporté dans les domaines suivants : évaluation de la chaîne de froid, formation à la vaccination, communication sur les risques.

#### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.
- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour

les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a annoncé jeudi 28 janvier 2021 qu'une première cargaison du vaccin russe Sputnik V arrivera vendredi 29 janvier 2021 à l'aéroport Boufarik à Blida. La campagne de vaccination sera lancée dès samedi 30 janvier 2021 dans la wilaya de Blida.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	308
Date du rapport :	30 janvier 2021
Date des Données	29 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **277 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 29 janvier 2021, soit un **total de 106 887 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 243,48 pour 100 000 habitants ;
- **03 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 884 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,70 % ;
- **15 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **211 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 29 janvier 2021, soit un total de **72 956 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **40 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

#### ❖ Description Épidémiologique

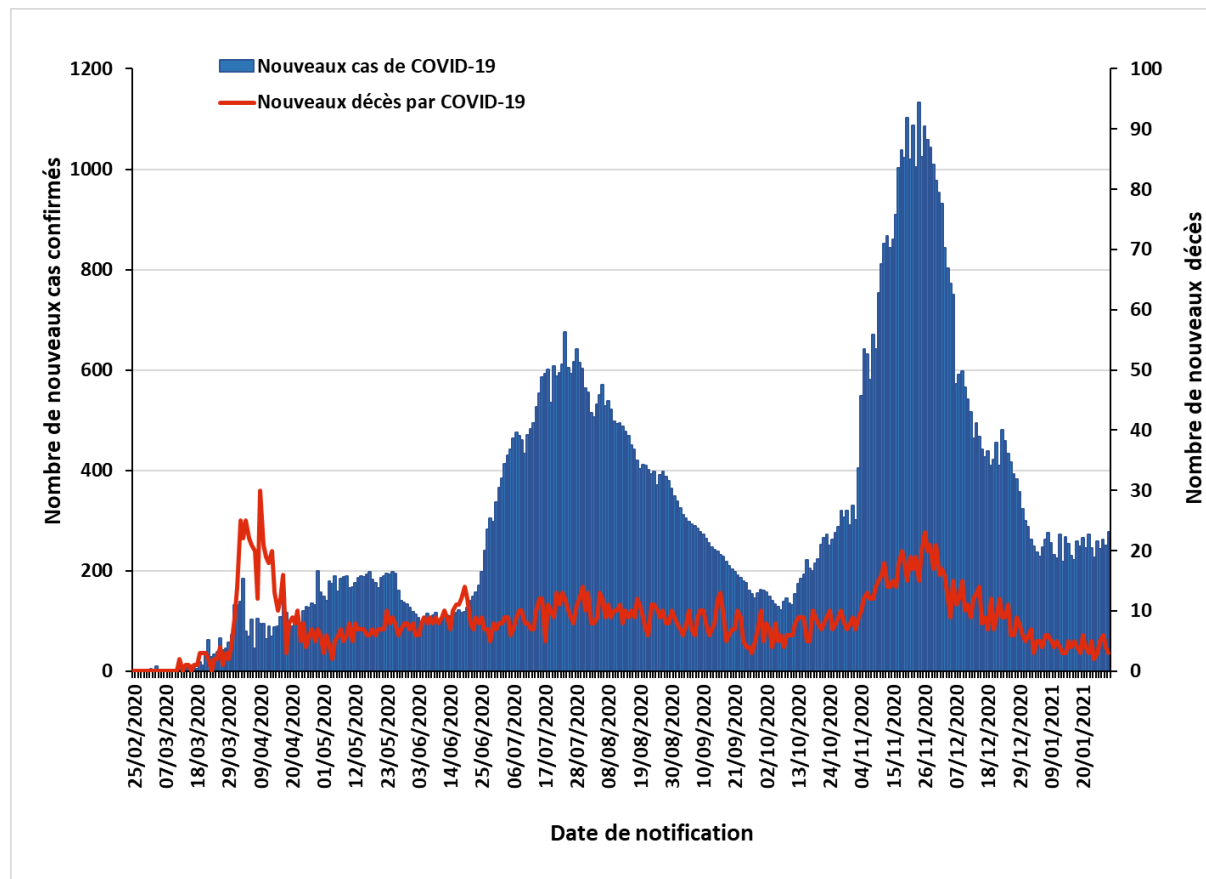
A la date du 29 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **106 887 cas** dont **2 884 décès** avec un **taux d'incidence national de 243,48/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,70%**.

Durant les dernières 24 heures, 15 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 28 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 05 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.



NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 29 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 29 janvier 2021 en Algérie**

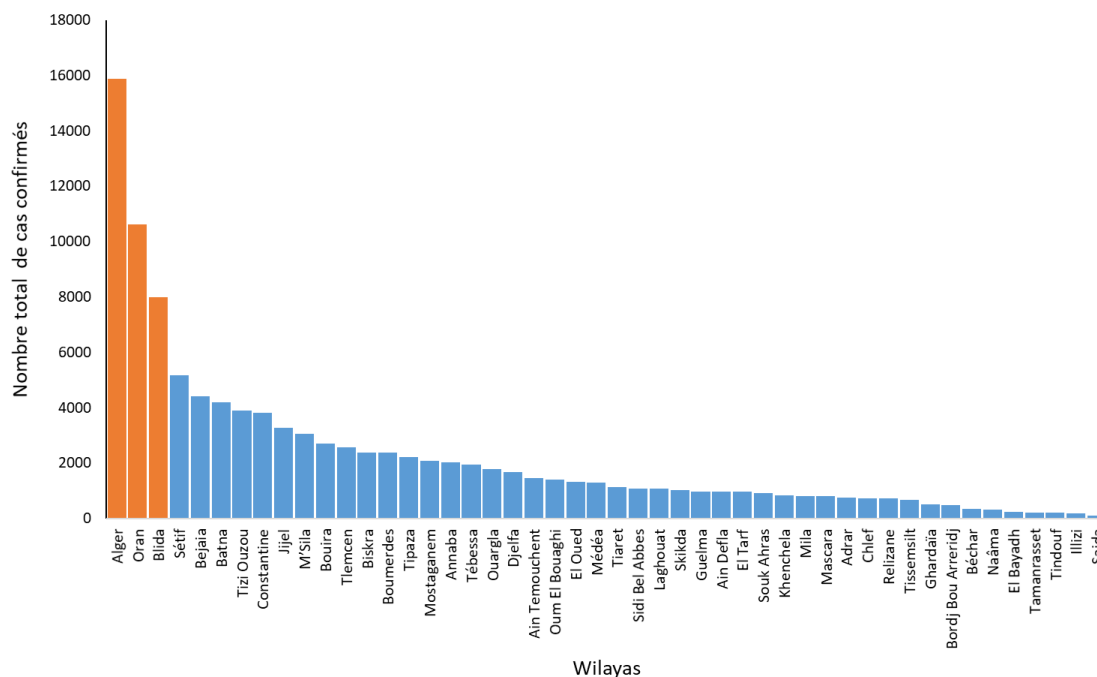


Le nombre de nouveaux cas notifiés de COVID-19 a atteint un maximum le 24 novembre 2020 avec 1133 cas notifiés. Ce nombre a ensuite significativement diminué jusqu'à devenir inférieur à 300 cas par jour le 31 décembre 2020. Depuis le début du mois de janvier 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 a atteint un plateau et oscille entre 200 et 300 cas par jour avec une moyenne de 251 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé 105 000 cas le 22 janvier 2021 et il s'élève à 106 887 cas le 29 janvier 2021. Le taux d'accroissement est de 1,7% sur les 07 derniers jours et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 29 jours, ce qui souligne que la situation épidémiologique a très peu évolué depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité, le nombre de nouveaux décès sur les 3 derniers mois a suivi la même évolution que le nombre de cas en diminuant significativement depuis le 24 novembre 2020, et en se stabilisant depuis le début du mois de janvier autour de 4 décès par jour. Le 29 janvier 2021, 03 décès ont été notifiés, le taux de létalité au niveau national est de 2,70% et le taux de mortalité est de 6,57 décès pour 100 000 habitants.

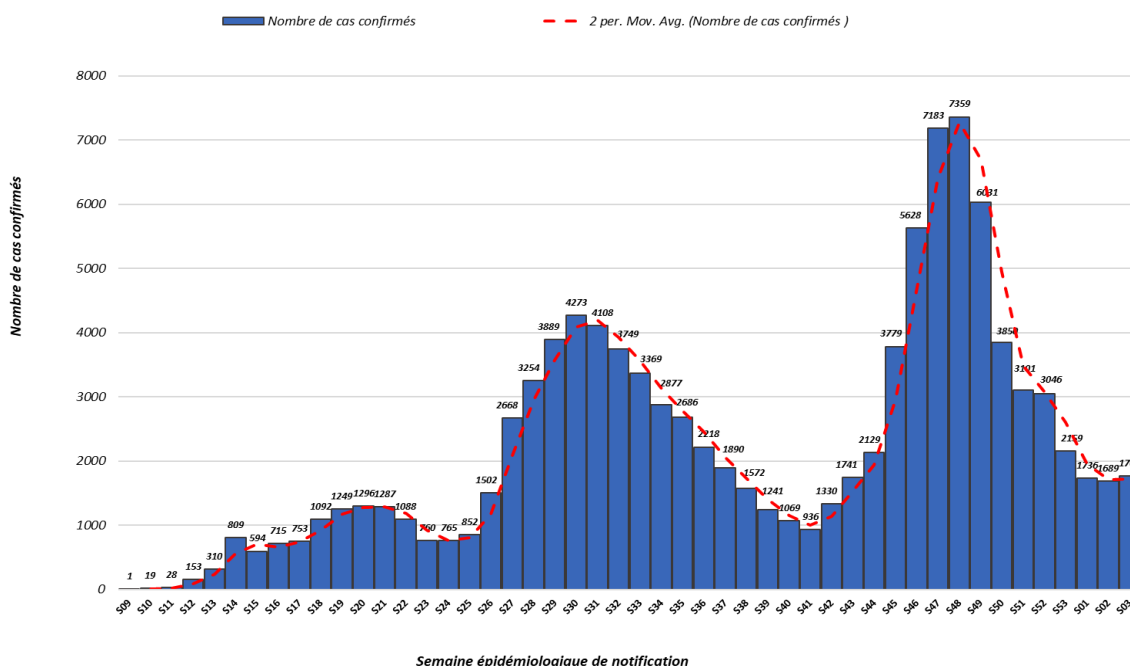
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 23 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 23 janvier 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15883, 10623 et 7973 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d'incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 14 jours, du 10 au 23 janvier 2021, 06 wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur ou égal à 5%, majoritairement dans la région Ouest (05 sur 06) : les wilayas de Relizane (10,5%), de Chlef (8,5%), de Sidi Bel Abbes (7,9%), de Mostaganem (6,8%), d'Oran (6,3%) et de Tissemsilt (5,0%). Ces 06 wilayas ont également les plus forts taux d'accroissement sur les 07 derniers jours (supérieur à 2,5%) avec également la wilaya de Mascara, également dans la région Ouest, et la wilaya d'Alger.

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 03/2021 au 24 janvier 2021 en Algérie.**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, une baisse progressive de cet indicateur a été observée jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

1763 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°03/2021 (18-24 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 251,9 cas, ce qui est légèrement supérieur au nombre de cas notifié lors de la semaine précédente (1689 cas). En effet, on observe une hausse de 4,4% par rapport à la semaine 02/2021. Sur les trois premières semaines du mois de janvier 2021, le nombre hebdomadaire de cas a très peu évolué (1736 cas en S01/2021, 1689 cas en S02/2021 et 1763 cas en S03/2021) et semble avoir atteint un plateau.

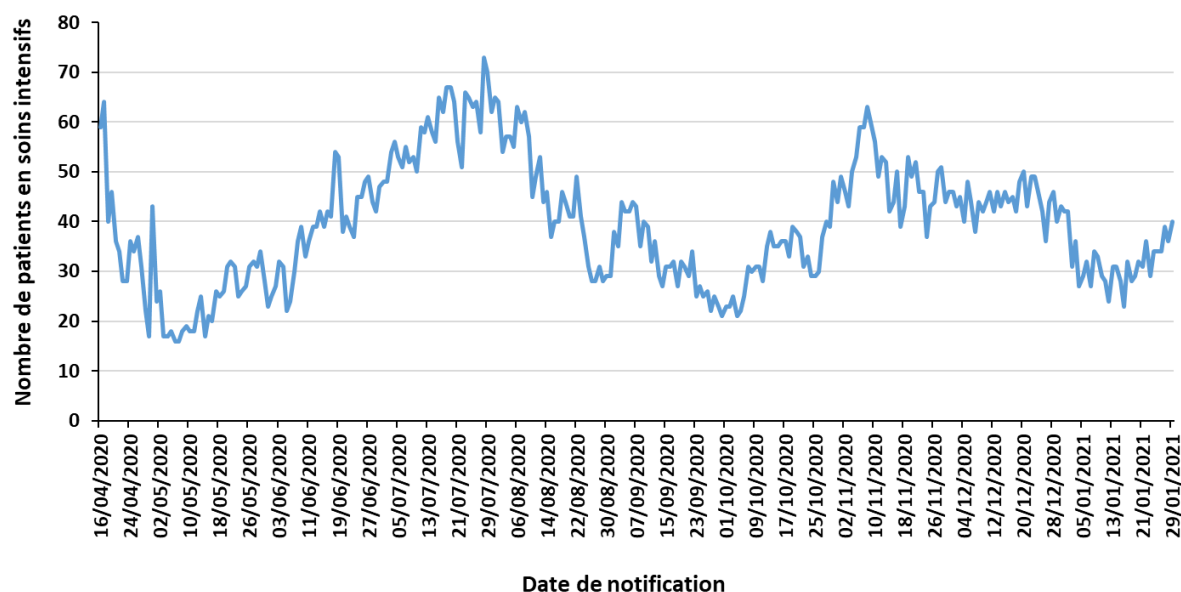
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et une légère remontée en semaine N°03/2021 (18 au 24 janvier 2021, avec 04,02/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 29 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	211
	Nombre cumulé	72 956
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		40
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

\*ND : données non disponibles à notre niveau

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 29 janvier 2021 en Algérie.**



Sur les trois derniers mois, le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire sur l'ensemble du territoire national a atteint un maximum le 08 novembre 2020 avec 63 patients, et a diminué depuis pour se stabiliser autour d'une moyenne de 32 patients sur les 29 premiers jours du mois de janvier 2021.

Le 29 janvier 2021, 40 patients COVID-19 sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 04 patients de moins par rapport aux données de la veille et le nombre le plus élevé notifié depuis le 01 janvier 2021.

*NB : Sur la figure 4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

Dans le cadre du mécanisme COVAX, l'OMS et l'UNICEF assistent régulièrement à des réunions avec le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière pour coordonner l'appui technique apporté dans les domaines suivants : évaluation de la chaîne de froid, formation à la vaccination, communication sur les risques.

#### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 16 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 29 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 19 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

2- Pour les services de transport public de passagers :

- Continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs.

- Continuité des services de transport routiers inter-wilayas de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

3- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 29 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

4- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Un premier lot de vaccins anti-COVID-19 est arrivé vendredi 29 janvier 2021 à l'aéroport militaire de Boufarik. Il s'agit d'un lot de vaccins russes Spoutnik V qui permettra le lancement de la campagne de vaccination le samedi 30 janvier 2021 à Blida.

Un second lot de vaccins sera réceptionné dimanche 31 janvier à l'aéroport international d'Alger, en provenance des laboratoires Oxford-AstraZeneca.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	309
Date du rapport :	31 janvier 2021
Date des Données	30 janvier 2021

### 1. Points saillants

- **235 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 30 janvier 2021, soit un **total de 107 122 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 244,01 pour 100 000 habitants ;
- **04 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 888 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,70 % ;
- **24 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **196 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 30 janvier 2021, soit un total de **73 152 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **33 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;

### 2. Situation épidémiologique

#### ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

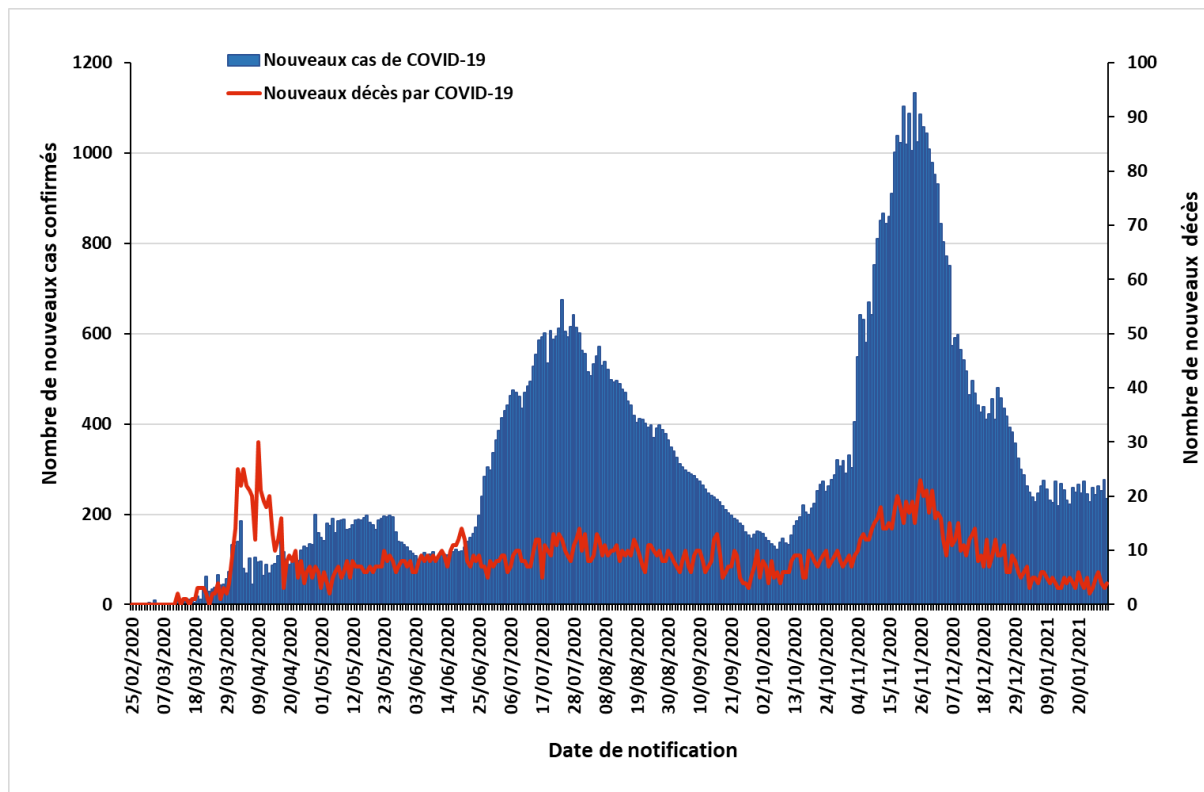
#### ❖ Description Épidémiologique

A la date du 30 janvier 2021, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **107 122 cas** dont **2 888 décès** avec un **taux d'incidence national de 244,01/100 000 habitants** et un **taux de létalité de 2,70%**.

Durant les dernières 24 heures, 24 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 16 wilayas ont notifié entre 1 et 9 nouveaux cas et 08 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition par wilayas, par âge et par sexe des cas de COVID-19 et des décès par COVID-19 n'est pas disponible à notre niveau en date du 30 janvier 2021.

**Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 30 janvier 2021 en Algérie**

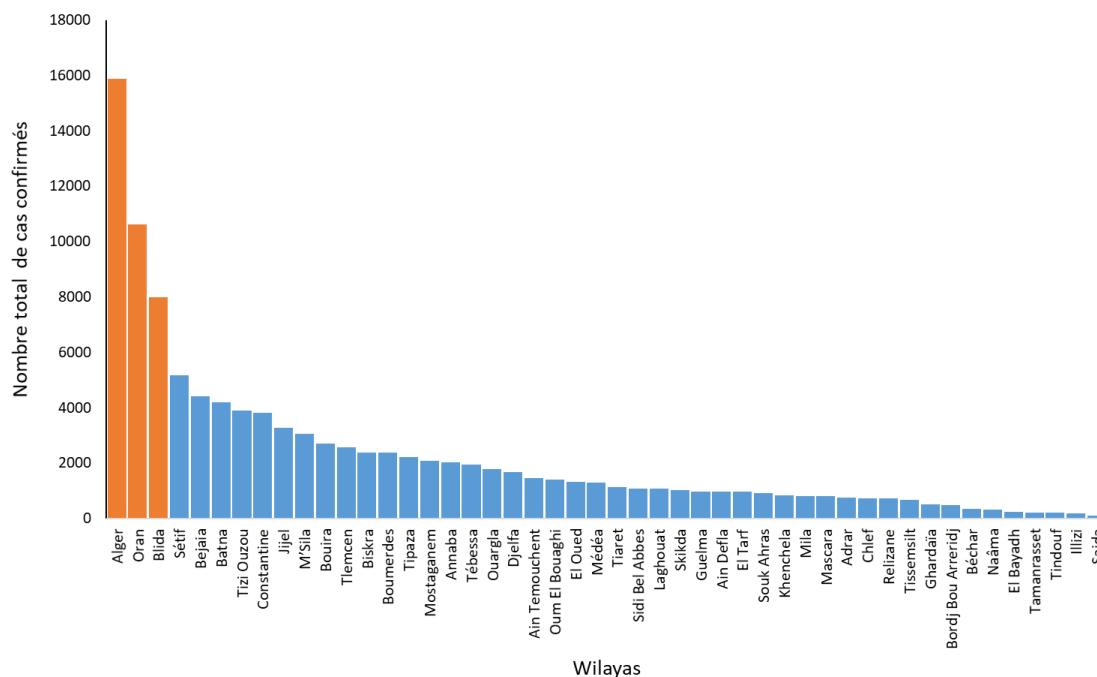


Le nombre de nouveaux cas notifiés de COVID-19 a atteint un maximum le 24 novembre 2020 avec 1133 cas notifiés. Ce nombre a ensuite significativement diminué jusqu'à devenir inférieur à 300 cas par jour le 31 décembre 2020. Sur l'ensemble du mois de janvier 2021, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 a atteint un plateau et oscille entre 200 et 300 cas par jour avec une moyenne de 250 cas par jour.

Le nombre de cas cumulés a dépassé 100 000 cas le 02 janvier 2021 et il s'élève à 107 122 cas le 30 janvier 2021. Le taux d'accroissement est de 1,7% sur les 07 derniers jours et le taux d'accroissement journalier est compris entre 0,2% et 0,3% depuis 30 jours, ce qui souligne que la situation épidémiologique a très peu évolué depuis le début de l'année 2021.

Pour ce qui est de la mortalité, le nombre de nouveaux décès sur les 3 derniers mois a suivi la même évolution que le nombre de cas en diminuant significativement depuis le 24 novembre 2020, et en se stabilisant depuis le début du mois de janvier autour de 4 décès par jour. Le 30 janvier 2021, 04 décès ont été notifiés, le taux de létalité au niveau national est de 2,70% et le taux de mortalité est de 6,58 décès pour 100 000 habitants.

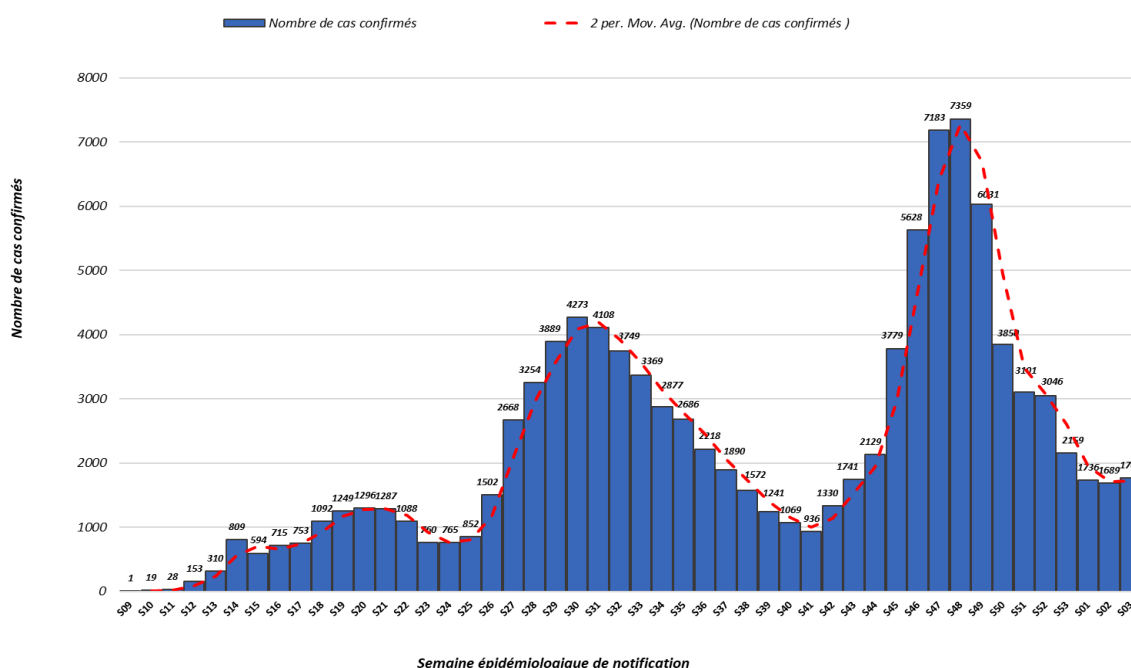
**Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 23 janvier 2021 en Algérie.**



En date du 23 janvier 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec 15883, 10623 et 7973 cas respectivement (figure 2), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d'incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur les 14 jours, du 10 au 23 janvier 2021, 06 wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur ou égal à 5%, majoritairement dans la région Ouest (05 sur 06) : les wilayas de Relizane (10,5%), de Chlef (8,5%), de Sidi Bel Abbes (7,9%), de Mostaganem (6,8%), d'Oran (6,3%) et de Tissemsilt (5,0%). Ces 06 wilayas ont également les plus forts taux d'accroissement sur les 07 derniers jours (supérieur à 2,5%) avec également la wilaya de Mascara, également dans la région Ouest, et la wilaya d'Alger.

**Figure N°3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 03/2021 au 24 janvier 2021 en Algérie.**





Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une augmentation continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°41 (5-11 octobre 2020) et N°48, une baisse progressive de cet indicateur a été observée jusqu'à la semaine N°02/2021 (11-17 janvier 2021).

1763 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°03/2021 (18-24 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 251,9 cas, ce qui est légèrement supérieur au nombre de cas notifié lors de la semaine précédente (1689 cas). En effet, on observe une hausse de 4,4% par rapport à la semaine 02/2021. Sur les trois premières semaines du mois de janvier 2021, le nombre hebdomadaire de cas a très peu évolué (1736 cas en S01/2021, 1689 cas en S02/2021 et 1763 cas en S03/2021) et semble avoir atteint un plateau.

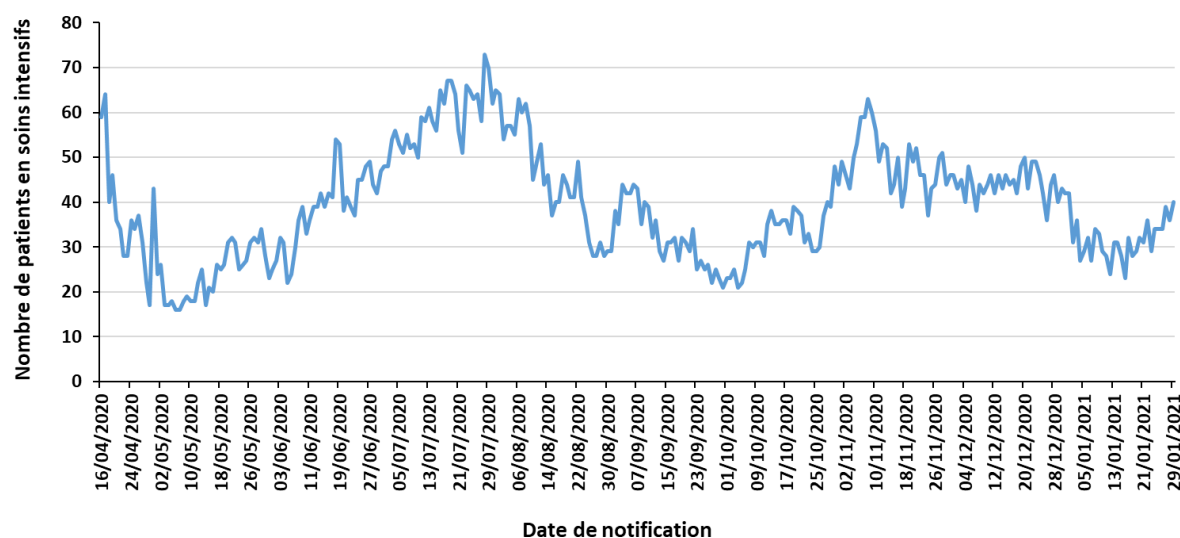
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons une baisse entre les semaines N°48 (16,76/100 000 habitants) et N°02/2021 (03,85/100 000 habitants), et une légère remontée en semaine N°03/2021 (18 au 24 janvier 2021, avec 04,02/100 000 habitants).

**Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 30 janvier 2021 en Algérie**

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	196
	Nombre cumulé	73 152
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		33
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

\*ND : données non disponibles à notre niveau

**Figure N° 4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 30 janvier 2021 en Algérie.**



Sur les trois derniers mois, le nombre de patients COVID-19 sous assistance respiratoire sur l'ensemble du territoire national a atteint un maximum le 08 novembre 2020 avec 63 patients, et a diminué depuis pour se stabiliser autour d'une moyenne de 32 patients depuis le début du mois de janvier 2021.

Le 30 janvier 2021, 33 patients COVID-19 sont hospitalisés dans les services de soins intensifs, soit 07 patients de moins par rapport aux données de la veille.

*NB : Sur la figure 4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

### 3. Action de santé publique/Intervention de riposte

#### ❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

L'OMS et l'UNICEF prennent part à des réunions de coordination avec le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière portant sur le suivi de la mise en œuvre des différentes activités du plan d'appui au mécanisme COVAX : évaluation de la chaîne de froid et identification des besoins, formation du personnel de santé à la vaccination anti-COVID-19 et communication sur les risques afin de promouvoir la vaccination anti-COVID-19 et de sensibiliser la population pour y adhérer.

#### ❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 30 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 31 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

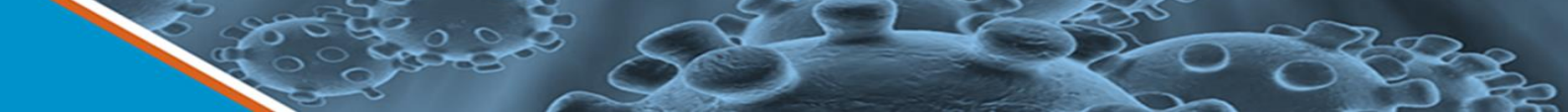
1- En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 19 wilayas suivantes : Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel Abbès, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Ain Temouchent et Relizane.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 29 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Laghouat, Bejaia, Béchar, Oum El Bouaghi, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Sétif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

2- En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 19 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs et les pages.

- 
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
  - Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
  - Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

3- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

La campagne de vaccination a été lancée le samedi 30 janvier 2021 à partir de la polyclinique de la cité "El Mouz" à Blida. Le directeur de la santé de la wilaya de Blida a été le premier à se faire vacciner. Cette wilaya a été le premier foyer de la pandémie dans le pays et l'une des wilayas les plus touchées au début de la crise sanitaire.

La vaccination sera lancée à Alger dimanche 31 janvier à partir de la clinique "Les sources". Elle se fera ensuite de manière progressive et concernera toutes les wilayas sans exclusive.

Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar, a annoncé qu'une plateforme numérique a été mise en place pour le suivi quotidien de l'état de santé des personnes vaccinées à travers toutes les wilayas

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)

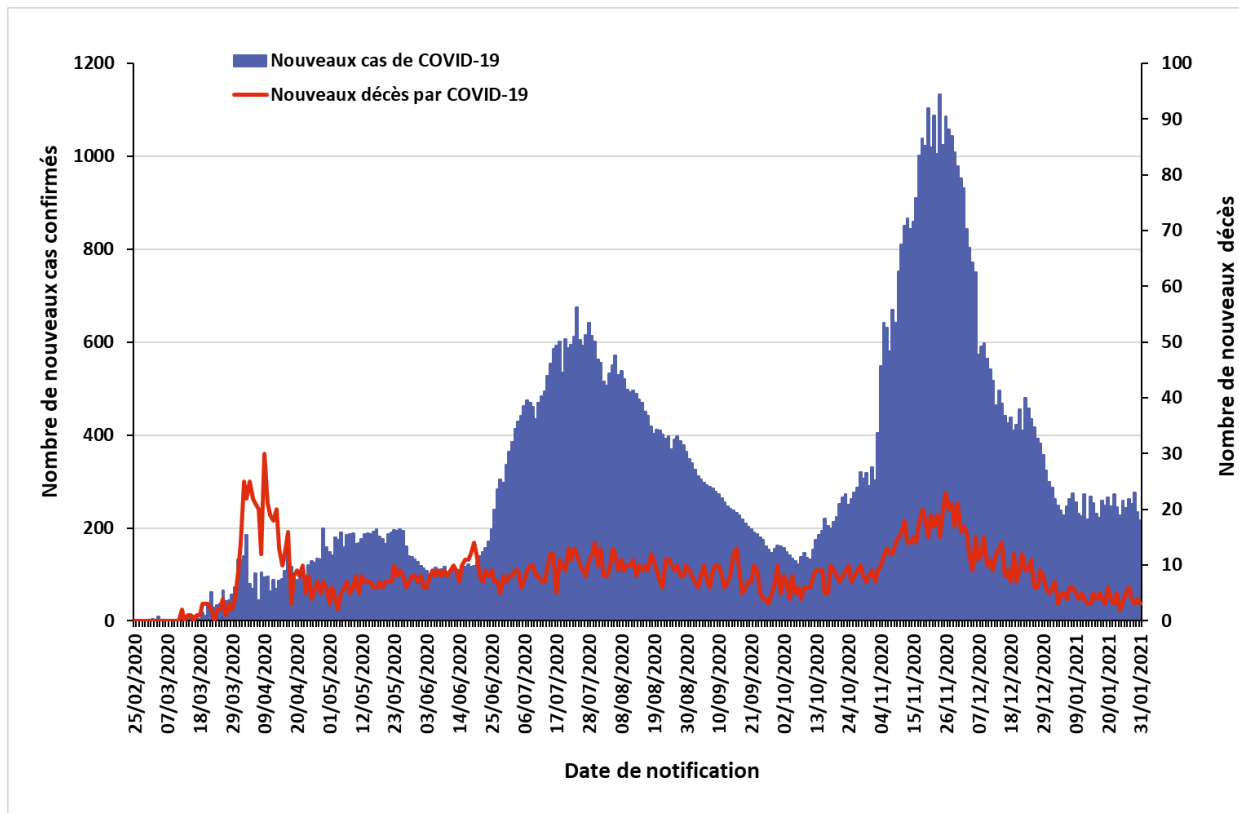
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 310  
Date du rapport : 1<sup>er</sup> février 2021  
Date des Données : 31 janvier 2021



**Figure 1** : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 31 janvier 2021 en Algérie



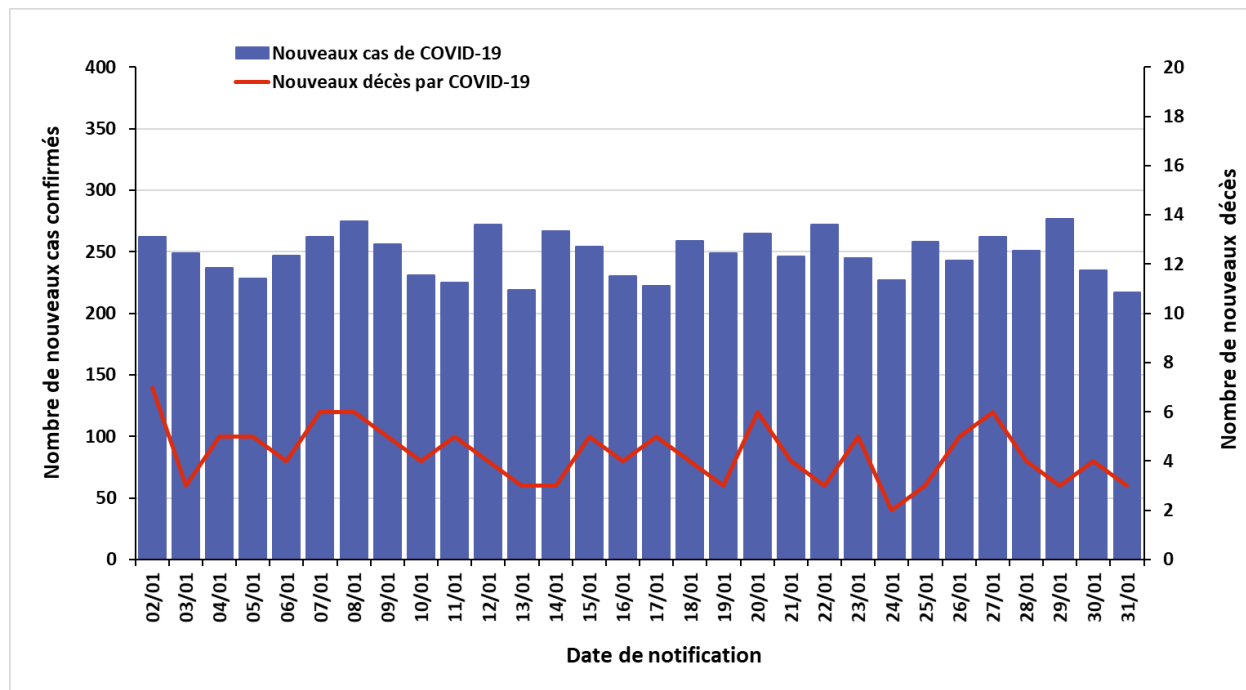
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 31 JANVIER 2021

**Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 31 janvier 2021 en Algérie**

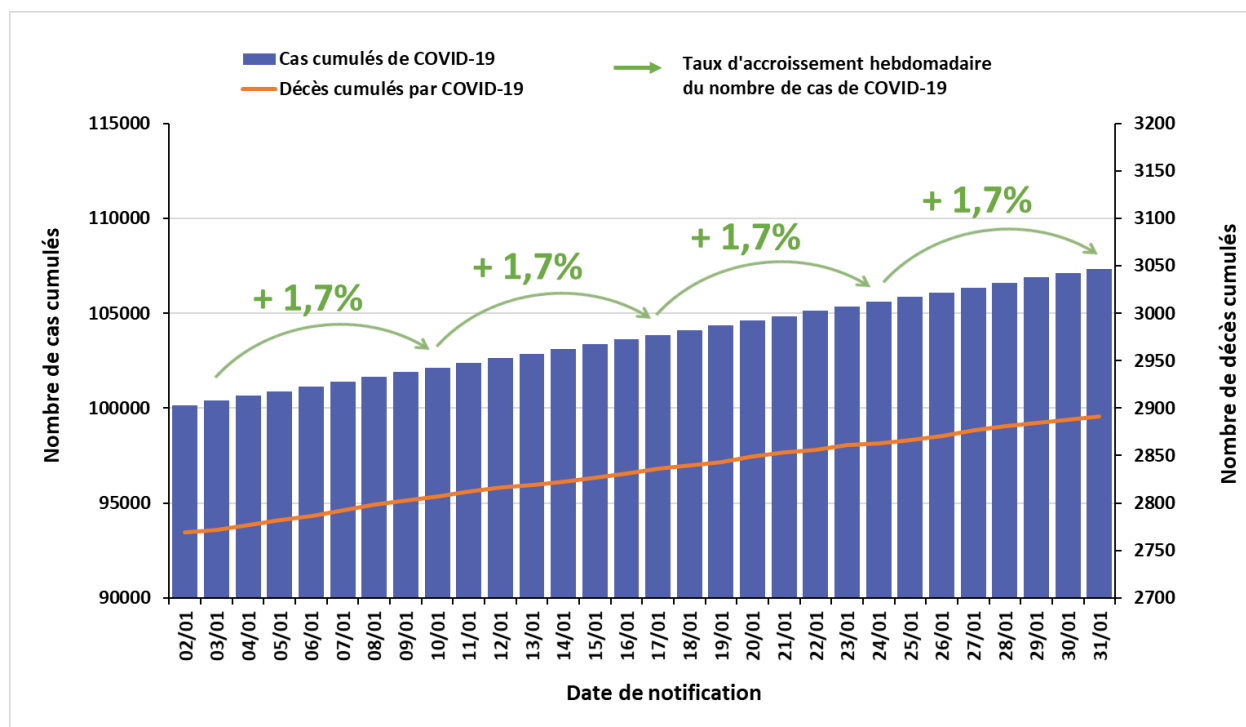
Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>107 339</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		217
Taux d'incidence nationale de cas de COVID-19 confirmés (sur 100 000 habitants)		244,51
Taux d'accroissement du nombre de cas de COVID-19 confirmés sur les 7 derniers jours		1,7%
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	22
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	19
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	7
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>73 344</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		192
Nombre de nouvelles hospitalisations dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		294
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		27
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>2 891</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		3
Taux de létalité		2,69%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		6,59

# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 31 JANVIER 2021

**Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 30 derniers jours en Algérie (du 02 au 31 janvier 2021)**



**Figure 3 : Evolution du nombre cumulé de cas confirmés et décès par COVID-19 sur les 30 derniers jours en Algérie (du 02 au 31 janvier 2021)**



# POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 04/2021

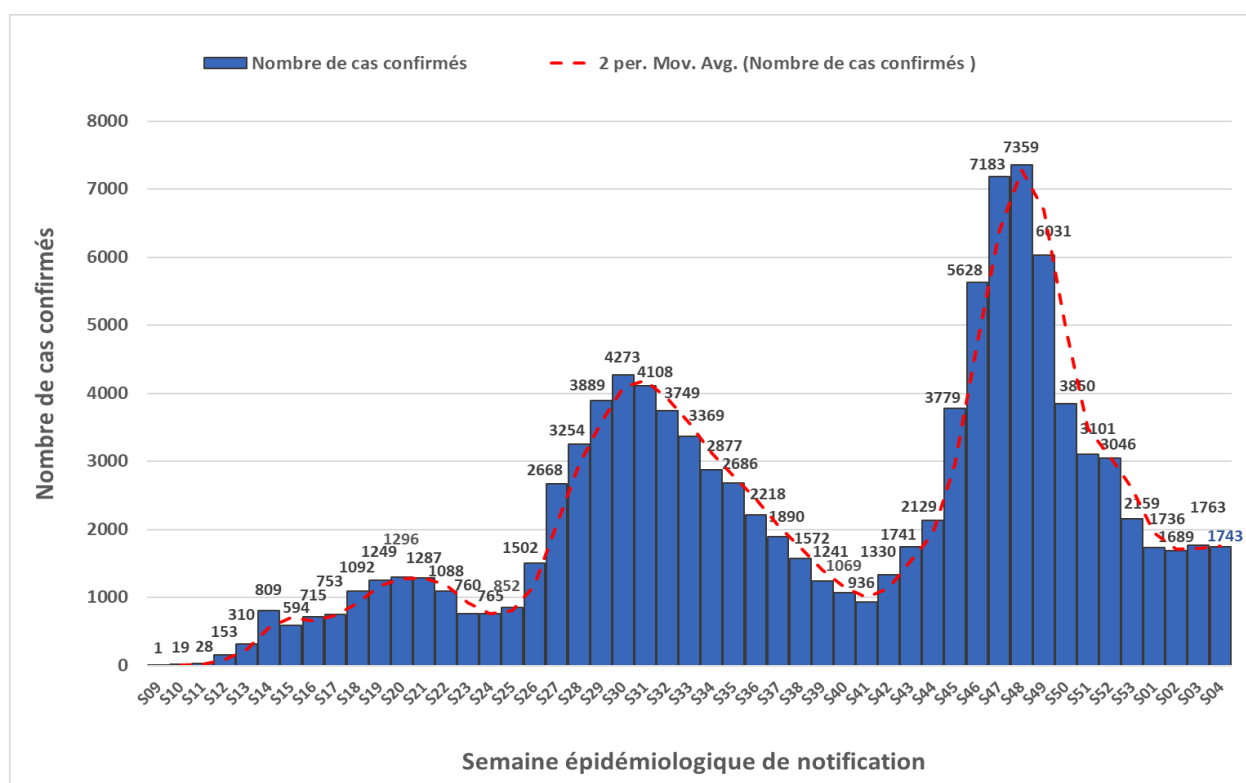
## ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

## ❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

**Figure 4 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 04/2021 au 31 janvier 2021 en Algérie**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré durant la semaine épidémiologique N°48 (23-29 novembre 2020) avec 7 359 cas. Après une baisse significative du nombre hebdomadaire de nouveaux cas entre les semaines épidémiologiques N°48 et N°01/2021 (04-10 janvier 2021), le nombre de nouveaux cas a atteint un plateau sur les 4 dernières semaines (250 cas par jour). Ce plateau est plus élevé que ceux observés en juin (S23-25) et octobre 2020 (S40-41) mais sa durée est plus importante (S01-04).

# POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 04/2021

**Table 3 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie**

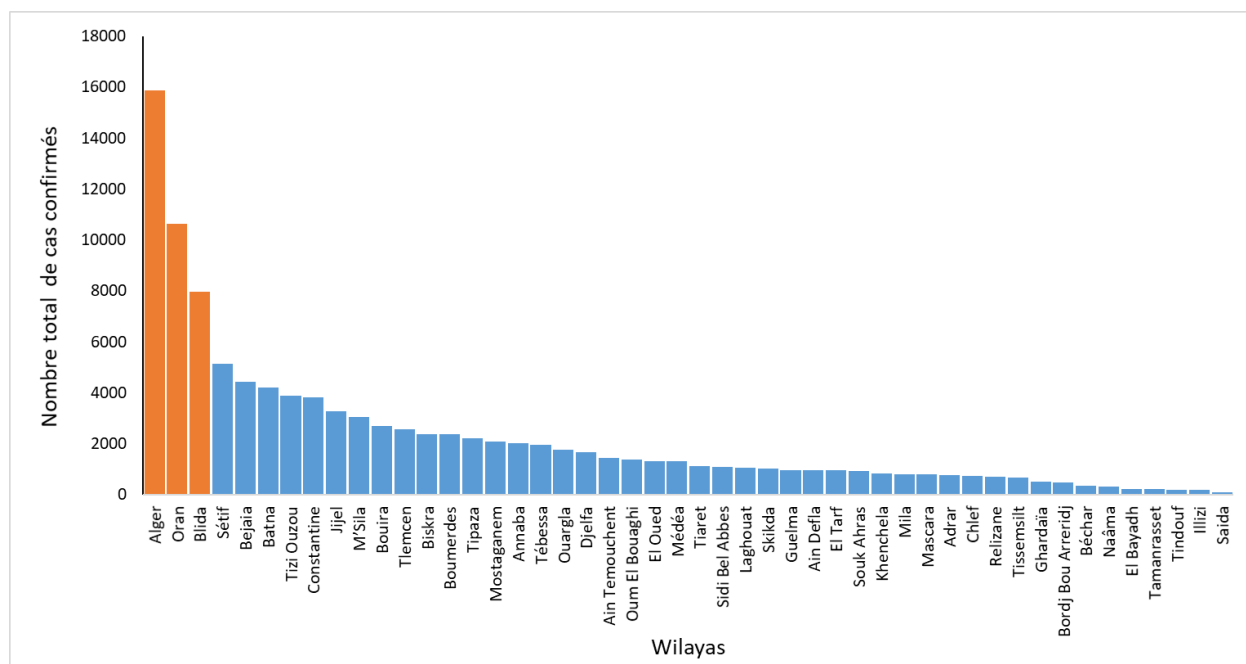
Item	S03/2021	S02/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	1743	1763	-1,1%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	249,0	251,9	-1,2%
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	3,97	4,02	-1,2%
Nombre de nouveaux décès par COVID-19	28	27	+3,7%

1743 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°04/2021 (25-31 janvier 2021) avec une moyenne quotidienne de 249,0 cas, ce qui est très proche du nombre de cas notifié lors de la semaine précédente (1763 cas). Sur les quatre semaines du mois de janvier 2021, le nombre hebdomadaire de cas est resté stable (1736 cas en S01/2021, 1689 cas en S02/2021, 1763 cas en S03/2021 et 1743 en S04/2021), ce qui suggère que le virus continue de circuler de façon constante mais que la situation est stabilisée depuis début janvier.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle reste aussi stable entre les semaines N°01/2021 et N°04/2021 (entre 03,85/100 000 habitants et 04,02/100 000 habitants).

## ❖ Description Épidémiologique par wilaya en date du 23 janvier 2021

**Figure 5 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 23 janvier 2021 en Algérie.**





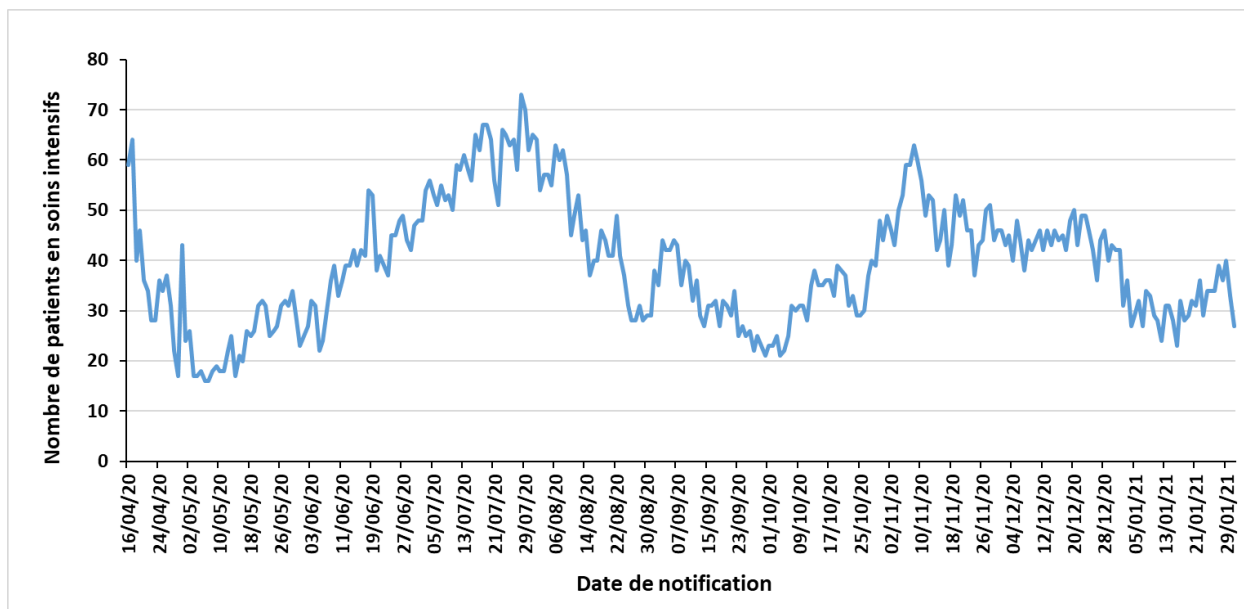
## POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 04/2021

En date du 23 janvier 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient le plus grand nombre de cas notifiés avec respectivement 15883, 10623 et 7973 cas (figure 5), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces trois wilayas figuraient également parmi les 05 wilayas ayant le taux d'incidence le plus élevé (supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants), avec les wilayas de Jijel et de Bejaia.

Sur 14 jours, du 10 au 23 janvier 2021, 06 wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur ou égal à 5%, majoritairement dans la région Ouest (05 sur 06) : les wilayas de Relizane (10,5%), de Chlef (8,5%), de Sidi Bel Abbas (7,9%), de Mostaganem (6,8%), d'Oran (6,3%) et de Tissemsilt (5,0%). Ces 06 wilayas ont également les plus forts taux d'accroissement sur les 07 derniers jours (supérieur à 2,5%) avec la wilaya de Mascara, aussi dans la région Ouest, et la wilaya d'Alger.

### ❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

**Figure 6 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 31 janvier 2021 en Algérie**



Depuis le 08 novembre 2020, on note une diminution du nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national. Ce nombre est inférieur ou égal à 40 patients depuis 30 jours et se stabilise autour de 31 patients en moyenne (du 02 au 31 janvier 2021).

Sur les 07 derniers jours, le nombre de patients hospitalisés en soins intensifs était de 35 patients, alors qu'il était respectivement de 31, 28 et 30 patients sur les 03 semaines précédentes.

*NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

L'OMS et l'UNICEF prennent part à des réunions de coordination avec le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière portant sur le suivi de la mise en œuvre des différentes activités du plan d'appui au mécanisme COVAX : évaluation de la chaîne de froid et identification des besoins, formation du personnel de santé à la vaccination anti-COVID-19 et communication sur les risques afin de promouvoir la vaccination anti-COVID-19 et de sensibiliser la population pour y adhérer.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 janvier 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger des mesures de confinement pour 15 jours supplémentaires à compter du 31 janvier 2021. Ces mesures se résument comme suit :

### 1. En matière de confinement partiel à domicile :

- Confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures, pour les 19 wilayas suivantes : Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel Abbès, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Ain Temouchent et Relizane.
- Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 29 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Laghouat, Bejaia, Béchar, Oum El Bouaghi, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Sétif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

### 2. En matière d'activités sociales et économiques :

- Prorogation de la mesure de fermeture pour une période de 15 jours et dans les 19 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs et les plages.
- Prorogation de la mesure de limitation du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 19 heures (dans les wilayas concernées par le confinement).
- Prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement.
- Prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

3. S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

- Prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Après avoir été lancée dans la wilaya de Blida le samedi 30 janvier 2021, la campagne de vaccination a débuté dans la wilaya d'Alger le dimanche 31 janvier 2021, au niveau de la polyclinique "les Sources" relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Bouchenafa. Les wilayas les plus durement touchées par la pandémie de coronavirus car ayant enregistré le plus grand nombre de cas de contamination et de décès à ce jour bénéficieront ainsi des vaccins en premier lieu, comme cela est déjà le cas pour les wilayas de Blida et d'Alger.

Le suivi de la campagne de vaccination sera assuré grâce à plate-forme numérique mise en place par le Ministère de la Santé pour suivre les personnes vaccinées, afin de leur garantir l'administration de la deuxième dose de vaccin après une période de 21 jours.

# ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

## ❖ Publications techniques :

- « COVID-19 Clinical management: living guidance », publication du 25 janvier 2021, mise à jour de la publication du 27 mai 2021 (en anglais uniquement) : <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-clinical-2021-1>
- « Laboratory biosafety guidance related to coronavirus disease (COVID-19): Interim guidance », publication du 28 janvier 2021 (en anglais uniquement) : <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-WPE-GIH-2021.1>

## ❖ Informations et communications :

- La vidéo de « Science in 5 » (en anglais) publiée le 29 janvier porte sur les recommandations à suivre après avoir été vacciné : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/media-resources/science-in-5/episode-23---i-am-vaccinated-what-next>
- Le Réseau d'information de l'OMS sur les épidémies (EPI-WIN) a publié le 25 janvier une nouvelle présentation sur les mutations du SARS-Cov2 et les différents variants qui se propagent actuellement : [https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/risk-comms-updates/update47-sars-cov-2-variants.pdf?sfvrsn=f2180835\\_4](https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/risk-comms-updates/update47-sars-cov-2-variants.pdf?sfvrsn=f2180835_4)



---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)
- Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC : [khelifih@who.int](mailto:khelifih@who.int)

**NB :** Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>